

pôle emploi



STATISTIQUES D'ACCUEIL 2010

JEUNES, UNE GÉNÉRATION PRÉCAIRE



Secours Catholique
Réseau mondial Caritas

AVEC LE SOUTIEN DE LA FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF

Depuis 27 ans, la Fondation d'entreprise Crédit Coopératif a pour vocation de concourir au développement de l'économie sociale. Elle dédie son action aux personnes morales de l'économie sociale, avec qui elle partage des valeurs communes de solidarité : associations, mutuelles, entreprises coopératives.

Parce que l'économie sociale est composée d'acteurs multiples et a un périmètre d'action très étendu, la Fondation noue des partenariats dans de nombreux domaines : recherche et promotion de l'économie sociale, accès à la citoyenneté des personnes handicapées, nouvelles formes d'entreprendre, culture et solidarité. Elle a reçu la distinction de Grand Mécène de la Culture.

Depuis de nombreuses années, elle a fait de la lutte contre l'exclusion, l'un de ses axes majeurs d'intervention. Le soutien fidèle qu'apporte la Fondation Crédit Coopératif à la publication du Rapport sur la pauvreté du Secours Catholique s'inscrit dans cette action.



Pour en savoir plus et suivre les actualités de la Fondation :
www.credit-cooperatif.coop/fondation/



© ELODIE PERRIOT / S.C.

Bernard THIBAUD
Secrétaire Général
du Secours Catholique

Au moment où les économies de la vieille Europe, mais aussi des Etats-Unis sont rattrapées par le poids de leurs dettes, nous avons voulu, à la veille des rendez-vous électoraux de 2012, étudier plus particulièrement la pauvreté des jeunes - qui questionne fortement notre société.

Nous avons choisi d'analyser nos données d'accueil en regardant plus précisément ce qui se joue chez les 18 - 25 ans que nous rencontrons, parmi les plus pauvres. A l'aide d'une enquête spécifique, nous avons donné la parole à une très large diversité de jeunes, en difficulté ou non, dont certains sont engagés dans des actions de solidarité. Enfin, nous avons travaillé avec des jeunes en situation précaire qui ont formulé des propositions de changement, après avoir analysé leur propre situation.

Si les enfants et les jeunes sont généralement présents dans le discours politique à travers l'expression "générations futures", ils vivent, aujourd'hui même, des situations de précarité bien réelles, subissant de plein fouet la crise et les incertitudes du lendemain.

Ces jeunes sont à la fois l'espoir et la crainte de notre société.

Ils paient un lourd tribut à l'incapacité de notre économie à créer de l'emploi pour tous, ils sont victimes d'une ségrégation sociale et territoriale croissante dans l'éducation, ils se sentent floués dans la course au diplôme et à la performance individuelle qui ne débouche pas sur les responsabilités professionnelles escomptées.

Les jeunes se battent au quotidien pour trouver un emploi et un logement, mais leur envie d'accéder à l'autonomie se heurte à deux difficultés principales : le manque de confiance qui leur est accordée et le manque de ressources financières (30 % n'ont aucune ressource). Cette transition demande à être davantage accompagnée et pourtant, la puissance publique et l'entreprise sont bien peu présentes. Lorsque le soutien familial fait défaut, il n'y a guère de filets de sécurité leur permettant de traverser cette phase de transition de plus en plus longue et difficile.

Dans quelques mois, nous élirons le Président de la République et nos parlementaires. Les préoccupations et aspirations de la jeunesse n'ont fait l'objet d'aucune grande loi d'orientation ou politique d'ensemble ces dernières décennies, malgré les nombreuses propositions disponibles, notamment celles portées par le Livre Vert de 2009. Nous souhaitons qu'elles soient au cœur du débat républicain et que de vrais progrès soient réalisés en matière d'accès à l'autonomie.

Chacun d'entre nous, par le regard qu'il pose sur la jeunesse, et par la confiance qu'il lui témoigne, dispose d'un formidable levier de changement.

Chacun a donc, en conséquence, une part de responsabilité à assumer.

Les conditions de vie de leur famille influent fortement sur le devenir de ces jeunes. Comme chaque année, nous avons analysé l'ensemble des situations accueillies par le Secours Catholique. La crise est loin d'être terminée pour les plus fragiles.

Plusieurs indicateurs l'attestent :

- 1)** l'augmentation de la proportion de situations déjà connues dans nos accueils et de personnes éloignées du marché de l'emploi, manifeste la persistance des difficultés rencontrées ;
- 2)** l'augmentation des demandes d'aide alimentaire confirme les difficultés à boucler un budget, face à l'importance croissante des dépenses contraintes (loyer, charges, etc.) ;
- 3)** l'augmentation, enfin, du nombre de familles avec enfants souligne la fragilisation des solidarités familiales et l'insuffisance de l'effet redistributif des prestations familiales.

L'année 2010 est la première année de pleine mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active (rSa). Plus d'une personne accueillie sur trois en dispose. Le rSa, dans sa conception actuelle, apporte certes des ressources supplémentaires quand il se cumule avec des revenus du travail; mais ses montants - socle et activité - demeurent trop faibles pour réellement sortir de la pauvreté.

Nous constatons des signes d'amélioration sur un certain nombre de paramètres, parmi les personnes que nous accueillons (accroissement du revenu et du niveau de vie moyen, stabilisation dans le logement, diminution du nombre de situations sans aucune ressource). Ces indicateurs peuvent être interprétés positivement, mais reflètent aussi une persistance dans la durée des situations de pauvreté rencontrées par les familles. Il faut aussi lire les 2,5% de pouvoir d'achat supplémentaire dans leur réalité monétaire, c'est-à-dire quelques euros.

Nous avons, également, accueilli davantage de personnes étrangères présentes depuis quelques années en France, conséquence à la fois de la fermeture progressive des frontières et de la fragilisation croissante des droits des migrants dans notre pays.

En cette année européenne du Bénévolat, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui s'engagent solidairement dans notre association. Ils contribuent par leur sens de l'accueil, mais aussi par leur rigueur et leur ténacité, à rendre possible l'édition de ce rapport, et à faire connaître les situations de pauvreté pour mieux agir sur leurs causes.

Introduction	3		
1. PROFIL GÉNÉRAL	5	2. LES JEUNES	15
1.1. Davantage de personnes déjà connues dans les accueils	5	2.1. Pourquoi le Secours Catholique s'intéresse-t-il aux jeunes ?	15
1.2. Une proportion d'étrangers jamais atteinte	6	2.1.1. Le risque de pauvreté des jeunes est plus élevé que celui des plus âgés	15
1.3. De plus en plus de familles avec enfants	6	2.1.2. La pauvreté des jeunes est aussi celle de leurs familles	16
1.4. Les personnes accueillies sont souvent très seules	7	2.2. Les jeunes en Europe	17
1.5. Les situations professionnelles	7	2.2.1. Proportion de jeunes dans la population	17
1.5.1. Évolution de l'emploi dans l'ensemble de la France	7	2.2.2. L'âge moyen de départ du domicile parental	17
1.5.2. Les situations professionnelles des personnes accueillies par le Secours Catholique	7	2.2.3. Les taux d'emploi et de chômage des jeunes	17
1.5.3. La durée des situations professionnelles s'allonge	8	2.2.4. La transition études-emploi	18
1.5.4. Le niveau de formation des personnes rencontrées progresse	9	2.3. Les jeunes « demandeurs »	18
1.6. L'augmentation de la part des personnes rencontrées vivant dans un logement se poursuit	9	2.3.1. La jeunesse : une phase de transition et d'instabilité	18
1.6.1. De plus en plus de ménages rencontrés sont locataires du parc social	9	2.3.2. Mais les jeunes ne sont pas si différents...	21
1.6.2. Moins de personnes à la rue, moins aussi sont hébergées par des proches	9	2.4. Six types de jeunes en difficulté	21
1.6.3. La durée d'occupation des logements s'allonge	9	2.4.1. Les jeunes en extrême précarité (17 %)	22
1.6.4. Le loyer résiduel n'augmente que dans le parc social	10	2.4.2. Les jeunes en recherche d'emploi, étudiants ou en formation (21 %)	22
1.7. Les ressources des ménages rencontrés	10	2.4.3. Les jeunes travailleurs (14 %)	22
1.7.1. Moins de ménages sans ressources et moins d'anomalies de perception	10	2.4.4. Les jeunes mères bénéficiaires du RSA (22 %)	22
1.7.2. Le revenu moyen s'accroît sensiblement	11	2.4.5. Les jeunes familles étrangères (9 %)	23
1.7.3. Ce sont les revenus issus ou dérivés du travail qui progressent le plus	11	2.4.6. Les jeunes familles françaises (17 %)	23
1.7.4. Le niveau de vie moyen des ménages rencontrés en 2010 est de 576 contre 550 en 2009	11	2.4.7. Les ressources des six types de jeunes en difficulté	23
1.7.5. L'endettement des ménages varie peu	12	2.5. Évolution depuis dix ans	23
1.8. Le revenu de solidarité active (RSA) se met en place	12	2.5.1. Plus de jeunes étrangers	23
1.8.1. Ses bénéficiaires sont en nette augmentation	12	2.5.2. Plus de familles avec enfants	24
1.8.2. La possibilité de cumul du RSA avec une activité salariée est la principale raison de l'augmentation du nombre de bénéficiaires	12	2.5.3. Un meilleur niveau de formation mais l'illettrisme augmente	24
1.8.3. Les publics ciblés par le RSA socle et activité	13	2.5.4. Recul de l'emploi, augmentation du chômage	24
1.8.4. Les bénéficiaires du RSA activité ont un revenu médian supérieur de plus de 20 % à ceux du RSA socle seul	13	2.5.5. Moins de précarité extrême dans le logement	24
1.9. Une demande alimentaire en hausse	14	2.5.6. Moins de situations sans ressources	24
		2.5.7. L'accès au RSA	24
		2.6. L'enquête auprès des jeunes	25
		2.6.1. Qu'est-ce qui va bien pour vous aujourd'hui ?	26
		2.6.2. Qu'est-ce qui ne va pas du tout aujourd'hui ?	26
		2.6.3. Qu'est-ce que vous souhaitez le plus dans l'avenir ?	26
		2.6.4. Qu'est-ce que vous redoutez le plus ?	27
		2.6.5. Les jeunes interrogés notent leur vie un peu au-dessus de la moyenne	28
		2.6.6. Une majorité des jeunes interrogés est méfiante vis-à-vis de l'avenir	29
		PAROLES DE JEUNES	30



© XAVIER SCHWIBEL / S.C.

INTRODUCTION

En 2010, le Secours Catholique a rencontré 628 800 situations de pauvreté, c'est-à-dire des personnes ou familles en grande difficulté. Le nombre de situations est pratiquement égal au chiffre révisé de 2009 (628 300), alors qu'on s'attendait à une forte augmentation. Le montant des secours attribués accuse, quant à lui, un certain tassement. Les équipes et les délégations ont-elles d'elles-mêmes réduit les secours en prévision d'un afflux de demandes vers la fin de l'année, afflux qui ne s'est pas produit ? La pauvreté est-elle restée stable en 2010 ou a-t-elle été prise en charge par d'autres ? Quelques éléments d'information permettent non pas de trancher la question, mais de l'éclairer :

- Au 31 décembre 2010, les effectifs de la CMU complémentaire sont estimés à 4 319 165 bénéficiaires. Ils ont progressé de + 3,3 % par rapport au mois de décembre 2009. Il faut noter que cette augmentation semble toutefois se ralentir avec seulement + 0,1 % d'évolution sur le dernier trimestre¹.
- L'année 2010 est la première année de pleine mise en œuvre du revenu de solidarité active (RSA). Le nombre de bénéficiaires du RSA socle seul, correspondant aux bénéficiaires du RMI et de l'allocation au parent isolé (API), a augmenté de 3,3 % entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 ; mais le nombre d'allocataires du RSA activité, avec ou sans RSA socle en plus, a augmenté quant à lui de 11,2 % sur la période².
- En 2010, la dépense nette totale d'action sociale des départements métropolitains s'élève à près de 30,3 milliards d'euros, en hausse de 5,8 % (soit + 1,66 milliard) par rapport à l'année précédente. Après déduction des versements spécifiques de l'État au titre du soutien à l'autonomie et de la création du RSA, la charge nette départementale atteint près de 22,7 milliards d'euros, en hausse de 5,9 % (soit + 1,27 milliard) par rapport à l'année 2009. L'augmentation de la charge nette est due pour les deux tiers aux dépenses d'allocations et pour un tiers aux dépenses d'hébergement³.
- Entre la campagne d'hiver 2009-2010 et celle de 2010-2011, les Restos du cœur annoncent une augmentation de près de 4 % du nombre de repas distribués et de 3,6 % du nombre de personnes aidées ; cette augmentation est du même ordre que celle de l'année précédente⁴.

¹ Rapport d'activité 2010 du Fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie.

² Chiffres du RSA, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

³ Observatoire national de l'action sociale décentralisée, « Dépenses départementales d'action sociale en 2010 », La Lettre de l'ODAS, mai 2011.

⁴ Les Restos du cœur, dates et chiffres clés, <http://www.restosducoeur.org/content/dates-et-chiffres-clés>

Cette stagnation des accueils du Secours Catholique pourrait donc résulter d'une augmentation moindre que prévue de la pauvreté en 2010 (de l'ordre de 3 % si l'on se fie à la convergence des chiffres ?), année où le dispositif du RSA activité joue certainement un rôle, et où l'augmentation du nombre de personnes aidées est bien prise en charge grâce à un important effort financier des départements. De plus, la première demande d'urgence est toujours alimentaire et d'autres associations comme les Restos du cœur sont beaucoup mieux identifiées comme distributrices de nourriture, quand cela ne résulte pas d'une organisation locale entre associations avec une répartition des demandes par type.

Compte tenu de la composition des familles rencontrées, ces 628 800 situations concernent environ 1 492 000 personnes, dont 790 000 adultes et 702 000 enfants : comme le montre ci-dessous le profil général des situations rencontrées, le Secours Catholique rencontre de plus en plus de familles avec enfants et, si le nombre de situations ne change pratiquement pas, celui des personnes concernées par ces situations augmente (+ 2,3 %).

Les moyens mis en œuvre en 2010 par le Secours Catholique sont de 62 900 bénévoles, répartis dans 3 740 équipes ou services, et de 2 480 lieux d'accueil. Ces moyens sont en augmentation par rapport à ceux de 2009, comme si, effectivement, on s'attendait à devoir faire face à un afflux important de situations, qui ne s'est pas produit en 2010.

Ce rapport comporte trois parties :

- Le profil général des situations rencontrées en 2010 repose sur l'analyse de 95 401 situations, soit moins qu'en 2009.
- Le thème central du rapport de cette année porte sur la pauvreté des jeunes, à partir des données des dossiers d'accueil et de celles d'une enquête spécialement menée pour cette occasion. Un cadrage européen situe la question dans une perspective plus vaste.
- Les fiches régionales, comme chaque année, font un point sur les évolutions et les particularités des régions.

Définitions :

- Le revenu par unité de consommation (UC) ou par « équivalent adulte » : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme de ces UC. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Nous avons l'habitude, comme le fait la Caisse nationale des allocations familiales, d'ajouter 0,2 à la somme des UC lorsqu'il s'agit d'une famille monoparentale, ce qui se justifie par la comparaison des niveaux de vie des couples et des familles monoparentales. Mais pour rester cohérents avec le calcul du seuil de pauvreté, nous ne le faisons pas cette année. Le chiffre de 2009 est calculé ici de la même façon que celui de 2010, sans ajout de coefficient supplémentaire.
- Le seuil de pauvreté d'un pays est défini en Europe comme égal à 60% de la médiane des revenus par UC d'un pays. La médiane des revenus par UC est la valeur telle que la moitié des valeurs lui est inférieure et la moitié lui est supérieure.
- Le taux de risque de pauvreté, ou taux de pauvreté, est la proportion de personnes ayant des revenus inférieurs à ce seuil.
- Une « situation de pauvreté » est une personne ou une famille que le Secours Catholique a rencontrée, accompagnée ou aidée ; sur le plan statistique, c'est analogue à ce que l'Insee désigne par « ménage » et nous employons l'un ou l'autre terme indifféremment.
- Le « demandeur » est la personne de référence de cette « situation » ou ménage.

Remarque :

Quelques données de l'année 2009 sont arrivées après la parution du rapport statistique sur les accueils de l'année : les chiffres pour 2009 intègrent ces données supplémentaires, ce qui explique des écarts insignifiants avec les données du précédent rapport.



1. PROFIL GÉNÉRAL

Le nombre de situations analysées pour 2010 est de 95 401, un peu inférieur à celui des autres années : ce nombre n'est pas totalement aléatoire et, s'il dépend bien entendu en premier lieu de la mobilisation des bénévoles qui font le recueil, il n'est pas sans lien avec le nombre de situations réellement accueillies, qui est pour 2010 à peu près égal à celui de 2009.

■ 1.1. DAVANTAGE DE PERSONNES DÉJÀ CONNUES DANS LES ACCUEILS

La proportion de situations déjà connues passe de 33,5 % en 2009 à 35,0 % en 2010 ; et cette légère augmentation est un signe de la persistance des difficultés rencontrées par une partie des ménages.

Les nouveaux venus sont donc moins nombreux, et cela a des incidences sur un certain nombre de paramètres. Ce qui caractérise les nouveaux venus, c'est souvent un changement récent : changement de logement ou de situation professionnelle, arrivée

en France. Ce peut être aussi une difficulté d'accès à une prestation : attente d'allocations logement ou chômage. On remarque aussi que les jeunes se situent de façon caractéristique parmi les nouveaux venus. Tous les chiffres mesurant ces phénomènes sont en baisse en 2010, comme nous le verrons dans la suite de l'analyse.

Sans changement par rapport aux années précédentes, près des trois quarts des situations nouvelles sont adressées par les services sociaux :

Tableau 1. Origine des nouveaux contacts (en %)

Services sociaux	74,2
Initiative individuelle	20,3
Autres	5,5

Les personnes reçues vivent majoritairement en ville, mais en 2010, la proportion de situations du monde rural augmente légèrement.

■ 1.2. UNE PROPORTION D'ÉTRANGERS JAMAIS ATTEINTE

29,2 % des ménages rencontrés en 2010 sont de nationalité étrangère, soit une proportion très légèrement supérieure à celle de 2009, mais jamais atteinte depuis l'origine de ces statistiques : + 10 points depuis 1999. La répartition entre nationalités ne change presque pas, mais en 2010, parmi les situations rencontrées, les ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne sont pour la première fois plus nombreux que ceux de pays du Maghreb :

Tableau 2. Répartition par nationalité des situations rencontrées (en %)

	2009	2010
Française	71,5	70,8
Étrangère	28,5	29,2
<i>dont</i>		
Maghreb	8,6	8,4
Afrique subsaharienne	8,3	9,1
Union européenne sauf France	3,5	3,5
Europe de l'Est	5,7	5,3
Autres	2,5	2,9

En ce qui concerne le statut des étrangers, un peu plus de la moitié (50,5 %) disposent en 2010 d'un titre de séjour (soit 1,6 % de plus qu'en 2009) ; 40,1 % sont en attente de réponse (soit 2,4 % de moins qu'en 2009) ; 9,4 % enfin sont sans papiers (soit 0,8 % de plus qu'en 2009).

La stabilisation administrative est confirmée par la nette diminution de la proportion d'arrivés récents : ils étaient 24,3 % en 2009 à vivre en France depuis moins de six mois, lors de leur rencontre avec le Secours Catholique ; ils ne sont que 17,9 % dans cette situation en 2010. À l'opposé, 40,6 % étaient en France depuis au moins cinq ans en 2009, ils sont 45,1 % en 2010. Cet allongement de la durée de présence en France se traduit aussi par une meilleure maîtrise de la langue française par l'ensemble des demandeurs de nationalité étrangère.

Les pourcentages les plus importants d'étrangers accueillis se situent dans les départements que l'administration a désignés « compétents » pour déposer une première demande d'asile, même si les personnes résident dans un département voisin. Si les étrangers accueillis au Secours Catholique ne sont pas toujours concernés par l'asile, ce phénomène de « filtre » a néanmoins de multiples incidences et rejaillit aussi sur les problèmes d'hébergement, car les demandeurs d'asile ont tendance à s'installer dans ces départements.

⁵ Source Insee : les populations légales et les résultats statistiques 2007 sont obtenus à partir du cumul des informations collectées lors des cinq enquêtes de recensement de 2005 à 2009.

⁶ Secours Catholique, *Ressources, crise et pauvreté. Statistiques d'accueil 2009.*

Notons enfin que nos statistiques sous-estiment certainement la proportion d'étrangers rencontrés, car en certains lieux (Calais, Guyane, Mayotte en particulier), l'urgence sociale prime sur la remontée d'information.

■ 1.3. DE PLUS EN PLUS DE FAMILLES AVEC ENFANTS

L'évolution amorcée en 2009 se poursuit lentement : les couples avec enfants voient leur part augmenter après plusieurs années de recul ; les mères seules sont aussi en progression ; inversement, les ménages sans enfant, couples ou personnes seules, sont moins fréquents.

Tableau 3. Répartition des situations rencontrées selon le type de ménage (en %)

	2009	2010
Ménages sans enfant	49,6	47,3
Hommes seuls	26,0	24,7
Femmes seules	17,1	16,2
Couples sans enfant	6,5	6,4
Familles avec enfants	50,4	52,7
Pères seuls	3,2	3,3
Mères seules	25,3	26,6
Couples avec enfants	21,9	22,8

Lecture : 47,3 % des ménages rencontrés en 2010 sont des ménages sans enfant, dont 24,7 % sont des hommes seuls.

Plus de la moitié des ménages rencontrés en 2010 sont ainsi des familles avec enfants : c'est très supérieur aux proportions qui existent dans la population française où, selon le recensement de 2007⁵, ces familles représentent moins de 40 % de l'ensemble des ménages.

Nous notons aussi une légère augmentation du nombre moyen d'enfants par famille rencontrée qui atteint 2,17. C'est le niveau le plus élevé depuis 2004 où il était de 2,19. Ce chiffre est à comparer à celui que l'on observe dans la population française : selon le recensement de 2007, le nombre moyen d'enfants par famille est voisin de 1.

Les familles rencontrées par le Secours Catholique en 2010 sont donc plus « nombreuses » dans les deux sens du terme : elles sont en plus grand nombre et comportent un plus grand nombre d'enfants. Cela peut s'expliquer par un autre facteur⁶ : malgré des ressources plus faibles, les ménages sans enfant parviennent mieux à équilibrer leur budget que les familles avec enfants. Les dépenses incompressibles (loyer, dépenses d'énergie ou d'eau, assurances, téléphone, transport) sont liées directement ou indirectement au nombre de personnes du ménage, de même que les dépenses d'alimentation ou d'habillement ; mais les

enfants sont aussi à l'origine de dépenses spécifiques comme les frais de garde, les frais de santé, les frais scolaires ou de loisirs...

■ 1.4. LES PERSONNES ACCUEILLIES SONT SOUVENT TRÈS SEULES

Isolement et pauvreté sont très liés⁷ et s'aggravent mutuellement.

Les personnes vivant en couple résistent mieux que les personnes sans conjoint à la solitude et à la pauvreté du fait de l'appui affectif, du partage des tâches, de la mutualisation des ressources et des dépenses. Et lorsqu'ils sont présents, les proches, amis et surtout famille, peuvent apporter outre un soutien moral essentiel, une aide financière, une aide matérielle ou encore une aide sous forme de services (hébergement, garde d'enfants...) ; ces aides dans de très nombreux cas permettent à un ménage de traverser des passages difficiles sans avoir recours à une aide extérieure. Les personnes sans conjoint ou sans famille proche sont donc particulièrement fragiles financièrement.

Inversement la pauvreté interdit de fréquenter des lieux de rencontre payants ou de participer à des activités collectives (sport, loisirs), quand elle ne retient pas complètement les personnes chez elles sans qu'elles puissent inviter qui que ce soit.

Si l'isolement touche fortement les plus âgés, il n'épargne cependant personne et les personnes rencontrées par le Secours Catholique sont particulièrement exposées à la solitude :

- 71 % vivent sans conjoint ;
- 61 % n'ont pas de proches (famille ou amis) présents auprès d'eux ;
- 81 % n'ont aucune activité collective.

En revanche, 83 % ont de bonnes relations de voisinage et 93 % peuvent sortir régulièrement de chez elles, mais ces deux éléments positifs ne sont que les conditions minimales d'une vie sociale bien souvent très réduite.

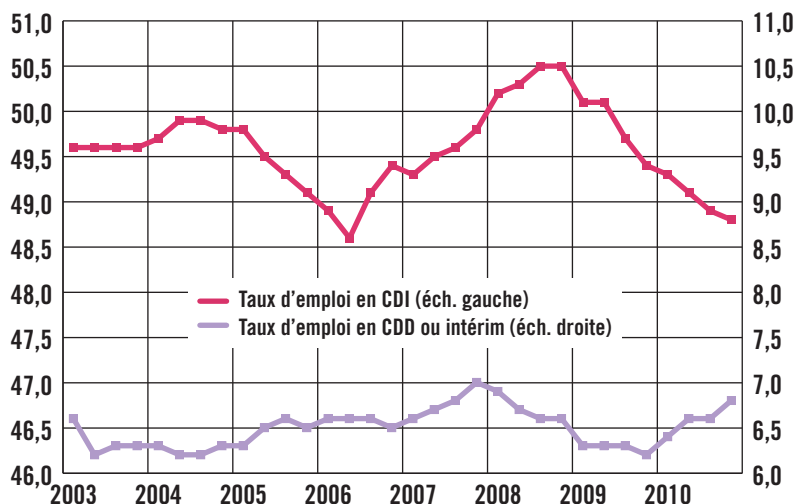
■ 1.5. LES SITUATIONS PROFESSIONNELLES

1.5.1. Évolution de l'emploi

dans l'ensemble de la France

L'année 2010 a vu se prolonger la diminution globale de l'emploi en CDI dans l'ensemble de la France, avec une stabilisation au dernier trimestre ; elle a vu aussi reprendre l'emploi en CDD ou intérim, qui s'était fortement dégradé en 2008 puis était resté à un faible niveau durant toute l'année 2009 (graph. 1). Les créations nettes d'emplois concernent donc surtout les emplois en CDD et intérim et se produisent essentiellement dans le secteur tertiaire.

Graph. 1 Évolution du taux d'emploi trimestriel en CDI et en CDD ou intérim (source : Insee)



Le taux de chômage métropolitain est de 9,2 % à la fin du quatrième trimestre 2010, en baisse de 0,1 par rapport au trimestre précédent. Le nombre de chômeurs au sens du BIT⁸ est estimé à 2,6 millions de personnes en France métropolitaine ; plus généralement, le nombre de personnes qui ne travaillent pas mais souhaitent travailler est de 3,4 millions. Cette différence entre les « chômeurs officiels » qui répondent à la définition du BIT et les personnes qui souhaitent travailler se manifeste très clairement au sein de la population rencontrée par le Secours Catholique.

1.5.2. Les situations professionnelles des personnes accueillies par le Secours Catholique

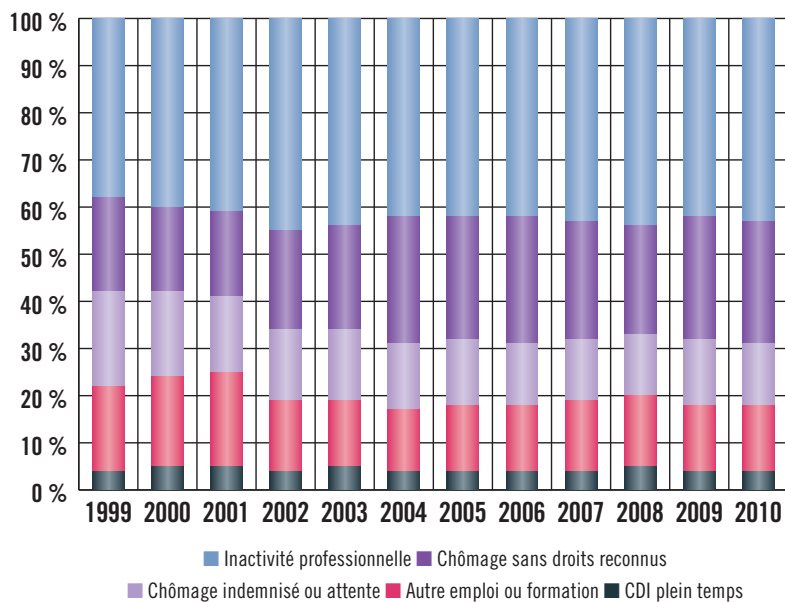
L'année 2010 est marquée par la stabilité de l'emploi, l'augmentation de l'inactivité et la diminution de la recherche d'emploi. Cette diminution est le résultat de deux évolutions marquées et de sens inverse : une nette diminution du chômage indemnisé et une augmentation du chômage non indemnisé qui ne compense pas la précédente. Le graph. 2 montre l'évolution depuis 1999 de la répartition entre les situations professionnelles regroupées en cinq catégories principales :

- CDI plein temps ;
- autres emplois (CDD, intérim, temps partiel, emplois aidés, travail indépendant ou informel) ou formation professionnelle ;
- chômage indemnisé ou en attente d'indemnisation ;
- chômage sans droits reconnus, c'est-à-dire non indemnisé ;
- inactivité professionnelle.

⁷ Secours Catholique, *Pauvreté, accélérateur d'isolement. Statistiques d'accueil 2005.*

⁸ « Un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui 1° n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2° est disponible pour travailler dans les deux semaines et 3° a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois. » (Insee).

Graph. 2. Répartition des situations rencontrées selon la situation professionnelle de la personne de référence (source : *Secours Catholique 2010*)



Les situations représentées par les trois zones inférieures sont celles qui sont relativement proches de l'emploi : elles peuvent être employées en CDI plein temps ou en emploi autre, en formation professionnelle ou au chômage indemnisé ; celles qui sont représentées par les deux zones supérieures sont relativement éloignées de l'emploi : les personnes de référence sont inactives ou en recherche d'emploi sans droit aux indemnités de chômage, ce qui suppose qu'elles n'ont jamais travaillé ou pas suffisamment, ou qu'elles ont épuisé leurs droits. Il ne faut pas oublier, dans l'analyse des chiffres, qu'il s'agit ici de personnes faisant appel au Secours Catholique : qu'il s'y trouve des personnes travaillant en CDI à plein temps n'est pas satisfaisant et l'augmentation de ces contrats chez les personnes accueillies traduit une détérioration de la capacité du CDI à plein temps d'assurer un niveau de vie décent. Quant à la forte représentation des emplois autres que le CDI, elle montre bien la fragilité de ces emplois, qui sont ceux où l'on trouve le plus de « travailleurs pauvres ».

Le taux d'activité professionnelle des demandeurs est lisible à la frontière entre chômage non indemnisé et inactivité professionnelle, entre les zones bleue et violette.

Au début des années 2000, on assiste à un éloignement de l'emploi des personnes rencontrées, dû en partie à la disparition des anciens emplois aidés. De 2004 à 2009, la tendance s'inverse : les CDI sont un peu plus fréquents, les emplois autres et la formation professionnelle progressent plus nettement et le chômage indemnisé décroît ; globalement, les personnes rencontrées sont un peu plus proches de l'emploi. En 2009, les effets de la crise

économique se traduisent par une sensible augmentation du pourcentage de chômeurs indemnisés, personnes encore proches de l'emploi, qui fait plus que compenser la diminution du pourcentage de personnes employées. Mais en 2010, les personnes rencontrées sont globalement plus éloignées de l'emploi et moins actives.

Les personnes éloignées de l'emploi sont soit en recherche d'emploi non indemnisée, soit inactives. Parmi les causes d'inactivité, certaines sont impératives : les retraités, les étudiants, les personnes invalides et celles qui n'ont pas droit au travail, pour la plupart, ne cherchent pas de travail quelles que soient les circonstances. Mais d'autres ont une certaine marge de choix, en particulier les personnes au foyer. L'état du marché du travail, mais aussi la nécessité financière sont des critères importants de cet arbitrage : si l'activité économique est créatrice d'emplois, davantage de personnes se portent sur le marché du travail. Mais il est aussi de moins en moins possible de vivre sans salaire ou avec un seul salaire et la dégradation des conditions de vie produit le même effet, alors que l'économie crée peu d'emplois. C'est ce que l'on constate en 2009 et 2010, où la part des personnes « au foyer » diminue, alors qu'elle était stable auparavant.

1.5.3. La durée des situations professionnelles s'allonge

Un autre indicateur intéressant est celui de la durée ou de la persistance de la situation professionnelle : la question posée au moment de la rencontre est « depuis quand êtes-vous dans cette situation ? ».

Tableau 4. Durée médiane de la situation professionnelle (nombre de mois)

	2009	2010
CDI plein temps	23	30
Autre emploi ou formation	9	11
Chômage indemnisé ou attente	7	10
Chômage sans droits reconnus	11	14
Sans activité professionnelle	21	21

Lecture : En 2009, les personnes qui travaillaient en CDI au moment où le Secours Catholique les a rencontrées occupaient cet emploi depuis 23 mois, en valeur médiane ; en 2010, cette durée médiane est de 30 mois.

En 2010, la durée médiane des CDI augmente fortement, ce qui traduit le fait qu'il y a moins de nouveaux titulaires de ce type de contrats parmi les personnes rencontrées qu'en 2009 (ils auraient introduit des durées courtes dans le calcul) ; de même la durée médiane de recherche d'emploi, qu'elle soit ou non indemnisée, s'allonge ; les situations « autre emploi ou formation » restent de courte durée, mais leur durée augmente aussi ; quant à la durée médiane d'inactivité, elle ne change pas.

Globalement, la proportion de personnes ayant changé de situation professionnelle au cours des six derniers mois diminue de 7 points, alors que celle des personnes dont la situation remonte à cinq ans au moins augmente de 3,5 points.

1.5.4. Le niveau de formation des personnes rencontrées progresse

Selon une tendance bien établie, le niveau de formation s'améliore d'année en année. L'illettrisme recule certes lentement, mais pour la première fois en 2010, les personnes ayant atteint un niveau secondaire sont plus nombreuses que celles n'ayant pas dépassé le primaire. Si cette évolution est positive, en revanche, l'augmentation de la proportion de personnes de niveau supérieur (bac ou plus) dans les accueils du Secours Catholique n'est pas un bon signe : un diplôme de ce niveau ne permet donc plus d'être à l'abri de la pauvreté.

Tableau 5. Niveau de formation des personnes de référence des ménages rencontrés (en %)

	2009	2010
Difficultés à lire, à écrire	13,2	12,1
Primaire	40,1	36,6
Secondaire	36,7	39,8
Supérieur	10,0	11,5
Total	100,0	100,0

Lecture : 12,1 % des demandeurs rencontrés en 2010 ont des difficultés à lire ou à écrire.

1.6. L'AUGMENTATION DE LA PART DES PERSONNES RENCONTRÉES VIVANT DANS UN LOGEMENT SE POURSUIT

Plutôt que de « logements stables » ou « logements précaires », nous parlons désormais de « logements » et de « substituts de logement », les diverses formes d'hébergements alternatives au logement ne pouvant en effet pas être qualifiées de « logements ».

Depuis 2005, la proportion de ménages rencontrés qui vivent dans un logement ne cesse d'augmenter. On peut interpréter cette hausse, en la reliant avec l'augmentation de la proportion de couples avec enfants, reflet de la fragilisation de ménages jusqu'ici relativement à l'abri de la grande pauvreté. Cette évolution dans la répartition par type de logement est encore un peu plus marquée si l'on s'en tient aux personnes françaises ou étrangères munies d'un titre de séjour, vivant en métropole : dans ce cas, la part des situations vivant dans un logement passe de 82,8 % en 2009 à 84,0 % en 2010 et inversement, la proportion de personnes vivant dans un substitut de logement passe de 17,2 % à 16,0 %. La présence dans les accueils d'étrangers en attente de statut ou sans

papers influe sur le niveau des pourcentages, mais non sur leur évolution. Nous recueillons par ailleurs trop peu d'informations sur l'état des logements concernés.

Tableau 6. Répartition des situations rencontrées selon le type de logement (en %)

		2009	2010
Logements		77,3	78,0
dont	Location HLM	39,3	40,2
	Habitat collectif	4,8	4,4
	Location privée	28,9	29,0
	Propriétaire	4,3	4,4
Substituts de logement		22,7	22,0
dont	Hôtel, pension, garni	2,2	2,0
	Caravane, péniche	1,9	1,9
	Famille, amis	8,5	8,3
	Centre d'hébergement	6,0	6,2
	Abri de fortune, rue	4,1	3,6

Lecture : 78,0 % des situations rencontrées en 2010 vivent dans un logement, dont 40,2 % en location HLM.

1.6.1. De plus en plus de ménages rencontrés sont locataires du parc social

Cette évolution est principalement due à la progression de la part des locataires du parc social, qui a augmenté d'un point par an ces trois dernières années.

Les proportions des autres logements ne marquent aucune évolution significative. La part des locataires du parc privé reste légèrement inférieure à 30 % ; les habitats collectifs, qui comprennent les foyers et les résidences (pour personnes âgées, étudiants, jeunes travailleurs, demandeurs d'asile...), sont toujours représentés à hauteur d'un peu moins de 5 % ; la part des propriétaires, quant à elle, reste voisine de 4 %, bien inférieure à ce qu'elle est dans la population française (57 %).

1.6.2. Moins de personnes à la rue, moins aussi sont hébergées par des proches

La proportion de situations hébergées en substituts de logement est, quant à elle, en recul selon une tendance constante depuis 2005. Cette diminution est principalement due à celle de la part de personnes à la rue. Mais la proportion de ménages vivant à l'hôtel ou chez des proches diminue aussi un peu tandis que celle des personnes en centre d'hébergement progresse légèrement.

1.6.3. La durée d'occupation des logements s'allonge

Comme pour la situation professionnelle, une question concerne la durée : « Depuis quand êtes-vous dans ce logement ou ce type d'hébergement ? ». En 2010, les durées médianes s'allongent toutes de un à deux mois, sauf celle des caravanes et péniches, qui progresse plus

nettement. Cette diminution de la mobilité résidentielle est un signe du moindre renouvellement de la population rencontrée et de la persistance des situations.

Tableau 7. Durée médiane d'habitation selon le type de logement (nombre de mois)

	2009	2010
Logements	25	27
dont		
Location HLM	36	37
Habitat collectif	8	9
Location privée	16	18
Propriétaire	84	85
Substituts de logement	4	6
dont		
Hôtel, pension, garni	4	5
Caravane, péniche	26	33
Famille, amis	7	9
Centre d'hébergement	2	4
Abri de fortune, rue	2	3

Lecture : en 2010, les ménages rencontrés vivant en location HLM occupaient leur logement depuis 37 mois en durée médiane.

En valeur médiane, les plus anciens occupants sont les propriétaires (sept ans), suivis par les locataires du parc social (trois ans), les ménages vivant en caravane ou en péniche (plus de deux ans) et les locataires du parc privé (un an et demi). Les autres logements ou hébergements sont le plus souvent de très courte durée.

Il ressort ainsi de ces chiffres que les logements mobiles (péniches et surtout caravanes) sont précaires non pas en termes de durée d'habitation, mais de qualité du logement.

1.6.4. Le loyer résiduel n'augmente que dans le parc social

Les augmentations importantes ces dernières années, jamais inférieures à 3,0 % depuis 2002 (+ 5,5 % en 2009), ont conduit la part des ressources des ménages modestes consacrées aux dépenses de logement à des niveaux record. L'augmentation du loyer moyen résiduel de l'ensemble des locataires rencontrés ralentit en 2010 (1,7 %). Si dans le parc social, l'augmentation est encore de 3,5 %, dans le parc privé, elle est nulle : le loyer moyen net en 2010 est égal à ce qu'il était en 2009.

L'indice de référence des loyers publié par l'Insee marque effectivement un arrêt dans sa progression, jusqu'ici très soutenue :

Tableau 8. Augmentation annuelle de l'indice de référence des loyers (source : Insee)

2006	2007	2008	2009	2010
+ 6,9 %	+ 5,8 %	+ 7,9 %	+ 7,7 %	+ 1,9 %

Ces évolutions relativement positives, au sein du public accueilli par le Secours Catholique, ne doivent cependant

pas faire oublier l'ampleur dramatique et récurrente du problème du logement et de l'hébergement en France, à laquelle elles ne sont pas, et de loin, proportionnées. Le rapport de la fondation Abbé Pierre sur l'état du mal-logement en France en témoigne année après année⁹, corroboré en décembre 2010 par l'enquête de l'INSEE sur le sujet¹⁰.

1.7. LES RESSOURCES DES MÉNAGES RENCONTRÉS

1.7.1. Moins de ménages sans ressources et moins d'anomalies de perception

En 2010, les ménages sans aucune ressource au moment de leur rencontre avec le Secours Catholique sont plus rares, même en tenant compte des étrangers en attente de statut ou sans papiers. C'est même un des chiffres les plus bas jamais enregistrés : 14,8 % de l'ensemble des situations ou 9,2 % des situations françaises ou étrangères disposant d'un statut en règle, vivant en métropole (respectivement 16,1 % et 10,3 % en 2009).

Une des raisons à cela est certainement la diminution des retards ou anomalies de perception : 11,9 % de l'ensemble des ménages rencontrés en signalaient au moins un en 2009, ils ne sont que 10,3 % en 2010¹¹ et c'est, là encore, la plus faible valeur enregistrée dans nos données. Au-delà certainement des efforts produits par les différentes administrations concernées, la stabilisation des situations constatée dans le domaine de l'emploi et du logement explique en partie cette amélioration, les délais et anomalies se produisant bien souvent à l'occasion d'un changement qui nécessite un réexamen des droits.

Les situations sans ressources étant moins fréquentes, les proportions de bénéficiaires de tous les types de ressources augmentent :

Tableau 9. Répartition des situations selon le type de ressources¹² (en %)

	2009	2010	Variation
Aucun revenu	16,1	14,8	- 1,3
Revenus du travail seulement	8,3	8,8	+ 0,5
Transferts sociaux seulement	39,2	39,5	+ 0,3
Revenus du travail et transferts sociaux	23,9	24,0	+ 0,1
Autres ressources en plus	12,5	12,9	+ 0,4
Total	100,0	100,0	

Lecture : en 2010, 14,8 % de l'ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique n'avaient aucun revenu au moment de leur rencontre.

⁹ Fondation Abbé Pierre, L'état du mal-logement en France, 16^e rapport annuel, 2011.

¹⁰ « Être sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles », Insee Première n° 1330, janvier 2011.

¹¹ Pour les ménages vivant en métropole et rencontrés par le Secours Catholique, français ou étrangers disposant d'un statut en règle, le taux d'anomalies passe de 13,0 % en 2009 à 11,2 % en 2010 : les problèmes de perception concernent davantage ces personnes qui ont des droits à faire valoir que les étrangers sans statut, aussi leur taux d'anomalies est-il toujours plus élevé.

¹² Les revenus du travail sont tous les revenus issus ou dérivés du travail : salaires, allocations chômage, indemnités journalières, retraites ; les transferts sociaux comprennent les allocations familiales, les aides au logement, les allocations aux personnes handicapées et le RSA ; les ressources « autres » comprennent principalement les bourses d'études, les pensions alimentaires et les revenus du travail informel.

De façon plus détaillée, on constate :

- une diminution de la proportion de bénéficiaires d'allocations chômage cohérente avec celle des chômeurs indemnisés ;
- une augmentation de la proportion de bénéficiaires d'allocations familiales à relier avec celle des familles avec enfants ;
- une augmentation de la proportion de bénéficiaires d'allocations logement, à relier avec celle des occupants de logements ;
- une augmentation de la proportion de salariés qui ne correspond à aucune évolution des situations professionnelles.

Toutes ces évolutions sont de moins de 1 %.

Mais on assiste surtout à une forte augmentation du nombre et de la proportion de bénéficiaires du RSA, sur laquelle nous nous étendons davantage dans la suite de cette analyse.

1.7.2. Le revenu moyen s'accroît sensiblement

Le revenu moyen de l'ensemble des situations rencontrées, à l'exclusion de celles qui n'ont aucun revenu, est de 914 € en 2010, supérieur de 4,0 % à sa valeur de 2009 qui était de 879 €. L'augmentation est même de 4,4 % pour les situations françaises ou étrangères disposant d'un titre de séjour, vivant en métropole.

La distribution des revenus des ménages rencontrés n'est pas symétrique, les revenus les plus faibles étant beaucoup plus nombreux que les plus élevés, aussi le revenu médian est-il un indicateur plus fiable : il passe quant à lui de 816 € en 2009 à 850 € en 2010, soit une augmentation de 4,2 %, équivalente à l'augmentation du revenu moyen. Il faut toutefois souligner que si, en pourcentage, l'augmentation de revenu est significative, en valeur, elle n'est que de 35 € par mois, ce qui ne change pas grand-chose pour les ménages rencontrés.

En valeur moyenne, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,5 % en 2010¹³ et l'augmentation de pouvoir d'achat des ménages rencontrés serait donc de 2,5 %. Cet indice des prix rend cependant mal compte de la structure particulière des budgets des ménages rencontrés qui fait une large place aux dépenses de logement, d'énergie et d'alimentation. Nous avons vu plus haut que l'augmentation des loyers avait été très modérée ; celle des prix de l'énergie a été de 6,6 % en 2010, après une diminution de 5,8 % en 2009 : par rapport à 2008, l'augmentation nette n'est que de 0,4 % sur l'ensemble des deux années ; enfin l'indice des prix de l'alimentation et des produits de base proposés par une épicerie sociale du Secours Catholique a augmenté de 1,7 % en 2010 en valeur moyenne, après une hausse de 1,4 % en 2009.

En dehors des prix de l'énergie, dont la forte augmentation a compensé la diminution enregistrée l'année précédente, tous les prix ont donc connu des hausses modérées et cela confirme que le pouvoir d'achat des ménages

rencontrés en 2010 est sensiblement supérieur à celui des ménages rencontrés en 2009 ; c'est sans doute une des raisons de la stabilité des accueils.

1.7.3. Ce sont les revenus issus ou dérivés du travail qui progressent le plus

Les ménages qui ne perçoivent que des revenus issus ou dérivés du travail, à l'exclusion de tout transfert social, sont ceux qui voient leurs revenus progresser le plus (+ 5,6 %). Il s'agit plus particulièrement de ménages sans enfant, retraités ou travaillant parfois en CDI. Le RSA n'y est pour rien, en principe, puisqu'il s'agit des revenus du travail hors transferts sociaux. Le revenu moyen des ménages qui ne perçoivent que des transferts sociaux connaît lui aussi une forte augmentation (+ 4,5 %).

Tableau 10. Évolution du revenu moyen selon les types de ressources

	2009	2010	Variation
Revenus du travail seulement	816 €	862 €	+ 5,6 %
Transferts sociaux seulement	737 €	770 €	+ 4,5 %
Revenus du travail et transferts sociaux	1 070 €	1 116 €	+ 4,3 %
Autres ressources en plus	978 €	990 €	+ 1,2 %
Ensemble	879 €	914 €	+ 4,0 %

Lecture : Les ménages qui ne perçoivent que des revenus issus ou dérivés du travail, ont en 2010 un revenu moyen de 862 €.

Le SMIC n'a pourtant pas augmenté dans ces proportions : en valeur horaire brute, il est passé de 8,71 € au début de 2009 à 8,82 € à la fin de juin 2009 et à 8,86 € à la fin de décembre 2009, pour ne plus changer en 2010 : en valeur moyenne, cela représente une augmentation de 1,1 % entre 2009 et 2010. Il faut donc penser que les emplois occupés par les personnes rencontrées en 2010 sont plus rémunérateurs que ceux des personnes rencontrées en 2009 (durée, ancienneté ?).

Les revenus autres sont essentiellement les bourses d'études et les pensions alimentaires, parfois aussi les revenus du travail informel : ces revenus, qui assurent souvent un complément substantiel aux autres types de revenu, augmentent, semble-t-il, très nettement moins que les autres en 2010 puisque le revenu moyen des personnes qui en perçoivent n'augmente que de 1,2 %.

1.7.4. Le niveau de vie moyen des ménages rencontrés en 2010 est de 576 € contre 550 € en 2009

Le niveau de vie est estimé par le revenu par équivalent adulte, ou revenu par unité de consommation¹⁴. En 2010, il est en moyenne de 576 €, supérieur de près de 5 % à ce qu'il était en 2009.

¹³ Source Insee : Indice des prix à la consommation - IPC - Ensemble des ménages - France (Métropole + DOM) - par fonction de consommation - Électricité, gaz et autres combustibles - Ensemble.

¹⁴ Voir la définition dans l'introduction.

Ce revenu par UC est à comparer avec le seuil de pauvreté, dont la dernière valeur publiée par l'Insee concerne l'année 2009 : elle est égale à 954 € pour une personne seule. Plus de 90 % des ménages rencontrés ont un niveau de vie inférieur à ce seuil. Mais le seuil de pauvreté étant calculé comme 60 % de la médiane des revenus par UC en France, on peut calculer un seuil à 50 % et un seuil à 40 % qui délimitent une pauvreté encore plus marquée :

Tableau 11. Proportion de ménages rencontrés dont le niveau de vie est inférieur au dernier seuil de pauvreté publié

	Montant du seuil de pauvreté	Part de ménages rencontrés par le Secours Catholique dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté
Seuil à 60 % de la médiane	954 €	92,3 %
Seuil à 50 % de la médiane	795 €	82,3 %
Seuil à 40 % de la médiane	636 €	60,9 %

60 % des ménages rencontrés ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté à 40 % de la médiane (et il s'agit du seuil calculé pour l'année 2009, celui de 2010 étant vraisemblablement supérieur) : les ménages rencontrés par le Secours Catholique sont toujours parmi les plus pauvres de France.

1.7.5. L'endettement des ménages varie peu

La proportion de ménages rencontrés ayant des impayés est, en 2010, inférieure de 3 points à sa valeur de 2009 (60 % contre 63 %). Chez les ménages ayant des impayés, les plus fréquents concernent les loyers et l'énergie ; la fréquence de ces deux postes a sensiblement augmenté en 2010, surtout celle des impayés d'énergie. En revanche, on note une diminution sensible de la fréquence des impayés de crédit à la consommation. Quant au montant médian des impayés, il passe de 764 € en 2009 à 780 € en 2010, soit une augmentation de 2,1 %, relativement modérée.

1.8. LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA) SE MET EN PLACE

2010 est la première année pleine de fonctionnement du RSA et il nous semble nécessaire de nous y attarder.

1.8.1. Ses bénéficiaires sont en nette augmentation

La montée en régime est perceptible dans nos données :

- en 2008, 26,2 % de l'ensemble des situations rencontrées, familles ou personnes seules, percevaient effectivement le RMI et 3,8 % l'attendaient ;
- en 2009, 27,5 % percevaient le RMI en début d'année ou le RSA ensuite et 3,8 % l'attendaient ;
- en 2010, 34,7 % perçoivent le RSA et 3,6 % l'attendent, soit plus de 7 % de plus que l'année précédente.

Encadré 1. Situation professionnelle combinée

Pour tenir compte au mieux des situations professionnelles des ménages rencontrés, nous calculons une « situation professionnelle combinée » à partir de celles des deux conjoints ou de l'adulte seul. Les situations professionnelles sont classées par ordre de proximité décroissante à l'emploi : CDI plein temps ; emploi autre ou formation ; chômage indemnisé ; recherche d'emploi non indemnisé ; inactivité professionnelle. Lorsqu'il s'agit d'un foyer monoparental, la situation professionnelle combinée est identique à celle de l'unique adulte du foyer.

S'il s'agit d'un couple, on retient la situation professionnelle la plus proche de l'emploi, qu'elle soit celle de la personne de référence ou celle du conjoint. Ainsi « Au moins un chômeur indemnisé » signifie qu'un des deux adultes est dans cette situation professionnelle et que l'autre est soit chômeur indemnisé lui aussi, soit en recherche d'emploi non indemnisé, soit inactif, aussi proche ou moins proche de l'emploi mais pas davantage.

1.8.2. La possibilité de cumul du RSA avec une activité salariée est la principale raison de l'augmentation du nombre de bénéficiaires

Le taux de perception du RSA augmente nettement pour toutes les catégories de situations professionnelles par rapport à 2008 (RMI seul) et 2009 (RMI jusqu'en juin, RSA ensuite).

Tableau 12. Pourcentage de bénéficiaires réels et potentiels du RSA* parmi les ménages rencontrés par le Secours Catholique selon la situation professionnelle combinée

	2008*	2009*	2010
Aucune activité professionnelle	23,5	23,6	28,0
Au moins un en recherche d'emploi non indemnisé	63,6	63,4	72,1
Au moins un chômeur indemnisé	8,8	9,8	14,7
Au moins un emploi autre ou formation	20,9	23,8	35,6
Au moins un CDI plein temps	3,4	4,9	12,7
Ensemble	30,0	31,3	38,3

*RMI en 2008, puis jusqu'en juin 2009 ; RSA ensuite.

Lecture : parmi les ménages rencontrés dans lesquels aucun adulte n'exerce d'activité professionnelle, 23,5 % percevaient le RMI en 2008, 23,6 % en 2009 (RMI puis RSA) et 28,0 % en 2010 (RSA).

L'augmentation par rapport à l'année précédente est particulièrement sensible pour les ménages où l'un au moins des deux adultes a un emploi, que ce soit en CDI (+ 7,8 %) ou un emploi autre ou une formation (+ 11,8 %).

La perception du RMI était déjà possible pendant quelque temps, avant la mise en place du RSA, pour des personnes reprenant une activité professionnelle, mais cela ne concernait qu'un petit nombre de personnes, alors que le RSA cible particulièrement ces personnes qui travaillent ; elles perçoivent alors le RSA activité, parfois en plus du RSA socle.

Le taux de perception est aussi très sensiblement supérieur à ce qu'il était auparavant pour les ménages où l'un au moins des deux adultes est en recherche d'emploi non indemnisée et pour les inactifs ; il s'agit alors du RSA socle.

1.8.3. Les publics ciblés par le RSA socle et activité

Le taux de perception du RSA selon la situation professionnelle combinée des bénéficiaires (tableau 12) montre bien les publics ciblés par le dispositif. Ainsi, parmi les ménages rencontrés par le Secours Catholique : - 28,0 % seulement des ménages sans aucune activité professionnelle perçoivent ou attendent le RSA en 2010. Dans cette catégorie de ménages se trouvent les étudiants, les personnes retraitées, handicapées ou invalides et les étrangers sans droit au travail, tous non éligibles au RSA. Les bénéficiaires du RSA n'exerçant aucune activité professionnelle sont essentiellement les personnes au foyer et les inactifs « autres » qui sont souvent des personnes en grande précarité. Pour ces personnes, le RSA a purement et simplement remplacé le RMI et l'allocation de parent isolé (API), la fusion de ces deux allocations expliquant sans doute la majeure partie de l'augmentation du taux de perception.

- Les ménages comptant au moins un adulte en recherche d'emploi non indemnisée sont pour près des trois quarts bénéficiaires, qu'ils perçoivent effectivement le RSA ou l'attendent. Ils sont la cible spécifique du RSA socle. Les non-bénéficiaires de cette catégorie n'ont pas de caractéristiques très nettes : les étrangers y sont un peu plus fréquents et on y mentionne plus souvent une rupture de versement ; le non-recours au RSA socle n'est pas le plus important. C'est dans cette catégorie qu'on trouve le plus de bénéficiaires potentiels, c'est-à-dire ceux dont le dossier est à l'étude : cela indique qu'il s'agit souvent de personnes dont la situation professionnelle est instable et qui enchaînent des emplois précaires et des périodes d'inactivité. Mais même là et malgré les critiques qui remontent du terrain, le RSA est plus performant que ne l'était le RMI : on comptait 9,0 % de bénéficiaires potentiels dans ce groupe en 2008 et 2009, ils ne sont que 7,5 % en 2010. Dans les autres situations professionnelles, le taux de bénéficiaires potentiels ne dépasse pas 3,0 % en 2010.

- Les ménages comptant au moins un adulte chômeur indemnisé ne perçoivent (ou n'attendent) le RSA qu'à hauteur d'un sur six. Le RSA peut se cumuler avec les allocations chômage, mais celles-ci sont intégrées dans

les ressources du foyer, le RSA étant une allocation différentielle.

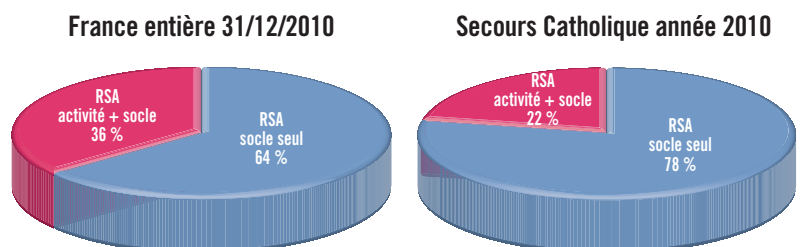
- 35,6 % des ménages comptant au moins un emploi autre qu'un CDI ou une formation professionnelle perçoivent (ou attendent) le RSA. Ils sont la cible spécifique du RSA activité, mais c'est aussi sans doute ici que le non-recours est le plus important : en ne tenant compte parmi ces ménages que de ceux qui sont théoriquement éligibles au RSA (âge, nationalité, montant des ressources), on arrive à un taux de perception de 48,0 %, soit moins de la moitié. Les non-bénéficiaires n'ont pas de caractéristique particulière, si ce n'est d'avoir des ressources irrégulières. La possibilité de cumul d'une allocation à caractère social avec un revenu du travail n'est pas encore bien connue ou parfois bien acceptée, car elle suppose des contrôles. L'irrégularité de l'activité professionnelle est certainement un facteur important de non-recours.

- Les ménages comptant au moins un adulte en CDI plein temps ne perçoivent le RSA qu'à hauteur d'un sur huit.

1.8.4. Les bénéficiaires du RSA activité ont un revenu médian supérieur de plus de 20 % à ceux du RSA socle seul

La répartition des bénéficiaires entre le RSA socle seul et le RSA activité (cumulé ou non avec le RSA socle) diffère nettement au Secours Catholique de ce qu'elle est dans l'ensemble de la France¹⁵ : les bénéficiaires du RSA socle seul, ceux qui n'ont pas d'activité professionnelle ou qui sont en recherche d'emploi non indemnisée, sont nettement plus fréquents dans les accueils du Secours Catholique et vraisemblablement, les ménages qui cumulent le RSA avec un revenu d'activité parviennent mieux à s'en sortir que ceux qui n'ont pas de revenu d'activité.

Graph. 3. Répartition comparée des bénéficiaires du RSA socle seul et du RSA socle + activité



La différence de revenu est en effet conséquente. Toutes ressources confondues, le revenu moyen des ménages rencontrés par le Secours Catholique en 2010 est de :

- 839 € pour les bénéficiaires du RSA socle seul ;
 - 1 034 € pour les bénéficiaires du RSA activité (en plus ou non du RSA socle), soit 23,2 % d'écart.

La différence est importante, mais le montant du revenu atteint reste faible et ne permet pas à ces ménages de s'en

¹⁵ <http://www.rsa-revenu-de-solidarite-active.com>

sortir totalement par eux-mêmes, puisqu'ils s'adressent au Secours Catholique. Et surtout, malgré leur désir de travailler, nombreux sont ceux qui ne trouvent pas d'emploi et doivent se contenter du RSA socle.

■ 1.9. UNE DEMANDE ALIMENTAIRE EN HAUSSE

Nos informations sur les demandes formulées par les personnes qui viennent dans les accueils sont fragmentaires : pour qu'elles soient complètes, il faudrait que des informations nous remontent lors de chaque rencontre ; or une même situation ne donne lieu qu'à un relevé annuel ponctuel. Même dans ces conditions, l'examen de la nature des demandes est toutefois intéressant :

Tableau 13. Demandes les plus fréquentes (en %)

	2009	2010
Écoute, conseil, accueil	54,2	53,2
Alimentation	49,4	53,3
Loyer, factures ¹⁶	-	11,7
Vêtements	8,8	9,7
Démarches administratives	3,8	5,9

Lecture : 53,3 % des personnes ou familles rencontrées en 2010 venaient chercher une aide alimentaire. Une même situation peut formuler plusieurs demandes.

¹⁶ Cette rubrique n'existait pas sous cette forme en 2009.

¹⁷ Secours Catholique, Ressources, crise et pauvreté. Statistiques d'accueil 2009.

La plupart des personnes viennent d'abord chercher quelqu'un qui prenne le temps de les écouter, car l'isolement est un facteur majeur de pauvreté. Mais ensuite, la première demande concrète est l'alimentation : après avoir payé leurs factures, beaucoup n'ont même plus de quoi se nourrir. La demande d'aide pour les factures vient loin derrière, ce qui montre bien la priorité qui leur est accordée dans la gestion des budgets. L'étude de 2009 sur les budgets des ménages¹⁷ mettait en évidence l'importance des dépenses contraintes dans le budget des ménages pauvres (globalement, elles représentent les deux tiers du revenu) et le faible montant de ce qui restait pour se nourrir ; la nette augmentation de la demande alimentaire en 2010 témoigne du resserrement de ce solde.

On note aussi une augmentation du secours financier moyen : calculé toujours sur cet échantillon incomplet de rencontres, il passe de 78 € en 2009 à 85 € en 2010 alors qu'il était stable depuis trois ans.

L'aide alimentaire et l'aide en argent sont des solutions de dépannage, elles ne peuvent en aucun cas combler un niveau de ressources chroniquement insuffisant.



© ELODIE PERRIOT / S.C.

2. LES JEUNES

Les études, enquêtes et statistiques sont nombreuses sur ce sujet et il ne peut être question d'en faire le tour complet. Notre objectif est de contribuer à la connaissance de la pauvreté des jeunes à partir de l'analyse de nos données, en les reliant parfois à des données plus générales. Pour ce faire, nous disposons des données issues des dossiers d'accueil que nous avons complétées par celles d'une enquête spécifique, plus limitée en nombre mais plus détaillée et plus qualitative sur les problématiques spécifiques aux jeunes.

La toute première question qui se pose est : quels âges retenir comme limites à l'étude ? Les études sur les jeunes adoptent des limites diverses et bien qu'une tranche d'âge couramment utilisée soit celle des 18 à moins de 25 ans, nous avons décidé d'ouvrir notre enquête aux 18-25 ans inclus, pour rester dans le cadre de jeunes majeurs et pour voir comment l'âge de 25 ans, posé en particulier comme limite à la perception du RSA, constitue un passage. L'analyse des dossiers d'accueil se fixe donc aussi sur cette tranche d'âge.

■ 2.1. POURQUOI LE SECOURS CATHOLIQUE S'INTÉRESSE-T-IL AUX JEUNES ?

Avec le taux élevé du chômage des jeunes, particulièrement frappés par la crise économique, avec l'allongement de la durée des études, le développement des emplois précaires, le coût du logement, etc., la précarité des jeunes est aujourd'hui une question centrale qui concerne bien plus que les jeunes eux-mêmes et interroge sur l'avenir de notre société. Le Secours Catholique, comme tout acteur de la société, est concerné par ce sujet. Deux constats légitiment en outre le choix de cette thématique.

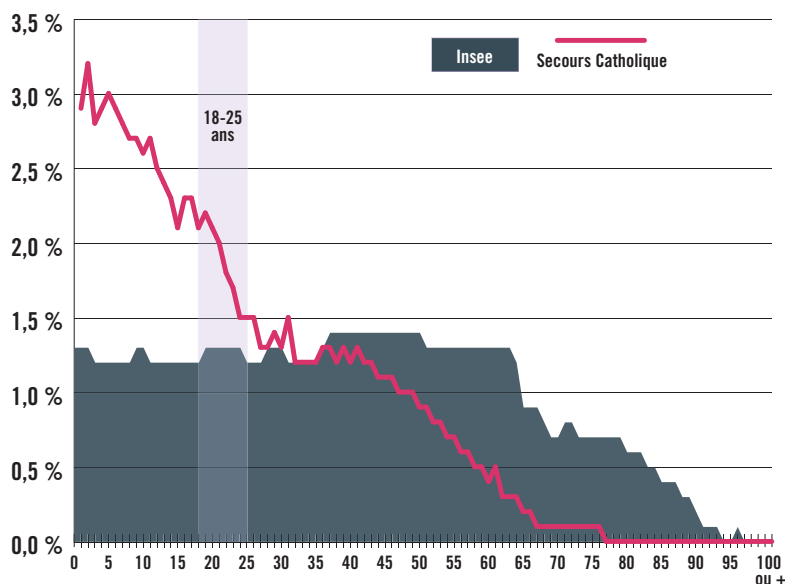
2.1.1. Le risque de pauvreté des jeunes est plus élevé que celui des plus âgés

Les demandeurs âgés de 18 à 25 ans ne représentent que 12 % des situations accueillies en 2010, un peu moins même qu'en 2009 (13 %) et, en ciblant l'analyse sur cette question, on ne traite qu'une fraction des situations rencontrées. Mais si l'on compare la répartition par âge (hommes et femmes confondus) dans l'ensemble de la France¹⁸ avec la répartition

¹⁸ Source : Insee, estimations de population (résultats provisoires arrêtés à la fin de 2010).

par âge de l'ensemble des personnes rencontrées par le Secours Catholique, en tenant compte de tous les individus d'une même famille¹⁹ (graph. 4), on met clairement en évidence la particulière fragilité des enfants et des jeunes ; ils sont en effet nettement plus nombreux, proportionnellement, dans les accueils du Secours Catholique que dans l'ensemble de la population. Plus ils sont jeunes, plus leur fragilité est manifeste. Nous avons déjà traité le thème des enfants et des familles dans le rapport sur les accueils de 2007²⁰, celui des jeunes se situe dans la continuité. À la charnière entre la pauvreté des enfants et celle des adultes, la pauvreté des jeunes a les caractéristiques de cette difficile transition entre la dépendance et l'autonomie.

Graph. 4. Comparaison de la répartition par âge au Secours Catholique et dans la population française (âge atteint dans l'année)



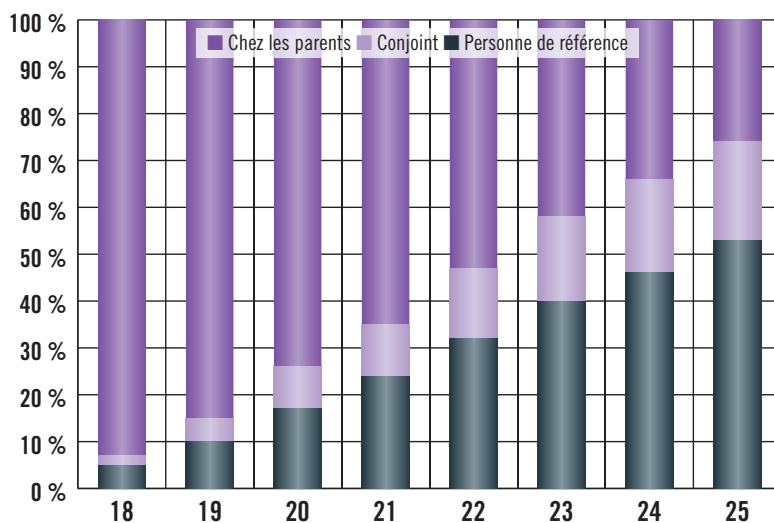
Sources : Insee, estimations de population France entière (résultats provisoires arrêtés à la fin de 2010). Secours Catholique 2010.

L'Insee dresse le même constat : en 2009, le taux de pauvreté des jeunes de 18 à 24 ans est de 22,5 %²¹, à comparer avec celui de la population totale qui est de 13,5 %. C'est la tranche d'âge la plus fragile.

2.1.2. La pauvreté des jeunes est aussi celle de leurs familles

La base de données issue des dossiers d'accueil comporte 11 006 situations dont la personne de référence a entre 18 et 25 ans, mais 24 159 ménages, soit plus du double, comptent au moins un jeune de cette tranche d'âge, soit comme personne de référence, soit comme conjoint, soit comme « enfant » au foyer. Le graphique 5 montre l'autonomie croissante des jeunes avec l'âge.

Graph. 5. Répartition des jeunes rencontrés selon leur position dans le foyer, en fonction de leur âge (source : Secours Catholique)



À 18 ans, les jeunes vivent à plus de 90 % avec leurs parents, mais plus ils avancent en âge, plus ils prennent leur indépendance ; à 25 ans, 26 % d'entre eux seulement vivent encore au domicile parental, 53 % sont les personnes de référence de leur foyer, que ces jeunes vivent seuls ou en couple et 21 % sont conjoints de personnes jeunes elles-mêmes ou plus âgées.

Tableau 14. Proportion de jeunes n'habitant pas chez leurs parents selon l'âge (en %)

	Insee 2005 ²²	Secours Catholique 2010
18-21 ans	17	20
22-25 ans	61	61

Sources : Insee, Secours Catholique

Comparés à l'ensemble des personnes de leur âge, les jeunes en difficulté que nous rencontrons sont aussi nombreux à habiter chez leurs parents entre 22 et 25 ans ; par contre, entre 18 et 21 ans, nous rencontrons un peu plus de jeunes qui ne vivent plus au domicile familial et c'est certainement une cause majeure des difficultés de leur vie. Qu'il s'agisse d'enfants placés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) qui, à leur majorité légale, se trouvent contraints de prendre leur indépendance ou de jeunes vivant dans des familles en trop grande difficulté sociale ou financière pour qu'ils puissent y rester, le fait de se retrouver sans appui familial et souvent sans domicile à un âge qui est loin d'être celui d'une véritable autonomie les fragilise énormément.

La différence entre les pourcentages n'est cependant pas très importante et à l'évidence, beaucoup de familles gardent leurs enfants avec elles tant qu'ils ne sont pas en mesure d'être indépendants. Cela pèse lourdement sur ces familles, qui ne perçoivent plus d'allocations familiales.

¹⁹ Cette répartition porte sur 276 261 individus, adultes et enfants, dont nous connaissons l'année de naissance.

²⁰ Secours Catholique, *Familles, enfance et pauvreté. Statistiques d'accueil 2007.*

²¹ Source : Insee, Nombre et taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté selon leur âge, année 2009.

²² « L'indépendance des jeunes adultes : chômeurs et inactifs cumulent les difficultés », Insee Première n° 1156, sept. 2007, d'après les résultats de l'enquête logement 2005.

Pour prendre deux exemples, par le simple jeu des unités de consommation, un couple, à revenus identiques, voit son niveau de vie diminuer de 25 % lorsqu'il a à sa charge un jeune sans revenu dont la situation n'ouvre plus droit aux allocations familiales. Et pour une mère seule, la diminution est de 33 %.

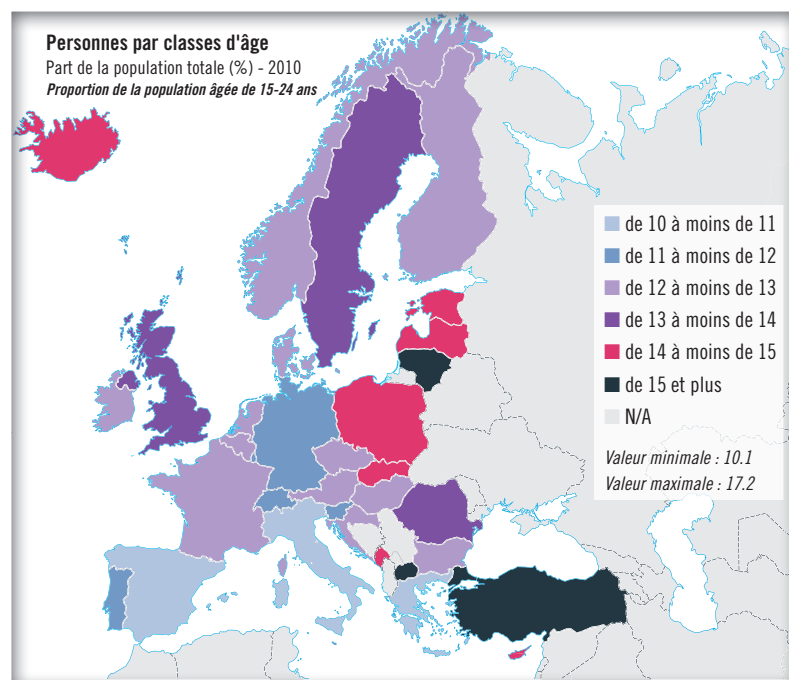
■ 2.2. LES JEUNES EN EUROPE

Pour situer la question dans un cadre plus large, nous reprenons quelques éléments chiffrés dans les autres pays européens (ou plus largement, dans des pays de l'OCDE).

2.2.1. Proportion de jeunes dans la population

En 2010, la proportion de jeunes de 15 à 24 ans est de 12,5 % en France, légèrement supérieure à la moyenne des 27 pays membres de l'Union européenne (12,1 %).

Carte 1. Proportion de jeunes dans la population des pays d'Europe (source : Eurostat)



2.2.2. L'âge moyen de départ du domicile parental ²³

L'âge moyen de départ du domicile parental varie grandement selon les États membres, même si, dans tous les États membres, les hommes habitent plus longtemps chez leurs parents que les femmes. En 2007, l'âge moyen auquel les hommes quittaient le domicile de leurs parents variait de 23,1 ans en Finlande et de 24,2 ans en France ainsi qu'aux Pays-Bas, à 31,5 ans en Bulgarie, en Slovaquie et en Slovénie. En ce qui concerne les femmes, l'âge moyen était inférieur à 30 ans dans tous les États membres, s'échelonnant de 22,0 ans en Finlande, 23,1 ans en France et 23,2 ans aux Pays-Bas à 29,8 ans en Slovaquie, 29,6 ans en Slovénie et 29,5 ans en Italie.

²³ Ce paragraphe est emprunté à : Eurostat, « La jeunesse en Europe, un portrait statistique du mode de vie des jeunes », communiqué de presse 177/2009, 10 décembre 2009.

²⁴ Ce paragraphe s'inspire très largement de la note Dares Analyses 2011-039, « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2010 », mai 2011, direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

²⁵ Sont considérées comme « actives » les personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un. La « part du chômage » est la proportion de personnes au chômage dans l'ensemble de la population étudiée, alors que le « taux de chômage » est la proportion de chômeurs parmi les actifs.

2.2.3. Les taux d'emploi et de chômage des jeunes ²⁴

Le taux d'activité ²⁵ des jeunes Français de 15 à 24 ans est un des plus faibles de l'Union européenne à 15 : il est d'un peu moins de 40 % et seuls l'Italie, la Grèce, la Belgique et le Portugal ont une proportion inférieure de jeunes actifs. Les 15-24 ans sont en effet assez peu présents sur le marché du travail en France, en raison d'une formation initiale assez longue et d'une faible proportion de jeunes qui travaillent pendant leurs études (formation en alternance, « petits boulots »...).

Tableau 15. Taux d'emploi et de chômage des jeunes de 15 à 24 ans en 2010 (%)

États de l'Union européenne	Taux d'emploi (a)	Part de chômage (b)	Taux d'activité (c) = (a) + (b)	Taux de chômage [(b) / (c)] x 100
Italie	20,5	7,9	28,4	27,8
Grèce	20,3	10,0	30,3	33,0
Belgique	25,2	7,3	32,5	22,5
Portugal	28,5	8,2	36,7	22,3
France	30,8	8,9	39,7	22,4
Irlande	30,5	11,6	42,1	27,6
Espagne	24,9	17,8	42,7	41,7
Union européenne à 27	34,1	9,0	43,1	20,9
Union européenne à 15	37,0	9,3	46,3	20,1
Finlande	38,8	10,6	49,4	21,5
Allemagne	46,2	5,1	51,3	9,9
Suède	38,7	13,0	51,7	25,1
Autriche	53,6	5,2	58,8	8,8
Royaume-Uni	47,6	11,6	59,2	19,6
Danemark	58,1	9,3	67,4	13,8
Pays-Bas	63,0	6,0	69,0	8,7

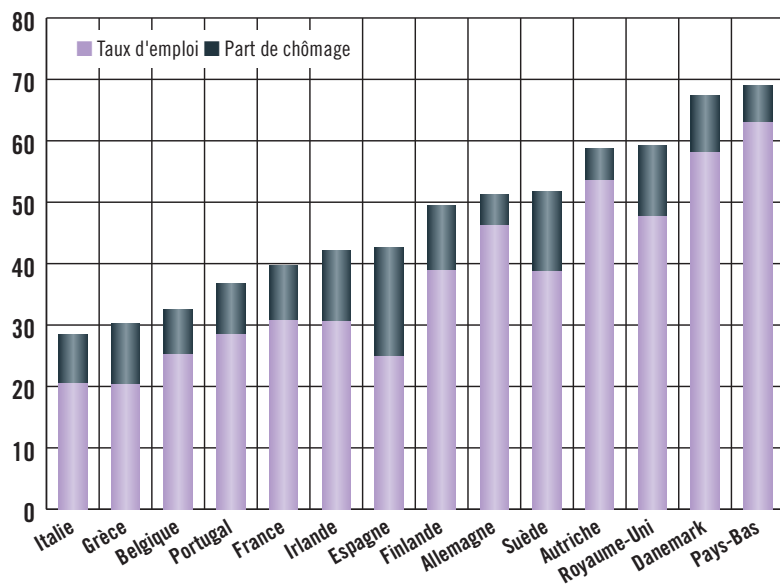
Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail (EFT) 2010 ; calculs Dares.

Lecture : en Allemagne, 46,2 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans occupent un emploi en 2010 ; 5,1 % sont au chômage, soit 9,9 % de ceux qui sont présents sur le marché du travail (taux de chômage).

Le graphique 6 reprend les chiffres du tableau 15 en ce qui concerne le taux d'emploi et la part du chômage des jeunes de 15 à 24 ans et permet de distinguer plusieurs cas :

- Des pays comme l'Espagne ou, dans une moindre mesure, le Royaume-Uni, la Suède, l'Irlande ou la Grèce où les actifs sont en grande partie des chômeurs ; leur taux de chômage est relativement élevé.
- Des pays comme l'Allemagne, l'Autriche ou les Pays-Bas où les jeunes actifs sont surtout employés et très peu au chômage ; leur taux de chômage est faible.
- Des pays intermédiaires dont fait partie la France, qui ont un taux de chômage proche de la moyenne.

Graph. 6. Taux d'emploi et part du chômage des jeunes de 15 à 24 ans dans l'Union européenne à 15 (en %)



2.2.4. La transition études-emploi ²⁶

Le taux de chômage des moins de 25 ans demeure élevé (20,6 % en janvier 2011) dans l'Union européenne à 27 (19,9 % dans la zone euro). Avec 23,2 %, la France dépasse cette moyenne de 2,6 points, à mi-chemin entre les pays qui affichent des taux deux à trois fois inférieurs, comme les Pays-Bas (7,8 %) et l'Allemagne (8,3 %) et ceux où ils approchent du double de la moyenne, comme l'Espagne (43,1 %) ou les pays baltes.

La comparaison des taux de chômage des jeunes masque des modes de transition de l'école à l'emploi très différenciés, par exemple quant à la durée des études. En 2008, l'âge médian des jeunes qui quittent le système éducatif culmine à 26 ans au Danemark, la France étant à nouveau proche de la moyenne OCDE (21 ans).

Le poids du cumul emploi-études est un autre facteur de différence. Il concerne en moyenne 32 % des jeunes (y compris formations en alternance et travail à temps partiel) dans les pays de l'OCDE. En le rapprochant de la durée des études, l'OCDE distingue quatre groupes :

- « Étudier d'abord, travailler ensuite » ; la France se situe avec la Belgique, l'Espagne, l'Italie et le Portugal dans ce groupe où les deux indicateurs ne dépassent pas la moyenne.
- « Étudier tout en travaillant » ; au Royaume-Uni et en Suède, la durée des études est plus courte qu'en moyenne, mais le cumul avec l'emploi plus répandu.
- « Étudier longtemps tout en travaillant » ; durée de scolarité et cumul emploi-études sont supérieurs à la moyenne en Europe du Nord (à l'exception de la Suède) et aux Pays-Bas.
- « Le modèle de formation en apprentissage » est un sous-ensemble du précédent (notamment en Allemagne).

²⁶ Ce paragraphe est emprunté à la note n° 224 du Centre d'analyse stratégique, « Emploi et chômage des jeunes : un regard comparatif et rétrospectif », mai 2011.

Bien qu'il ait doublé en vingt ans chez les 15-29 ans scolarisés, le cumul emploi-études ne concerne aujourd'hui en France que 15 % d'entre eux, avec des écarts importants selon l'âge. Il ne dépasse pas 8 % avant 20 ans, malgré le poids de l'enseignement professionnel (un tiers des élèves du secondaire). De fait, un jeune peu ou pas diplômé sur deux, lorsqu'il sort de ses études, n'a jamais travaillé ou n'a connu que des « petits boulots ». Entre 20 et 24 ans en revanche, un jeune scolarisé sur quatre étudie tout en travaillant, soit trois fois plus qu'au début des années 1990. La nature des emplois occupés varie également avec l'âge. Pour les 15-19 ans, en majorité lycéens, le cumul emploi-études recouvre principalement l'alternance dans l'enseignement professionnel. Le spectre d'activité est plus large après 20 ans : parmi les 19 % d'étudiants du supérieur qui travaillaient en 2006, seul un tiers occupait un emploi en lien avec ses études (apprentissage ou stage) et 15 % des emplois dits « pré-insérés ». La diffusion limitée de ce cumul explique pour une bonne part le faible taux d'emploi des jeunes en France, où elle pèse sur le taux global. Elle contribuait en 2005 pour près de six points à l'écart avec les Pays-Bas, et pour plus de quatre avec le Danemark et le Royaume-Uni.

■ 2.3. LES JEUNES « DEMANDEURS »

Dans cette partie, nous nous intéressons aux ménages rencontrés par le Secours Catholique qui ont pour personne de référence un jeune âgé de 18 à 25 ans.

2.3.1. La jeunesse : une phase de transition et d'instabilité

Le tableau 16 présente les principales caractéristiques des ménages dont la personne de référence a entre 18 et 25 ans comparées à celles des ménages dont la personne de référence a 26 ans et plus. Si tous ces ménages sont en difficulté, puisqu'ils s'adressent au Secours Catholique, cette comparaison met en évidence la nature particulière des difficultés propres aux jeunes.

Les jeunes sont bien plus souvent des premiers contacts venant au Secours Catholique de leur propre initiative, ils sont plus rarement adressés (et donc suivis) par les services sociaux.

On compte parmi eux beaucoup de jeunes étrangers en attente de statut, arrivés depuis peu, parlant encore mal le français ; ces étrangers viennent plus souvent d'Afrique subsaharienne et moins souvent du Maghreb.

Les jeunes sont plus souvent célibataires ou en couple sans enfant ; les parents isolés sont plus rares chez eux que chez les ménages plus âgés mais les couples avec enfants sont presque aussi fréquents. On note chez eux moins d'accidents de la vie (abandon, décès, maladie, handicap) ; le seul problème plus fréquent est

l'éloignement de la famille ou la rupture familiale ; malgré cela, les jeunes ont plus souvent que les plus âgés des proches présents.

Professionnellement, les jeunes sont plus souvent actifs²⁷ que les moins jeunes : leur taux d'emploi est un peu plus faible, mais ils sont plus souvent en formation professionnelle et plus souvent aussi en recherche d'emploi, surtout non indemnisée : un quart seulement des jeunes accueillis en recherche d'emploi perçoit des allocations chômage, contre un tiers des plus âgés. En ce qui concerne les inactifs, on trouve chez les jeunes plus d'étudiants, plus de personnes au foyer et de personnes sans droit au travail ; mais il y a

²⁷ C'est-à-dire employés, en formation professionnelle ou en recherche d'emploi.

aussi évidemment moins de retraités et d'invalides. Toutes ces situations professionnelles sont beaucoup plus souvent récentes que chez les plus âgés : le fait qu'ils soient jeunes l'explique en partie, mais cela témoigne aussi de la difficulté qu'ils ont à stabiliser leur vie professionnelle. Ils ont pourtant un niveau de formation sensiblement supérieur à celui des autres demandeurs. (Cf. encadré 2.)

Les jeunes sont nettement plus souvent en substitut de logement (chez des proches, dans des centres d'hébergement ou à la rue) mais aussi dans des habitats collectifs (foyers, résidences, centres d'accueil pour demandeurs d'asile) et en location privée ; on compte en revanche parmi les jeunes peu de locataires HLM et très peu de propriétaires. Dans l'ensemble, leur logement est de moindre qualité. Très souvent, ils sont dans ce logement ou ce type de logement depuis peu de temps. Leurs loyers sont un peu plus faibles que ceux des plus âgés, mais l'écart est moindre que celui qui existe entre les revenus, si bien que leurs taux d'effort sont un peu supérieurs à ceux des ménages plus âgés.

Les jeunes sont beaucoup plus souvent sans ressources : ils perçoivent en effet dans une moindre proportion toutes les ressources ou presque, que soit celles qui découlent du travail (salaire, chômage, Sécurité sociale) mais aussi les transferts sociaux (allocations familiales, aides au logement, allocations aux personnes handicapées, RSA) qui leur sont tous moins accessibles du fait de leur âge, de leur logement ou de leur situation familiale. Les seuls revenus qui leur soient propres sont les bourses d'études, mais 1,5 % seulement des jeunes accueillis en perçoivent. Le revenu moyen des jeunes est inférieur de 15 % à celui des ménages plus âgés (pour les seuls ménages ayant des revenus) ; leur revenu par unité de consommation moyen, indicateur de leur niveau de vie, est inférieur de 10 %.

Encadré 2. Un nouvel indicateur de l'insertion des jeunes : la part des NEET (Source : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, Dares)

La Commission européenne a adopté en 2010 un nouvel indicateur concernant l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Cet indicateur, dénommé « part des NEET », mesure la part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, que cette dernière soit initiale ou non, parmi l'ensemble des jeunes (NEET, Neither in Employment nor in Education and Training).

Pour la France, ont été retenus comme faisant partie des NEET, les jeunes au chômage ou inactifs au sens du BIT qui ne poursuivent pas leurs études initiales et qui n'ont pas déclaré suivre à la date de l'enquête une autre formation.

Selon les calculs de la Dares, 14,9 % de l'ensemble des 15-29 ans ne sont ni en formation, ni en emploi, en moyenne sur l'année 2010, après 14,8 % en 2009. Parmi ceux-ci, 57,5 % sont au chômage au sens du BIT, tandis que 42,5 % sont inactifs. Pour les 20-24 ans, la part des NEET est de 17,7 % pour les hommes et de 19,2 % pour les femmes.

La part des NEET atteint 75,5 % chez les jeunes de 18 à 25 ans rencontrés par le Secours Catholique ; parmi ceux-ci, 53,2 % sont en recherche d'emploi et 46,8 % sont inactifs à l'exception des étudiants, soit une répartition proche de celle calculée par la Dares pour les 15-29 ans. La part des NEET dans les accueils du Secours Catholique est très supérieure à la valeur nationale, ce qui semble montrer la pertinence de cet indicateur pour mesurer la précarité des jeunes.

Tableau 16. Caractéristiques des ménages jeunes comparées à celles des plus âgés (en % sauf les montants, en euros)

Caractéristiques des ménages rencontrés	Année 2010	Jeunes 18-25 ans	Plus de 25 ans	Écart
Premiers contacts		75,4	63,6	+11,8
Origine des premiers contacts	Initiative individuelle	25,2	19,5	+5,7
	Services sociaux	69,5	74,9	-5,4
Nationalité	France (métropole et outre-mer)	70,5	70,9	-0,4
	Maghreb	4,3	8,9	-4,6
	Afrique subsaharienne	12,5	8,6	+3,9
	Europe de l'Est	6,3	5,2	+1,1
	Autres	6,4	6,4	0,0
Statut (si la personne de référence est étrangère)	Statut accordé	31,6	53,1	-21,5
	Statut demandé en attente	60,1	37,3	+22,8
	Débouté, sans papiers	8,3	9,6	-1,3
Étrangers en France depuis moins de 6 mois		32,3	15,8	+16,5
Étrangers ne maîtrisant pas le français		48,8	36,6	+12,2
Type de ménage	Homme seul	27,7	24,3	+3,4
	Femme seule	19,2	15,7	+3,5
	Couple sans enfant	10,3	5,8	+4,5
	Père seul	1,0	3,6	-2,6

20 STATISTIQUES D'ACCUEIL 2010

Tableau 16. suite

Caractéristiques des ménages rencontrés	Année 2010	Jeunes 18-25 ans	Plus de 25 ans	Écart
	Mère seule	21,2	27,5	-6,3
	Couple avec enfant(s)	20,6	23,1	-2,5
Circonstances particulières	Abandon, séparation, divorce récent	10,9	15,0	-4,1
	Maladie ou accident dans la famille	2,4	6,5	-4,1
	Famille éloignée, rupture familiale	11,9	5,8	+6,1
	Violences subies	2,2	1,5	+0,7
Situation professionnelle	Emploi	14,9	16,9	-2,0
	<i>dont</i> CDI plein temps	2,7	4,7	-2,0
	CDD plein temps	1,7	1,4	+0,3
	Intérim, saisonnier	3,3	2,6	+0,7
	Temps partiel	4,3	5,4	-1,1
	Emplois aidés	1,0	0,7	+0,3
	À son compte	0,3	0,8	-0,5
	Autre travail	1,6	1,3	+0,3
	Formation professionnelle	4,0	1,3	+2,7
	Chômage	40,2	38,7	+1,5
	<i>dont</i> Chômage indemnisé ou attente	10,2	13,3	-3,1
	Chômage sans droits reconnus	30,0	25,4	+4,6
	Inactivité	40,9	43,1	-2,2
	<i>dont</i> Étudiant	5,6	0,6	+5,0
	Inaptitude santé	2,3	12,1	-9,8
	Retraite, préretraite	0,0	5,9	-5,9
	Au foyer	11,3	8,4	+2,9
	Sans droit au travail	12,2	7,5	+4,7
	Autre sans emploi	9,5	8,6	+0,9
Dans cette situation professionnelle depuis moins de 6 mois		43,4	26,4	+17,0
Formation	Difficultés à lire, à écrire	9,4	12,5	-3,1
	Primaire	28,2	37,9	-9,7
	Secondaire	48,7	38,4	+10,3
	Supérieur	13,7	11,2	+2,5
Logement/hébergement	Logement	63,9	79,9	-16,0
	<i>dont</i> Location HLM	25,0	42,2	-17,2
	Habitat collectif	6,7	4,0	+2,7
	Location privée	31,4	28,8	+2,6
	Propriétaire	0,8	4,9	-4,1
	Substituts de logement	36,1	20,1	+16,0
	<i>dont</i> Hôtel, pension, garni	2,2	2,0	+0,2
	Caravane, péniche	3,0	1,8	+1,2
	Famille, amis	15,3	7,3	+8,0
	Centre d'hébergement	9,9	5,7	+4,2
	Abri de fortune, rue	5,7	3,3	+2,4
Dans ce logement/hébergement depuis moins de 6 mois		41,9	23,3	+18,6
Ressources perçues	Aucunes	30,5	12,8	+17,7
	Travail et emplois aidés	13,6	15,6	-2,0
	Formation professionnelle	1,9	0,5	+1,4
	Chômage	8,9	12,9	-4,0
	Sécurité sociale	1,6	5,3	-3,7
	Allocations familiales	28,3	31,6	-3,3
	Allocations personnes handicapées	2,0	9,2	-7,2
	Prestations logement	46,7	59,9	-13,2
	RSA	26,7	36,2	-9,5
	Bourse d'études	1,5	0,3	+1,2
	Pension alimentaire	2,4	5,2	-2,8
	Autres	8,2	8,0	+0,2
Montant moyen des ressources (hors sans ressources)		784 €	927 €	-15,4 %
Loyer moyen net (ensemble des logements)		191 €	205 €	-6,8 %
Taux d'effort net moyen (ensemble des logements)		24,4	22,1	+2,3
Existence d'impayés		50,7	61,2	-10,5
Nature des impayés	Loyer, accession à la propriété	38,9	38,9	0,0
	Gaz, électricité, combustibles	34,8	35,6	-0,8
	Eau	12,2	14,7	-2,5
	Téléphone, Internet, TV	9,6	7,2	+2,4
	Impôts, taxes, redevances	8,2	10,2	-2,0
	Mensualités de crédit	11,8	13,2	-1,4
	Assurance habitation, voiture, santé	8,3	9,5	-1,2
	Découvert bancaire	25,3	19,0	+6,3

Deux points principaux ressortent :

- La précarité des jeunes, que l'on mesure en particulier par la courte durée de leur situation professionnelle ou de l'occupation de leur logement, ou aussi de leur séjour en France. La jeunesse est un moment de transition dans tous les domaines, familial, professionnel, résidentiel, etc., mais souvent ces transitions sont difficiles et s'effectuent en plusieurs fois ; or l'instabilité est facteur de pauvreté.
- Leur faible perception de toutes les ressources qu'elles soient. L'emploi, et surtout l'emploi durable, leur est difficilement accessible (avec pour conséquence l'absence de droits au chômage et, in fine, de droits à la retraite), mais ce n'est compensé par rien puisque les transferts sociaux leur sont aussi peu destinés et qu'ils sont très peu éligibles au logement social. Dans cette phase de difficile transition, l'État et les employeurs sont relativement absents, seule la famille, autant qu'elle le peut, joue son rôle de providence, même quand cela la met elle-même en difficulté.

2.3.2. Mais les jeunes ne sont pas si différents...

Une fois soulignées les différences, il faut admettre que sur bien des points, elles ne sont pas très marquées et qu'elles sont le plus souvent subies.

La répartition selon la situation familiale porte la marque de la jeunesse en faisant plus de place aux célibataires et aux couples sans enfant, mais elle n'est pas fondamentalement différente de celle des plus âgés ; beaucoup de jeunes souhaitent fonder une famille mais doivent attendre pour cela une indépendance financière qui est longue à venir. En outre, les séparations sont plus rares à cet âge.

En termes d'activité professionnelle, les jeunes sont globalement un peu plus actifs que les plus âgés, mais s'ils sont à peu près aussi présents dans toutes les formes d'emploi, ils sont nettement moins nombreux à travailler en CDI. Ils sont à peine plus nombreux à chercher un emploi, mais c'est beaucoup plus souvent sans indemnisation du chômage. Les causes majeures d'inactivité sont l'absence de droit au travail, pour les étrangers, et la présence d'enfant(s). Ces différences de situations professionnelles sont pour la plupart subies et résultent moins de leur choix que des conditions posées à leur embauche. Beaucoup plus nombreux que les plus âgés à être étudiants ou en formation professionnelle, ils ont un niveau de formation globalement plus élevé, mais cela ne leur facilite pas l'accès au travail.

Le parc social leur étant largement inaccessible, c'est dans le parc privé ou dans des structures collectives qu'une partie des jeunes parvient à se loger. Mais les exigences de garanties des bailleurs privés sont telles que cela reste difficile, même avec les garanties Loca-Pass²⁸ : « Il arrive que les agences refusent de louer un logement avec une Garantie Loca-Pass au motif qu'elle ne couvre que 18 mois sur les 36 (au moins) d'un bail et que l'accord de l'organisme

est donné après la signature de celui-ci. L'aide Loca-Pass est destinée à rassurer les bailleurs. Dans la pratique, beaucoup d'entre eux continuent à préférer des locataires munis d'une caution parentale »²⁹. C'est donc chez des proches, famille ou amis, que beaucoup de jeunes s'installent, pour des durées nécessairement limitées.

Enfin en ce qui concerne la gestion de leur budget, même avec des revenus moins élevés, ils ont moins souvent des dettes et celles-ci sont d'un montant moins élevé. Ils n'ont en particulier pas plus de dettes de loyers ou d'énergie et, si le téléphone ou Internet sont un peu plus souvent mentionnés, c'est une question de génération et de mode de vie. Les découverts bancaires sont une soupape de sécurité, mais cela ne les conduit pas au surendettement ; par contre, on peut supposer qu'ils ont des frais bancaires... Les jeunes aspirent à la stabilité, comme le révèlent toutes les enquêtes, mais ils sont l'objet de la méfiance de leurs interlocuteurs, aussi bien dans l'emploi que dans le logement, et ceux qui n'ont pas une famille pour les épauler risquent de se trouver vraiment à la dérive.

Encadré 3. La métaphore du chameau

À partir des constats précédents, on peut considérer la période 18-25 ans, ou plus largement ce qu'on appelle la jeunesse, comme la traversée d'un désert que tous font, sans considération de moyens financiers ou humains, pour passer de l'enfance à l'âge adulte. Ce désert a toujours existé, mais aujourd'hui, il est beaucoup plus grand qu'autrefois et sa traversée dure beaucoup plus longtemps.

C'est un désert : l'État est globalement peu présent, malgré divers dispositifs spécifiques³⁰ ; les employeurs ne sont pas là non plus, du moins en termes de « vrais emplois ». Et dans ce désert, il y a des mirages : l'espoir que suscitent un rendez-vous à la mission locale, un entretien d'embauche, une formation ou un stage... qui se révèlent sans lendemain. La seule façon de réussir à traverser ce désert sans trop de dommages, c'est d'avoir un chameau, et ce chameau, ce sont les parents. Tant du point de vue financier que du point de vue moral, ce sont eux qui assurent, sans démissionner pour la plupart, le soutien indispensable ; et ce dans la plus grande discrétion et l'indifférence de la société et des pouvoirs publics.

Quant aux jeunes qui n'ont pas de chameau, ou dont le chameau manque d'endurance, ils ont toutes chances de se perdre sans retour possible.

■ 2.4. SIX TYPES DE JEUNES EN DIFFICULTÉ

Au-delà de ces caractéristiques globales, les difficultés des jeunes revêtent des formes diverses, selon leur situation professionnelle et familiale, leur nationalité et leur statut, qui conditionnent leurs droits et leur accès au logement. La typologie suivante, même si elle n'épuise

²⁸ Système de cautionnement pour la location de logements. L'organisme s'engage alors à régler au bailleur le loyer et autres charges locatives en cas de difficultés financières. En contrepartie, la personne bénéficiant de cette aide s'engage à rembourser les sommes avancées.

²⁹ Wikipédia, article « Loca-Pass ».

³⁰ Le Loca-Pass est un de ces dispositifs dont on a noté les failles ci-dessus. Autre dispositif : la mission locale. Le rapport n° 2010-M-019-02 de l'Inspection générale des finances (juillet 2010) note : « Le taux d'accès à l'emploi des jeunes suivis par les missions locales est faible (28 % en moyenne), mais il est comparable aux performances des autres dispositifs d'accompagnement des jeunes en difficultés d'insertion ».

pas le sujet, permet de mieux cerner des difficultés de nature très différente. Nous avons retenu six types, car un nombre moins important masquait certaines populations et un nombre plus important aboutissait à des types difficiles à caractériser.

2.4.1. Les jeunes en extrême précarité (17 %)

Ce sont en majorité des jeunes étrangers sans statut administratif : venant principalement d'Europe de l'Est et d'Afrique subsaharienne, ils sont arrivés en France depuis peu. Ce sont le plus souvent des hommes seuls, ne parlant pas bien le français et qui ont des difficultés à lire, à écrire. Ils sont en attente de statut ou plus rarement sans papiers, n'ont aucune ressource et aucun droit à faire valoir en dehors de l'aide médicale Etat (AME). Mais dans ce groupe, on trouve aussi des jeunes Français sans famille ou en rupture familiale.

Ces jeunes vivent dans la rue, en squat ou chez des proches, dans des logements souvent surpeuplés. Éloignés de leur famille, sans famille ou ayant rompu avec elle, ils ne peuvent en attendre aucune aide même affective. Ils demandent principalement au Secours Catholique de l'aide pour l'hébergement, les démarches administratives et les frais de déplacement.

2.4.2. Les jeunes en recherche d'emploi, étudiants ou en formation (21 %)

Célibataires pour la plupart, avec une plus forte proportion d'hommes, ils n'ont pas de ressources propres, à part, pour un petit nombre, une bourse d'études. Éloignés de leur famille, ils vivent en ville chez des proches ou dans des résidences ou foyers. Une partie d'entre eux sont étudiants ou en formation professionnelle, et ont un niveau d'études le plus souvent secondaire ou supérieur ; les autres sont pour la plupart en recherche d'emploi non indemnisée, avec parfois un passage par l'emploi. Ce sont pour la plupart des premiers contacts et beaucoup s'adressent au Secours Catholique de leur propre initiative, avec une demande essentiellement alimentaire. Ces jeunes sont en effet pour plus des trois quarts sans ressources, ils ne perçoivent en particulier même pas d'aide au logement puisqu'ils n'ont pas assez de revenus pour avoir un logement personnel. Cette situation est celle de beaucoup de jeunes, en cours ou en fin de formation, mais ceux que nous rencontrons sont ceux que leurs parents ne peuvent aider suffisamment. Faute de soutien familial, les jeunes en formation risquent d'abandonner leurs études ou leur formation pour trouver au plus vite des moyens d'existence, compromettant ainsi tout leur avenir. Quant à ceux qui ont fini leur formation, leur passage à l'emploi se révèle souvent difficile et décevant, faute d'une orientation bien menée ou d'un niveau suffisant.

2.4.3. Les jeunes travailleurs (14 %)

Français pour la plupart, ce sont pour les deux tiers des célibataires, avec une proportion de femmes nettement plus importante que celle des hommes, mais aussi pour un quart d'entre eux des couples sans enfant. Ils sont surtout locataires du parc privé, beaucoup moins souvent du parc social. Proches de l'emploi, soit ils travaillent effectivement, soit ils sont au chômage indemnisé, mais dans plus de la moitié des cas, cette situation remonte à moins de six mois : la précarité de l'emploi est leur principale difficulté. Leurs ressources sont le plus souvent liées à leur travail seulement – ils ne perçoivent en particulier pas le RSA – et elles sont souvent irrégulières. Leur niveau de formation est élevé, presque toujours au moins secondaire et souvent supérieur. Une particularité de ce groupe est de signaler plus que les autres des anomalies ou des délais de perception, principalement des allocations chômage ou des allocations logement. Ils signalent aussi plus souvent que les autres groupes une rupture dans leur trajectoire : perte d'emploi récente, maladie ou accident. Ils sont enfin plus souvent endettés que dans les autres groupes. Ces jeunes qui se débrouillent seuls restent fragiles, les variations de leur situation professionnelle se répercutent sur l'ensemble de leurs revenus et ils sont à la merci du moindre accident de la vie. Ces difficultés sont sans doute passagères, mais elles témoignent de leur difficulté à stabiliser leur vie malgré un bon niveau de formation et un désir évident de travailler.

2.4.4. Les jeunes mères bénéficiaires du RSA (22 %)

La perception du RSA est la principale caractéristique de ce groupe qui comprend essentiellement des personnes ne vivant que des transferts sociaux, sans anomalies de perception. Ce sont surtout de jeunes mères seules, avec un ou plusieurs enfants, locataires du parc social, ayant un niveau d'études primaire. Ces jeunes femmes sont le plus souvent en recherche d'emploi non indemnisée ou au foyer. Sans que ce soit majoritaire, il est cependant caractéristique de ce groupe de signaler que l'emploi et la formation lui sont inaccessibles. En dehors du RSA socle, ces jeunes femmes perçoivent aussi des allocations familiales, des allocations logement, parfois des pensions alimentaires, et elles bénéficient, dans la mesure de leurs droits, de la CMU et des tarifs sociaux pour l'énergie. Ces jeunes femmes, bien accompagnées par les services sociaux, bénéficient ainsi de tout le soutien possible, mais cela ne suffit pas pour échapper à la pauvreté. Nous avons déjà repéré ce type de pauvreté dans l'étude de la pauvreté féminine³¹ : ces jeunes mères ne peuvent sortir des difficultés qu'en accédant à la formation et à l'emploi avant qu'il ne soit trop tard.

³¹ Secours Catholique, La pauvreté au féminin. Statistiques d'accueil 2008.

2.4.5. Les jeunes familles étrangères (9 %)

Situé entre le groupe des jeunes étrangers et celui des jeunes mères, ce groupe comprend surtout des familles avec enfants, couples ou mères seules, dont plus de la moitié sont de nationalité étrangère, surtout d'Afrique subsaharienne et d'Europe de l'Est, mais aussi de pays de l'Union européenne ; plus de la moitié des étrangers de ce groupe disposent d'un titre de séjour en règle, mais les personnes en attente de statut sont aussi relativement nombreuses. La non-maîtrise du français et l'illettrisme sont caractéristiques de ce groupe. Ces familles vivent parfois en location privée, mais surtout dans des substituts de logement : chez des proches, en centre d'hébergement, à l'hôtel, mais aussi en caravane. Toutes les familles de ce groupe ne sont pas rom, mais leur situation s'en rapproche. Elles perçoivent des allocations familiales, parfois le RSA mais peu d'allocations logement et, de façon assez caractéristique, des revenus « autres » (« petits boulots », travail au noir...). Leur situation est intermédiaire entre celle des jeunes hommes étrangers qui se débrouillent seuls dans la plus grande précarité et celle des jeunes mères françaises pour lesquelles tous les dispositifs existants sont mobilisés : il s'agit ici plus d'une mise à l'abri d'urgence en raison des enfants, mais les solutions durables passent par l'apprentissage du français, la régularisation de la situation administrative et la stabilisation dans le logement.

2.4.6. Les jeunes familles françaises (17 %)

Ce groupe, presque exclusivement de nationalité française, est intermédiaire entre celui des jeunes travailleurs, célibataires pour la plupart, et celui des jeunes mères seules. Si les couples avec enfants y sont les plus nombreux, tous les autres types de ménages y sont représentés. Ce qui caractérise le plus ce groupe, sans que ce soit la situation de tous ses membres, c'est une proportion élevée de ménages ruraux, avec des propriétaires plus fréquents ; la majorité est cependant locataire, plus souvent du parc privé que du parc social. Ces ménages cumulent souvent revenus du travail et transferts sociaux. Après les jeunes travailleurs, ce sont eux qui ont le plus souvent un emploi. On peut aussi noter que plus de la moitié des familles de ce groupe ont des proches présents, susceptibles de leur apporter une aide matérielle ou morale en cas de besoin. Ce qui les caractérise, c'est souvent un problème de santé ou de handicap, une perte d'emploi récente ou un endettement important, parfois aussi une séparation. Ce groupe avait lui aussi été identifié dans l'étude de la pauvreté des femmes³² : ces familles parviennent à s'en sortir seules, mais leur situation est fragile et elles peuvent connaître des difficultés qui les amènent à chercher de l'aide. Elles sont dans ce cas bien soutenues par les travailleurs sociaux. Ces difficultés ont des chances de rester passagères,

pourvu que ce qui les a provoquées rentre dans l'ordre rapidement (dans les trois quarts des cas, ce sont en effet de nouveaux contacts), mais ce type de difficultés n'est pas propre à cette classe d'âge et beaucoup de familles connaissent ainsi une situation précaire dans le sens où elles sont à la merci du moindre accident.

2.4.7. Les ressources des six types de jeunes en difficulté

Les types de ressources et leur montant moyen résument bien les caractéristiques des six types de situations décrits ci-dessus :

Tableau 17. Type de ressources³³ et revenu moyen par type de jeunes en difficulté

	Répartition selon le type des ressources (en %)					Total	Revenu moyen (hors sans ressources)
	Aucunes	Travail seul	Transferts seuls	Travail et transferts seuls	Autres en plus		
Jeunes en extrême précarité	90,2	0,3	2,1		7,4	100,0	302 €
Jeunes en recherche d'emploi, étudiants ou en formation	77,0	7,8	3,5	1,1	10,6	100,0	467 €
Jeunes travailleurs	5,1	36,9	3,4	49,6	5,0	100,0	800 €
Jeunes mères bénéficiaires du RSA	0,0	0,0	82,1	2,3	15,6	100,0	894 €
Jeunes familles françaises	1,0	1,3	42,6	41,0	14,1	100,0	827 €
Jeunes familles étrangères	19,4	0,7	58,6	1,9	19,4	100,0	512 €
Ensemble	30,5	7,4	34,4	15,8	11,9	100,0	784 €

Lecture : 90,2 % des en extrême précarité sont sans ressources ; le revenu moyen des autres jeunes en extrême précarité est de 302 €.

2.5. ÉVOLUTION DEPUIS DIX ANS

Depuis 2000, le pourcentage de jeunes de 18 à 25 ans diminue régulièrement dans les accueils : ils étaient 15 % en 2000, ils ne sont que 12 % en 2010. La composition de cette population a connu quelques changements importants :

2.5.1. Plus de jeunes étrangers

La part des jeunes étrangers est presque deux fois plus élevée en 2010 (30 %) qu'elle ne l'était en 2000 (16 %), l'Afrique subsaharienne et l'Europe de l'Est étant les principales provenances concernées. Parmi ces jeunes étrangers, la proportion de personnes en attente de statut ou sans papiers a aussi augmenté de 7 points. Ce type de pauvreté repéré dans la typologie du paragraphe précédent a donc connu une augmentation importante ces dix dernières années.

³² Ibid.

³³ Voir supra, note 10.

2.5.2. Plus de familles avec enfants

Les familles avec enfants sont plus fréquentes, couples et parents isolés dans la même proportion, tandis que les ménages sans enfant, surtout les célibataires, voient leur part diminuer. Cette évolution trouve une confirmation au niveau national : « Ce sont les jeunes vivant en couple mais sans enfants qui s'en sortent le mieux : seulement 10 % d'entre eux sont pauvres en termes de conditions de vie. Ces jeunes ont un risque de pauvreté plus faible que leurs homologues vivant en couple avec des enfants, ou ne vivant pas encore en couple, et cela à situation professionnelle et niveau de vie équivalents³⁴. »

2.5.3. Un meilleur niveau de formation mais l'illettrisme augmente

Le niveau de formation est sensiblement plus élevé, avec 13 points de moins pour le niveau primaire, 9 points de plus pour le niveau secondaire et 2 points de plus pour le niveau supérieur (bac ou plus) ; et presque deux fois plus de jeunes sont aujourd'hui en formation professionnelle qu'il y a dix ans. Toutefois, en dix ans l'illettrisme a progressé de 2 points. Nous rencontrons dans les accueils des jeunes pour qui lire un plan afin de se rendre quelque part est impossible.

2.5.4. Recul de l'emploi, augmentation du chômage

L'emploi a nettement régressé chez ces jeunes en situation de pauvreté, avec la quasi-disparition des emplois aidés dans leur forme antérieure, et une diminution aussi des emplois « autres », « petits boulots » ou travail informel, dont le chiffre est évidemment beaucoup moins assuré. Le nombre de titulaires d'emplois aidés dans les accueils au début de la période laisse à penser que les emplois aidés de 2000 ne permettaient bien souvent pas de sortir de la pauvreté.

Le chômage est nettement plus important, globalement, qu'en 2000 (+ 7 points), mais c'est le résultat de deux évolutions de sens inverse : les jeunes chômeurs indemnisés voient leur part diminuer de 3 points, tandis que les jeunes en recherche d'emploi sans droit à indemnisation voient leur part augmenter de 10 points. L'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi est de plus en plus difficile, et même lorsqu'ils trouvent un travail, celui-ci ne leur assure que peu ou pas d'indemnités de chômage.

L'inactivité professionnelle est du même ordre en 2010 qu'en 2000, avec un petit peu moins d'étudiants et un peu plus d'étrangers sans droit au travail.

Ces évolutions constatées pour les jeunes en difficulté sont le reflet d'évolutions comparables pour l'ensemble des jeunes en France : allongement des études et meilleur niveau de formation, recul de l'emploi, augmentation du chômage mais aussi mobilité croissante des jeunes sur le marché du travail³⁵.

³⁴ « L'indépendance des jeunes adultes : chômeurs et inactifs cumulent les difficultés », Insee Première n° 1156, sept. 2007.

³⁵ Voir en particulier la note d'analyse n° 224 du Centre d'analyse stratégique : « Emploi et chômage des jeunes : un regard comparatif et rétrospectif », mai 2011.

2.5.5. Moins de précarité extrême dans le logement

Les différences en matière de logement/hébergement ne sont pas très marquées, mais la proportion de logements augmente au total de 3 points. Ce sont les formes les plus précaires (centre d'hébergement et rue) qui diminuent le plus sensiblement et ce alors même que les étrangers sans revenu et sans droits sont plus nombreux.

2.5.6. Moins de situations sans ressources

En ce qui concerne les ressources, la proportion de personnes ou familles sans aucun revenu diminue de 4 points. Les bénéficiaires de revenus du travail et d'allocations chômage sont moins fréquents, mais il existe un peu plus de boursiers et surtout davantage de bénéficiaires de l'allocation logement et plus encore du RSA : le pourcentage de bénéficiaires du RMI dans la tranche d'âge étudiée tournait autour de 12 % jusqu'en 2008, avec le passage au RSA, il est passé à 17 % en 2009, année de transition, et à 27 % en 2010.

2.5.7. L'accès au RSA

La tranche d'âge étudiée va de 18 à 25 ans inclus, alors que le RSA n'est ouvert qu'à partir de 25 ans sauf conditions particulières et restrictives ; d'autre part, l'allocation de parent isolé (API) a été regroupée avec le RSA alors que jusqu'ici, elle était regroupée avec les prestations familiales. Le Tableau 18 montre comment a évolué la perception du RMI entre 2000 et 2008, puis en 2009 (RMI jusqu'en juin, RSA ensuite) et en 2010 (RSA).

Tableau 18. Pourcentage de bénéficiaires du RMI (2000 - juin 2009) puis du RSA (juin 2009 - 2010) selon l'âge (en %)

Âge	2000	2008	2009	2010
18 ans	4,9	8,7	12,1	14,9
19 ans	5,6	8,0	11,0	15,3
20 ans	7,4	7,9	12,3	20,2
21 ans	8,2	10,2	13,1	19,5
22 ans	8,8	9,9	14,3	24,8
23 ans	10,6	10,8	16,2	24,8
24 ans	11,3	12,1	14,3	26,0
25 ans	15,7	15,0	18,4	27,0

Lecture : parmi les personnes rencontrées par le Secours Catholique, 4,9 % des jeunes de 18 ans percevaient le RMI en 2000, ils étaient 8,7 % en 2008.

Jusqu'en 2008, les bénéficiaires du RMI de moins de 25 ans sont essentiellement de jeunes parents, isolés ou en couple. Très peu nombreux à 18 ans, ils sont de plus en plus fréquents en avançant en âge. Le taux de perception du RMI a augmenté entre 2000 et 2008, surtout pour les plus jeunes. En 2009, le passage au RSA au milieu

de l'année, avec la fusion RMI-API, se traduit par une nette augmentation du taux de perception, de 3 points au moins à presque tous les âges par rapport à l'année précédente. Et en 2010, l'augmentation par rapport à 2009 est encore plus marquée, de 3 points pour les plus jeunes à 12 points pour les personnes de 24 ans. Le passage en année pleine compte sûrement pour une bonne part dans cette augmentation, mais l'accès au RSA activité produit aussi de l'effet.

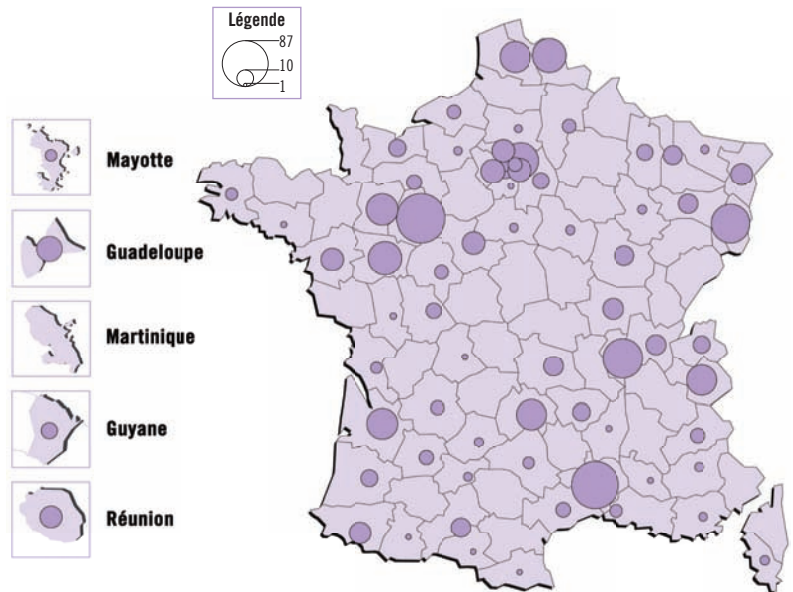
Sauf de façon infinitésimale³⁶, le RSA ne concerne avant 25 ans que des familles avec enfants. Il est alors étonnant de constater que, si l'âge de 25 ans marquait une rupture dans le précédent dispositif, avec une nette augmentation des bénéficiaires entre 24 et 25 ans, la perception du RSA en 2010 n'augmente que très peu à cet âge. La perception du RSA permet certainement à une partie de ces jeunes de s'en sortir seuls, sans recours au Secours Catholique. Mais le non-recours est peut-être aussi particulièrement le fait de jeunes, célibataires ou en couple, sans enfant, dont la situation professionnelle est instable et qui ignorent leurs droits ou ne souhaitent pas les faire valoir. Le groupe des jeunes travailleurs du paragraphe 2.4.3 est sans doute en partie concerné par ce non-recours. L'accès aux droits sociaux est clairement lié à la situation familiale : les ménages avec enfants sont mieux informés et, sans doute aussi, plus contraints par la nécessité de les faire valoir.

■ 2.6. L'ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES

Cette enquête a été menée en mars et avril 2011 auprès de jeunes âgés de 18 à 25 ans inclus au moment de l'enquête. Toutes les délégations du Secours Catholique ont été invitées à proposer le questionnaire aux jeunes qu'elles connaissaient, en incluant de jeunes bénévoles, stagiaires ou volontaires, et aussi à aller au-devant de jeunes en difficulté dans divers lieux. Comme nos précédentes enquêtes, celle-ci est une « enquête-action », c'est-à-dire qu'elle avait vocation à initier des contacts avec des jeunes pour mieux les connaître et se faire connaître d'eux, afin éventuellement de déboucher sur des actions ou des activités les impliquant. En plus des délégations, nous avons sollicité l'Association des Cités du Secours Catholique (ACSC), qui héberge de nombreuses personnes dans ses centres, ainsi que le réseau Tissons la Solidarité, qui regroupe des entreprises d'insertion. Le questionnaire était accessible sur une page Internet non publique, dont l'adresse était donnée aux jeunes interrogés ; un certain nombre d'enquêtes ont aussi été réalisées en face à face et saisies en ligne par l'enquêteur.

Au total, après élimination de quelques doublons, nous disposons de 1 071 questionnaires répartis sur l'ensemble du territoire français, y compris les départements d'outre-mer.

Carte 2. Provenance des enquêtes jeunes



Cet échantillon comprend :

- 46,8 % d'hommes et 53,2 % de femmes ;
- 84,6 % de jeunes de nationalité française et 15,4 % de jeunes étrangers ;
- 35,5 % de jeunes étudiants, en formation professionnelle ou en apprentissage ;
- 33,3 % de jeunes en recherche d'emploi (dont une partie est en même temps en cours de formation).

Quant au lien avec le Secours Catholique :

- 37,2 % sont des jeunes aidés par le Secours Catholique, hébergés dans une Cité du Secours Catholique ou travaillant dans une entreprise d'insertion du réseau Tissons la Solidarité ;
- 13,2 % sont de jeunes acteurs du Secours Catholique (stagiaires, bénévoles, volontaires) ;
- 49,6 % sont des jeunes sans lien avec le Secours Catholique au moment de l'enquête.

Tous les jeunes interrogés ne sont donc pas en grandes difficultés, mais tous sont dans cette phase de transition vers l'autonomie et l'analyse permet de repérer les difficultés propres à tous et les facteurs aggravants. La composition de l'échantillon ne permet pas de retrouver tous les types de pauvreté des jeunes du paragraphe 2.4 ; les jeunes parents y sont en particulier nettement moins représentés. Néanmoins, cet échantillon est d'une grande richesse d'information sur beaucoup d'aspects ignorés par les dossiers d'accueil.

³⁶ Pour pouvoir effectuer une demande de RSA, les jeunes de moins de 25 ans sans enfants doivent avoir travaillé l'équivalent de 2 ans à temps plein durant les 3 années qui précèdent la demande, soit 3 214 heures de travail.

Les résultats complets et l'analyse détaillée de cette enquête sont présentés dans un document accessible sur le site du Secours Catholique (www.secours-catholique.org). Nous ne nous intéressons ici qu'à ce qui ne figure pas dans les dossiers d'accueil analysés plus haut, c'est-à-dire à l'appréciation que les jeunes portent sur leur vie, en reliant ces propos à leur situation. Quatre courtes questions ouvertes permettent de s'en faire une première

idée. Un intérêt de cette enquête est de ne pas porter uniquement sur des jeunes en grande difficulté et donc d'offrir un spectre plus large de la situation de la jeunesse.

2.6.1. Qu'est-ce qui va bien pour vous aujourd'hui ?

Tableau 19. Réponses les plus fréquentes sur ce qui va bien aujourd'hui

	%
Les études, la formation	17,7
La santé	16,2
La famille	15,5
Les amis	12,3
L'amour	12,1
La vie professionnelle	11,0
Rien	9,3
Tout	7,4
Avoir un logement	6,9
Mon enfant	5,4

Les études viennent en tête dans les satisfactions des jeunes : elles occupent une grande partie de leur temps, sont le lieu de leur vie sociale et, quand ils aiment ce qu'ils font, ils en sont vraiment heureux.

Viennent ensuite des choses très classiques : conscients de l'importance d'être en bonne santé, les jeunes apprécient par ailleurs les relations familiales, amicales et amoureuses ; une partie d'entre eux sont satisfaits de leur vie professionnelle ou d'avoir un logement et ceux qui ont un enfant en sont heureux. Dans les items moins souvent cités, on trouve le moral, les loisirs et les passions comme le sport, les projets, l'engagement et aussi, concrètement, le fait de passer son permis de conduire.

Certaines réponses témoignent de la difficulté de la vie aujourd'hui : le soutien des associations et des structures, comme la mission locale, les éducateurs ou les travailleurs sociaux ; le fait que les choses vont mieux, ce qui sous-entend qu'elles n'allaient pas bien du tout auparavant. « Être en France », « être intégré » évoquent aussi des situations particulières.

On note aussi les deux réponses extrêmes : pour presque 10 % des jeunes interrogés, rien ne va bien aujourd'hui ; pour 7 %, au contraire, tout va bien.

2.6.2. Qu'est-ce qui ne va pas du tout aujourd'hui ?

Tableau 20. Réponses les plus fréquentes sur ce qui ne va pas du tout

	%
Le manque d'argent, les dettes	27,9
Le manque d'emploi	19,4
Rien	9,9
Le manque de logement, un mauvais logement	9,2
Un travail non satisfaisant	7,6
L'incertitude de l'avenir	6,3
Les études, la formation	5,4
Les problèmes familiaux	4,6
Les relations affectives	4,5
Tout	4,2
Le moral	3,3

Plus du quart des jeunes interrogés évoquent le manque d'argent comme la première chose qui ne va pas du tout : cette insatisfaction est plus unanime que la satisfaction la plus courante.

Le manque d'emploi, ou le mauvais emploi, de même que le manque de logement ou un mauvais logement sont des difficultés majeures et courantes.

L'incertitude de l'avenir, assez souvent mentionnée, témoigne de la difficulté du parcours vers l'autonomie.

On retrouve les deux réponses radicales : pour 10 % des jeunes, rien ne va mal, ce sont en grande partie les mêmes que ceux pour qui tout va bien ; pour 4 % d'entre eux, tout va mal.

Dans les réponses suivantes, moins fréquentes, on note le stress, le manque de temps, l'éloignement de la famille, l'impossibilité d'être indépendant, la solitude.

2.6.3. Qu'est-ce que vous souhaitez le plus dans l'avenir ?

Plus que celles des deux premières questions, les réponses données ici sont diverses dans leur formulation. Celle-ci traduit toujours quelque chose de la situation du jeune qui s'exprime. Dans le tableau suivant, nous avons regroupé les réponses par grands thèmes.

Tableau 21. Réponses les plus fréquentes sur les souhaits

	%
Le travail	42,3
La famille	17,8
La stabilité	14,0
Réussir	12,3
Avoir un logement, une maison	12,1
L'argent	11,8
La vie personnelle	6,0
La vie en général	3,2
Permis de conduire	3,0
Réaliser mon rêve, mes projets	2,8

Pour plus de 40 % des jeunes interrogés, il s'agit avant tout d'avoir un travail, mais les formulations sont diverses : « un travail », « un travail stable », « un travail qui me plaît », « un travail qui correspond à ma formation », « un travail mieux rémunéré », « un meilleur travail », « une bonne situation ». Plusieurs rêvent d'avoir leur propre entreprise, d'être à leur compte. Les souhaits concernant la formation (« trouver une formation », « avoir un meilleur niveau de formation ») peuvent aussi s'y rattacher.

Les souhaits les plus fréquents ensuite concernent la famille : « fonder une famille », « vivre en famille », « subvenir aux besoins de ma famille », « que mon enfant soit heureux », « vivre près de ma famille », « réussir ma vie de couple », « voir mes enfants ».

La notion de stabilité apparaît de plusieurs façons : « un travail stable », « une vie stable », « la stabilité affective ». La « réussite » apparaît souvent, associée à diverses

choses : « réussir » sans précision, « réussir mes études », « réussir ma vie ». On peut aussi y associer des expressions comme « réaliser mes rêves », « réaliser mes projets ». Et peut-être aussi l'expression, moins ambitieuse et plus craintive : « ne pas décevoir ma famille ni l'inquiéter ».

Avoir un logement ou une maison arrive ensuite, mais la connotation n'est pas la même : avoir une maison à soi est un idéal, alors qu'avoir un logement répond à une nécessité immédiate. Parfois le souhait porte sur un meilleur lieu de vie : « vivre à la campagne », « vivre dans un meilleur quartier »...

Alors que le manque d'argent est la difficulté la plus souvent mentionnée, avoir de l'argent n'est pas un souhait à la même hauteur : il s'agit le plus souvent d'avoir « suffisamment d'argent », sans doute pour ne pas avoir à s'en préoccuper ; on trouve aussi « bien gagner ma vie » mais moins souvent ; des expressions comme « une bonne situation » ou « subvenir aux besoins de ma famille » évoquent aussi une rémunération correcte. Les jeunes ne souhaitent pas l'argent pour l'argent, mais pour ce qu'il permet : être indépendant, subvenir aux besoins de sa famille, passer le permis de conduire, avoir une voiture...

Beaucoup d'expressions portent sur la vie en général : « avoir une vie stable », « avoir une vie normale », « trouver ma place », « trouver ma voie », « vivre selon mes idéaux », « avoir une vie agréable », « construire ma vie », « vivre dignement » ; certaines portent la marque d'un idéal, « partager, aider ».

Beaucoup de souhaits portent sur la vie affective et personnelle : « être heureux [ou heureuse] », « être aimé(e) », « trouver un copain [ou une copine] », « trouver un conjoint », « la stabilité affective », « réussir ma vie de couple », « l'amitié », « avoir de bonnes relations avec tout le monde ».

Un certain nombre d'expressions enfin font référence à des situations particulièrement difficiles : « sortir de la galère », « avoir des papiers », « vivre en France ».

2.6.4. Qu'est-ce que vous redoutez le plus ?

Là encore, les formulations sont diverses et évocatrices même si le classement les appauvrit.

Tableau 22. Réponses les plus fréquentes sur les craintes

	%
Ne pas trouver d'emploi	23,9
La pauvreté, la précarité	12,6
Ne pas y arriver, l'échec	11,9
Ne pas trouver de logement	5,1
Un problème de santé	4,9
Des études ratées ou sans débouchés	4,3
Rien	3,9
La perte d'un proche	3,7
La solitude	3,6
L'avenir	3,5

La réponse la plus fréquente concerne l'emploi, qui apparaît comme la préoccupation majeure des jeunes. Trouver un emploi est leur vœu le plus cher et leur premier sujet d'inquiétude, celui qui conditionne toute leur vie, aussi bien matérielle qu'affective. Avec là aussi des expressions plus précises : « avoir un mauvais travail », « ne pas pouvoir faire le métier que j'aime », « la chute de mon entreprise ».

La pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, qui viennent ensuite dans les réponses, ainsi que le fait de ne pas trouver de logement, sont les conséquences du manque d'emploi. Ceux qui les redoutent le plus sont ceux qui les ont connus ou qui s'en sentent sérieusement menacés. Des expressions comme « être assisté », « tout perdre », sont aussi dans ce registre.

La crainte de l'échec est d'un autre ordre : de même que le désir de réussir était fort, qu'il s'agisse de réussir sa vie ou ses études, la crainte de ne pas y arriver est aussi forte ; les jeunes interrogés ont peur de ne pas répondre aux attentes, les leurs d'abord, mais aussi celles de leurs parents ou proches ; c'est le même sentiment qui s'exprime dans la crainte de rater ses études, de ne pas trouver ensuite de débouchés professionnels ou d'éprouver une déception. Les jeunes paraissent parfois insouciantes ou désinvoltes, mais sont en réalité, du moins un bon nombre d'entre eux, inquiets de décevoir et d'être déçus eux-mêmes. La peur de « laisser tomber », de « renoncer », sont aussi dans ce registre.

D'autres craintes touchent à la famille et à la vie affective : la perte d'un proche, l'abandon ou le divorce, « ne pas avoir d'enfant », « ne pas savoir élever mes enfants », « ne pas avoir de famille », « que mon enfant soit placé », « que mon enfant connaisse la misère », l'éclatement de la famille, la vie affective en général, la solitude, la maladie et la mort.

Des craintes précises s'expriment aussi : « ne pas avoir mes papiers », « être expulsé », « avoir des problèmes avec la justice », « refaire des bêtises », mais aussi « galérer », « rester dans ma situation actuelle » ou « pire ».

Enfin quelques craintes concernent le monde en général : les catastrophes naturelles, les guerres, la pollution.

La crainte de l'avenir en général est assez répandue et fait écho à l'incertitude de l'avenir, citée parmi les réponses à la deuxième question (tableau 20).

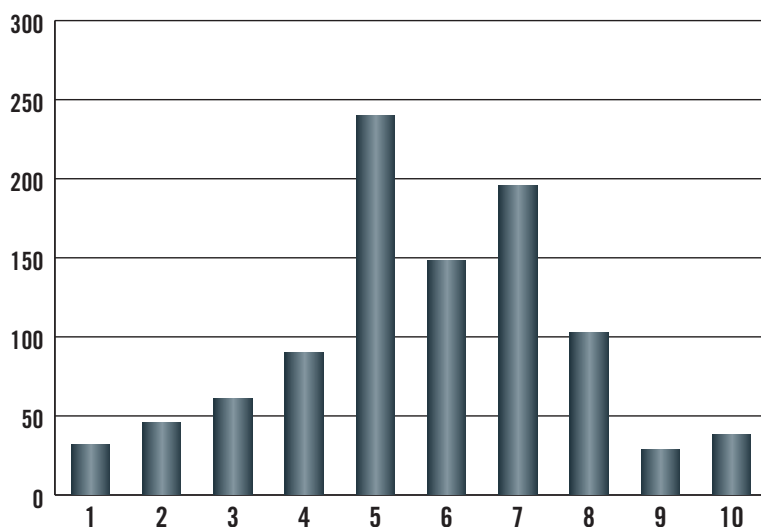
Ce survol d'expressions plus nombreuses et plus riches confirme ce qui apparaissait déjà dans l'analyse des situations du paragraphe 2.3.2. : les jeunes ne sont pas différents du reste de la population, ils ne sont pas une catégorie à part en ce qui concerne la vie qu'ils souhaitent ; tout ce qu'ils veulent, c'est une vie équilibrée et stable sur le plan affectif et familial, un emploi stable, correctement rémunéré, correspondant à leurs goûts et à leurs compétences, un logement digne. Ils veulent

réussir leur vie, avec souvent une dose d'idéalisme. En attendant, ils font preuve de réalisme et d'optimisme en sachant voir les bons côtés de leur vie, même infimes, et quand ils disent que tout va mal, c'est la vérité.

2.6.5. Les jeunes interrogés notent leur vie un peu au-dessus de la moyenne

Il était demandé aux jeunes répondant au questionnaire de noter leur vie actuelle, sur une échelle de 1 à 10 : la note moyenne attribuée est de 5,7, la plus fréquente est 5.

Graph. 7. Effectifs des jeunes selon la note attribuée à leur vie aujourd'hui



Qui sont les jeunes selon la note qu'ils donnent ?

• 1 ou 2

Les jeunes qui notent leur vie au plus bas sont surtout de jeunes hommes, pour partie demandeurs d'asile, pour partie sans diplôme ou faiblement diplômés (brevet des collèges), ayant souvent interrompu leurs études ; ils sont en recherche d'emploi et vivent dans des substituts de logement ou à la rue. Ils ne peuvent compter sur personne : ni sur leurs parents, que ceux-ci soient décédés, éloignés ou inconnus, qu'ils aient rompu avec eux ou que ceux-ci ne puissent les aider, ni sur des frères ou sœurs, ni sur des grands-parents, ni sur des amis. Ils n'ont pas d'activité collective ni d'engagement bénévole. Ils n'ont pas de ressources personnelles, ou alors elles sont très faibles, et ne s'en sortent qu'avec des dettes. Ils n'ont ni affiliation à la Sécurité sociale ni mutuelle, sauf parfois la CMU, et ne s'estiment pas en bonne santé, soit qu'ils ne se sentent souvent pas bien, soit qu'ils n'aient pas d'opinion. Ils n'ont pas le permis de conduire, aucun moyen de transport personnel, pas d'accès personnel à Internet. Il leur arrive d'être victimes de discriminations, de subir ou d'infliger des brimades et d'avoir affaire à la justice. Ils n'ont aucune

confiance dans la politique pour améliorer leur situation et ne voteront pas aux prochaines élections. Ils sont plutôt pessimistes, voire inquiets, quant à leur avenir. Rien ne va bien, en particulier le moral et les problèmes de statut des jeunes étrangers. Ils souhaitent sortir de la galère et accéder à un meilleur niveau de formation. Ils craignent l'expulsion, le manque de logement, les problèmes judiciaires et la prison, ils redoutent que leur situation n'empire encore...

• 3 ou 4

Les jeunes qui notent leur vie 3 ou 4 sont très semblables aux précédents, en termes de situation administrative, de formation, de logement, de recherche d'emploi, d'appuis familiaux, de droits sociaux, de santé, de crainte de l'avenir, mais quelques lueurs d'espoir apparaissent : ils sont aidés et soutenus par des structures et des associations, dont le Secours Catholique, certains ont des « petits boulots » et certain(e)s ont un enfant. Ils souhaitent surtout avoir des papiers et un travail, sans précisions.

• 5 ou 6

Ces jeunes ont un niveau de formation professionnelle plus élevé (CAP, BEP, baccalauréat technique ou professionnel), mais souvent ils n'ont pas choisi ces études. Ils vivent en location, sous-location ou colocation, travaillent parfois en intérim ou en travail saisonnier mais sont le plus souvent en recherche d'emploi. Ils ont du mal à s'en sortir financièrement, même si certains bénéficient d'aides associatives. Ils peuvent compter un peu sur leur famille proche, mais pas sur leurs amis, qui rencontrent souvent les mêmes problèmes qu'eux. Sur l'ensemble des autres critères (permis de conduire, accès Internet, citoyenneté...), ils sont en position intermédiaire. Ce qui va déjà bien, c'est la santé et le fait d'avoir un logement ; ce qui ne va pas, c'est le manque d'emploi et ils souhaitent un travail stable, qui leur plaise. Ils sont souvent inquiets pour leur avenir.

• 7 et plus

À ce niveau de satisfaction (et on ne perd aucune information en regroupant les quatre notes), on trouve des diplômés de l'enseignement général et des études supérieures, avec une majorité de femmes, plutôt très jeunes. Beaucoup sont étudiants, stagiaires, volontaires du service civique ou bénévoles. Beaucoup vivent chez leurs parents, ont leur permis de conduire, disposent d'un moyen de transport personnel et d'un accès Internet. Leurs ressources viennent quelquefois d'un CDD, quelquefois d'une bourse d'études, mais l'aide des parents est fréquente. Ils s'estiment plutôt à l'aise financièrement ou doivent faire attention. Ils ont une affiliation à la Sécurité sociale, une mutuelle et s'estiment

en bonne santé. Ils peuvent compter sur leurs parents, leurs frères et sœurs, leurs grands-parents et leurs amis. Ils ont des activités collectives et parfois un engagement bénévole. Ils n'ont jamais eu affaire à la justice et ne se sentent pas victimes de discriminations. Ils ont un peu confiance dans la politique pour améliorer leur sort et voteront aux prochaines élections. Tout va bien pour eux, en particulier les études, la vie personnelle et professionnelle. Ce qui ne va pas éventuellement, c'est de n'avoir pas de compagnon ou de compagne. Ils souhaitent réussir leurs études, avoir une bonne situation, voyager et être heureux, mais veulent aussi la justice et l'égalité pour tous. Leur crainte, c'est de rater leurs études ou qu'elles ne débouchent sur rien. Ils regardent leur avenir avec optimisme et confiance.

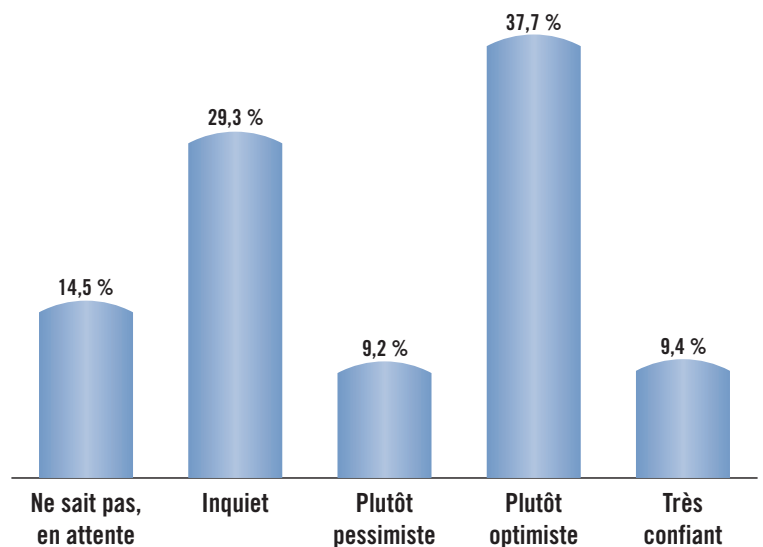
Quelques grandes lignes ressortent de ces évaluations :

- Le retentissement des difficultés de la vie sur la santé, réelle ou ressentie.
- L'importance des appuis, les parents d'abord, mais à défaut, les associations, les structures d'accueil et les travailleurs sociaux. Les jeunes qui en sont complètement privés sont ceux qui évaluent leur vie au plus bas.
- Certaines caractéristiques apparaissent nettement comme des critères d'inclusion sociale : le permis de conduire, qui joue un rôle beaucoup plus important dans la vie des jeunes que nous ne l'imaginions, la confiance dans la politique et l'intention de voter, l'accès à Internet, les activités collectives, le bénévolat.

2.6.6. Une majorité des jeunes interrogés est méfiante vis-à-vis de l'avenir

Au total, 47,1 % des jeunes interrogés se déclarent plutôt optimistes et confiants dans leur avenir, mais une petite majorité est plutôt pessimiste, inquiète ou ne sait pas trop et attend de voir. C'est la méfiance qui l'emporte, plus que le pessimisme (graphique 8). Mais où les jeunes, du moins les plus en difficulté, pourraient-ils apprendre la confiance alors que les adultes eux-mêmes ne leur font pas confiance et ne se montrent pas toujours dignes de confiance (les témoignages regroupés dans le dernier paragraphe en donnant de nombreux exemples) ? Il existe une méconnaissance réciproque et des préjugés, alors que les jeunes ne sont pas d'une autre nature que les adultes !

Graph. 8. Sentiment par rapport à l'avenir



PAROLES DES JEUNES

Les citations suivantes sont extraites des réponses à une question largement ouverte à la fin de l'enquête : qu'auriez-vous envie d'ajouter ? Elles émanent de jeunes dans toutes sortes de situations, de la plus grande précarité à une relative aisance, et nous n'avons pas écarté les considérations positives, nettement moins nombreuses que les autres. Classées par grands thèmes, elles confirment et illustrent les conclusions de cette étude.

●> LA SOCIÉTÉ, LA POLITIQUE

Personne, aucun homme politique ne nous écoute et ne nous représente. Pourtant nous sommes l'avenir de la société, la France ne serait rien sans sa jeunesse.

Beaucoup de jeunes ne se sentent pas concernés par la politique parce qu'on n'a pas d'accès aux informations, les décisions semblent se prendre sans nous alors que nous sommes les premiers concernés ! En ce qui me concerne, j'ai confiance en l'avenir mais je suis déçue, en rentrant dans notre société, de voir que nous sommes un peu mis à l'écart.

Il me semble que notre génération peut difficilement faire mieux que celle de ses parents. Qu'elle éprouve une certaine culpabilité d'être perdue alors qu'elle a tout. Certains acquis sociaux pour lesquels nos parents se sont battus doivent être réduits, les études sont possibles, mais il n'y a pas de travail ; fonder une famille est possible, mais le divorce est partout... Je connais beaucoup de jeunes un peu perdus, et je pense que c'est un peu lié à ça. Nous sentons que nous avons une responsabilité dans notre façon de consommer. J'ai l'impression que faire attention à sa santé devient important...

Une fois que le fossé s'est créé il est difficile à combler. Exclusion, manque d'interlocuteurs, même lorsque l'on veut poser des questions, baladé d'institution en institution, on perd le rythme.

On se dit chaque jour : comment vivre, comment payer mon loyer, comment je vais manger, quand je vais être heureuse, est-ce que je vais y arriver ? Alors, on se donne à cette galère qui nous procure de quoi se nourrir, de quoi dormir dans son propre lit. Mais voilà que les problèmes s'agrandissent, que la justice et la politique se mêlent à notre vie. Et dit à haute voix : « Il y a un problème, les jeunes deviennent des délinquants de plus en plus jeunes...!!! ». Et toi, tu rigoles et tu te dis : « J'étais là avant mais vous m'avez détruit, pas écouté, j'étais là ! »

●> LE REGARD DES AUTRES, LA MÉDIATISATION

Trop de médiatisation autour des « jeunes », être jeune ça ne veut pas dire grand-chose, nous sommes avant tout des êtres humains, en devenir certes, avec un manque d'expérience aussi, mais nous sommes trop mis dans des cases. Je trouve que la société a une mauvaise image de nous, elle est très négative, nous sommes exclus du marché du travail pour un prétexte qui est notre inexpérience, notre jeunesse.

Les jeunes sont sous-estimés et caricaturés.

La société a tendance à considérer les jeunes comme un fléau.

Je pense qu'au jour d'aujourd'hui les jeunes sont catalogués trop vite au niveau de leur milieu social ; sous prétexte qu'un jeune habite en cité, directement les gens vont penser que c'est un délinquant ou un feignant...

Je pense qu'il faut en finir avec des clichés d'une jeunesse qui deale, consomme de l'alcool, fainéante et j'en passe. Mais plutôt montrer une jeunesse qui se bat au quotidien pour vivre, trouver un emploi, etc.

Les jeunes sont des cons. Ils fument, ils boivent, ils se droguent et en plus ils n'ont pas de travail. Ils ne sont pas cultivés, ils regardent C... et A... à la télé, sont nuls en géographie. Ils puent parce qu'ils ne se lavent jamais. Ils ne respectent pas leurs aînés. En gros, c'est bien fait pour leur gueule si personne ne pense à eux !

On est vus automatiquement comme des irresponsables alors qu'on est capables de faire des choses bien. Personne ne nous fait confiance et surtout pas dans le travail, où il faut absolument avoir de l'expérience pour avoir un emploi intéressant, et personne ne veut nous donner la chance d'avoir cette expérience.

●> L'AVENIR

Je redoute de me retrouver seule en appartement, sans travail et à gérer les papiers.

Pour le moment ma situation n'est pas trop précaire, mais j'ai peur qu'un imprévu me tombe dessus et que tout s'enchaîne et que je finisse à la rue.

Je ne sais pas, je ne pensais pas me retrouver dans une situation pareille, alors je n'y avais jamais pensé (me retrouver à la rue, en rupture familiale).

Nos parents ont peur pour nous et nous on a peur pour eux, car on ne sait pas si on pourra s'en occuper.

Avoir conscience que malgré les doutes et les incertitudes (professionnels, etc.), c'est le seul âge de la vie où tout est encore possible (un carrefour). Et c'est une joie. Se rendre compte qu'on peut être entouré (proches, associations dont il faut accepter l'aide si besoin).

●> LES ÉTUDES

Les jeunes n'ont pas assez d'aide financière. Je connais énormément de personnes, dans mon entourage, qui sont obligées de cumuler études et petits boulots. Par ailleurs, un élève a laissé tomber les études, il n'arrivait plus à faire les deux.

Manque d'information concernant les débouchés réels avec tel ou tel diplôme et manque d'orientation durant la période scolaire.

Beaucoup de personnes décrochent face à la difficulté des études et/ou par manque de moyens sur la durée.

Pour faire un bac STSS après mon Bepa « service aux personnes », j'ai dû demander à plus de dix lycées : un seul m'a accepté ; les autres ne croyaient pas en moi malgré ma motivation.

Nous sommes très mal orientés à l'école, et quand on arrive sur la marché du travail on nous considère comme des personnes qui n'ont pas envie de travailler, sans expérience, et on ne nous donne pas une chance de commencer, alors comment s'en sortir ?

J'ai une bonne situation, je trouve que la formation en apprentissage est une bonne chose pour apprendre un métier et être embauché. Je trouve que le bac tout seul n'offre pas assez de débouchés sur des métiers.

●> L'ACCÈS À L'EMPLOI

C'est assez difficile de trouver un boulot (celui qu'on veut, plutôt bien payé, en rapport avec nos études) après un diplôme. Du coup ce qu'on trouve ce ne sont que des stages mal payés (400 €). Du coup pour se lancer dans la vie (oui, on a quand même entre 22 et 24 ans), c'est assez compliqué. Avec 400 € on ne peut pas mettre d'argent de côté, pas trouver d'appartement. La plupart des gens que je connais, même jusqu'à 26-27 ans, sont toujours chez leurs parents sans réel boulot.

Quand vous cherchez un emploi, les patrons vous demandent toujours une expérience minimum de six mois ou deux ans, mais le jeune qui sort du lycée pro il n'aura pas de boulot malgré qu'il ait le diplôme. Moi j'ai de l'expérience de six mois dans plusieurs domaines et on ne me prend pas.

La plupart des postes demandent une expérience et bien sûr peu de jeunes l'ont, puisqu'ils sont rarement acceptés. Pour obtenir un emploi, il faut le permis et, si possible, un véhicule. Étant donné la situation précaire des jeunes, c'est délicat...

Pourquoi ne pas m'avoir pris au C... (magasin) avec mon CAP vente, en remplacement, sous prétexte que je n'ai pas d'expérience ? Pour en avoir un jour il faudra bien me laisser une chance de débiter. Sur Ambérieu il y a quelques offres d'emploi mais de Chalamont, pas de transport en commun. Motivé, je veux vraiment travailler, je suis prêt à accepter un emploi même en usine.

Je suis fils unique né dans les années 80 avec une mère qui m'a élevé seule. Elle est atteinte d'une maladie, pas grave, mais suffisamment gênante pour la freiner dans le monde du travail... L'AHH est à peine mieux que le RSA. Ce n'est pas avec ces revenus qu'elle a pu m'aider au mieux. Résultat : j'ai arrêté l'école à 16 ans pour travailler et me payer ce que ma mère ne pouvait pas me payer. J'ai fini par trafiquer, voler, vendre et produire toutes sortes de biens plus ou moins illégaux... avant de me rendre compte que ça n'en valait pas la peine. J'ai fini par reprendre des études, les rares choix qu'on me proposait étaient des boulots fatigants et sans avenir dans des usines merdiques ou la majorité des gens partent à la retraite déjà à moitié morts. Et le pire c'est que tous ces boulots c'est de l'intérim sans avenir. Je n'ai pas le permis, pas d'argent pour le passer, énormément de difficultés pour trouver du boulot... j'ai fait plus d'heures de stages dans ma vie que du vrai travail rémunéré légal.

Lorsque vous vous présentez à Pôle emploi comme demandeur d'emploi, pour ma part, ils ont réussi à me dire qu'ils ne savaient pas quoi faire réellement avec moi et ont su seulement me proposer une formation très peu indemnisée (qui ne payait même pas mes frais de déplacement).

Pour les jeunes non diplômés comme moi, il est très difficile de trouver des endroits où s'informer. La mission locale a peu de connaissance du milieu professionnel, une fois sortis de leurs ordinateurs, ils sont un peu perdus !

Je ne suis pas inscrite à Pôle emploi, de ce fait, cela m'est difficile de trouver du travail. Il faut déjà avoir travaillé une fois pour pouvoir être inscrite à l'agence. Comment voulez-vous que l'on trouve un emploi sans aide de leur part ? Avoir des aides pour notre permis de conduire ou l'achat d'un véhicule, cela nous aiderait ainsi que nos parents, car je vis seule avec ma maman et ma sœur, ce n'est pas possible pour ma maman de m'aider à financer mon permis. J'ai aujourd'hui 19 ans et je ne travaille toujours pas, car je suis dans un petit village où il n'y a pas de travail. Sans voiture, je ne peux rien faire, juste garder des enfants de temps à autre, ce qui me fait un peu d'argent de poche.

J'ai signé un contrat pour un an renouvelable un an, les lois ont changé, mon contrat ne peut plus être renouvelé et ne peut durer que six mois. En effet, au lieu d'un contrat sur deux ans pour une personne, quatre personnes vont pouvoir travailler six mois.

En France, on a tendance à dire : vous êtes trop jeune pour ce travail malgré le fait que vous ayez les compétences ; vous êtes trop diplômé pour ce poste. Alors entre « trop jeune » et « trop diplômé », nous les jeunes on doit faire quoi pour trouver du travail ?

La transition vie étudiante/vie active est bien plus dure que ce que l'on attend, surtout lorsque l'on est au chômage pendant plusieurs mois après de longues études. Les jeunes qui font ces études ne sont pas du tout préparés au gouffre qui sépare ce qu'on leur a raconté pour les motiver sur les bancs de l'école, et la réalité de l'arrivée sur un marché de l'emploi où il est extrêmement difficile de décrocher son premier contrat, puisque les employeurs sont extrêmement frileux à embaucher des jeunes qui débutent.

Cela fait déjà plus de cinq ans que je suis sortie de l'école, je ne fais pas un travail en rapport avec mon diplôme, que de l'intérim ou des CDD (usine, ménage, auxiliaire de vie, commerciale, factrice...).

En effet, (et pour l'avoir vécu), l'employeur embauche facilement des jeunes en CDD par le biais de contrat aidés, ce qui lui permet d'avoir une main-d'œuvre à moindre coût. Mais le jour où l'aide de l'État s'arrête, le CDD lui, n'est pas renouvelé. Retour au Pôle emploi.

J'aimerais, le matin, me réveiller et me dire que j'ai un boulot !

●> LES APPUIS

Il est aujourd'hui difficile de trouver un travail, même pour quelqu'un qui a fait de hautes études. On fait des petits boulots pour s'en sortir mais c'est souvent dur et inintéressant (manutentionnaire...). Heureusement que notre famille est là, mais ce n'est pas le cas pour tout le monde.

En ce moment je me suis engagé dans le code et le permis, malgré la bourse je n'arrive pas vraiment à m'en sortir. En effet les virements de la bourse sont irréguliers ; de plus étant dans une famille nombreuse avec quatre frères et sœurs et moi qui fais cinq, je dois souvent m'abstenir de leur demander de l'argent. Dans ma famille, c'est mon père qui travaille, il est peintre en carrosserie, ma mère elle est femme au foyer.

Je viens de trouver du travail depuis quinze jours après trois ans de galère, sans aucun revenu ni aucune aide. Heureusement pour moi, il y a une mère, sinon je serais mort ou sous un pont. C'est elle qui paye ma mutuelle et qui m'héberge, sans quoi je ne serais plus là pour remplir ce bout de papier.

Moi-même j'essaye de m'en sortir, je garde le moral grâce à deux bénévoles de votre association, et malgré la présence d'amis, jamais je n'aurais gardé la volonté de me battre sans elles, sans leur aide. Déjà avoir un moral pour les jeunes est important.

J'ai envie de m'en sortir, je me sens seul depuis que je ne suis plus suivi par les services sociaux ; je me sens trop seul depuis que je n'ai plus d'éducateur.

C'est malheureux de ne pouvoir compter sur personne, à la limite on nous blâme d'être « pauvres ».

La mission locale m'a bien aidé pour trouver du travail.

●> LE LOGEMENT

Je connais de plus en plus de jeunes qui restent tard chez leurs parents, faute de pouvoir louer ou simplement trouver un logement, car les cautions parentales font souvent défaut devant des propriétaires très exigeants.

Il est très très difficile de trouver un logement, même en ayant un CDI depuis cinq ans, avec un SMIC sans garants !

J'étais obligé de quitter le foyer de mes parents et le milieu rural, car je ne trouvais pas de travail et je n'avais pas le permis. Pour m'installer dans une grande ville sans aucun centime, trouver du travail, un logement et faire mes papiers de santé (ce qui m'a pris six mois). Heureusement j'ai eu l'aide de mes parents et de la mission locale. Pour le travail, j'ai dû trouver des petits boulots pour pouvoir avancer étant donné que je n'ai le droit à rien car j'ai moins de 25 ans (RSA, chômage et autre) ; la seule aide dont je bénéficie, c'est [l'allocation de] la CAF pour le logement et heureusement, car autrement je serais encore chez mes parents.

Aujourd'hui il est impossible pour un jeune de pouvoir se prendre un appartement s'il est seul. Les loyers sont trop élevés, même à deux c'est compliqué. Il serait bien de faire des logements pour les jeunes, à loyer modéré. Certes il existe déjà les HLM ou les foyers jeunes travailleurs mais pour les premiers, si on n'a pas d'enfants, on ne peut pas y accéder.

●> LES AIDES

Pas d'aide pour les jeunes de moins de 25 ans quand il n'y a plus de parent qui aide.

Le RSA est trop tard à 25 ans, quand on se retrouve à la rue on est considéré comme une SDF vis-à-vis de l'État.

Ce qui est le plus humiliant est de devoir encore attendre cinq ans si je ne trouve pas de travail pour toucher le RSA et être autonome. J'espère que le microcrédit demandé me permettra d'être plus autonome dans mes déplacements aux entretiens à Pôle emploi et de recherche d'emploi sans dépendre de mon père. Je n'aurai plus d'Assedic en juillet et peut-être que la mission locale s'occupera mieux de ma situation car aujourd'hui on me dit vous avez de l'Assedic, vous n'êtes pas le moins bien loti en précarité.

C'est comme un cercle infernal où on ne peut pas s'en sortir. Ce n'est pas possible de faire des études tout en payant son loyer et comme je fais mes études dans la même ville que là où habitent mes parents, je n'ai pas droit à une bourse.

L'accès à l'emploi stable même lorsque l'on a des diplômes n'est pas facile et on trouve difficilement des organismes gratuits qui puissent véritablement aider. Le gouvernement ne fait rien pour les jeunes en sortie d'études, on n'est même pas reconnu comme chômeur. Il n'y a aucune aide de l'État qui aide véritablement les jeunes, on ne peut compter que sur ses parents et quand ceux-ci ne peuvent pas aider ou ne veulent pas, les jeunes se retrouvent vite dans des situations impossibles.

Par rapport à la journée que j'ai passée, voyage entre CAF, l'ACSS, c'est que de nos jours, si on n'a pas d'enfants, on n'est pas aidé. Il n'y a aucune solution pour les jeunes étudiants qui veulent prendre leur indépendance, donc ça ne m'étonne pas que des gamines de 16 ans se fassent engrosser.

Je dirais qu'il faudrait tout de même aider un peu plus les jeunes, tous les jeunes ne sont pas fainéants, il y en a qui travaillent et qui sont volontaires et dynamiques et qui ne demandent qu'à travailler et il faut juste nous donner un coup de pouce parfois, que ce soit en formation, emploi, ou financier.

●> JEUNES ÉTRANGERS

J'aimerais parler de la situation des jeunes étrangers. Nous avons beaucoup de mal à obtenir la situation régulière pour trouver notre place dans la société française. Nous n'avons aucune indemnité, aucune aide financière d'où la difficulté pour faire les démarches nécessaires pour s'intégrer. Je prends mon cas personnel, je n'ai pas la possibilité de faire des stages, même non rémunérés, parce que je n'ai pas l'autorisation de travailler. C'est triste de ne pas se débrouiller seul parce qu'on rencontre beaucoup de contraintes administratives.

Je suis seule en France pour travailler, à cause de n'avoir pas du boulot dans mon pays. Parfois, je me sens complètement perdue. Tout ce que je souhaite c'est trouver un travail dans mon pays et être à côté de ma famille et, peut-être, créer une famille moi-même.

●> JEUNES MÈRES

On est mal barrées ! J'avoue que je me suis mise dans la m... toute seule, j'ai arrêté l'école, j'ai rien fait et j'ai un enfant à élever. Je sais que j'ai du mal à sortir et à me dire qu'il faudrait que je travaille mais si je bosse, qui gardera ma fille ? J'attends qu'elle aille à l'école, après on verra.

Habiter le mobile home est le seul moyen de pouvoir vivre « correctement » et on peut se faire expulser ! Ma fille a trois ans et demi, avant sa rentrée à l'école, il n'y avait pas de place en crèche et je n'avais pas de moyen de locomotion, impossible de travailler. J'ai trouvé une voiture pas chère (ce qui n'est pas le cas de tout le monde, ni d'avoir un permis d'ailleurs) et j'ai mis neuf mois après son entrée à l'école pour trouver un travail – et c'est un contrat de vingt-quatre heures ! Comment faire pour trouver mieux, je n'ai pas les réponses.

●> JEUNES EN PRISON

Plus on reste en prison, moins on a de chances de s'en sortir ; à la place de l'incarcération, mieux vaudrait un accueil en foyer et des éducateurs extérieurs.

INTRODUCTION

AUX ANALYSES RÉGIONALES

Comme chaque année, les analyses régionales qui suivent font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution en 2010. En dehors des départements d'outre-mer que nous étudions individuellement, chaque analyse régionale¹ s'appuie sur plusieurs milliers de situations et, si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente chaque année. Certaines de ces caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales². Il n'est pas possible en si peu de place d'aborder la question des jeunes dans chacune des régions, le nombre de données serait par ailleurs parfois insuffisant. Les quelques éléments de conjoncture sont issus des bilans économiques et sociaux de l'année 2010 publiés par chacune des directions régionales de l'Insee, en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons dans un tableau quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines :

- Le taux de chômage au 4^e trimestre 2010 (Insee).
- Le pourcentage de jeunes de moins de 25 ans dans la population (Insee 2009).
- Le pourcentage de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C³ chez les jeunes de 15 à 25 ans au 31 décembre 2010. L'Insee ne publie pas en effet de taux de chômage des jeunes par région, en revanche, la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) publie chaque mois des données brutes régionales sur les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) par sexe et âge. Nous avons rapporté le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C chez les jeunes de moins de 25 ans au 31 décembre 2010 à celui du nombre d'individus âgés de 15 à 25 ans (Insee 2009). Ce pourcentage n'est pas analogue au taux de chômage, celui-ci rapportant le nombre de demandeurs d'emploi au nombre d'individus actifs ; or les inactifs (particulièrement les étudiants) sont nombreux chez les jeunes.
- Le taux de pauvreté de l'ensemble des ménages et le taux de pauvreté des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans en 2008 (Insee 2008).
- Le pourcentage de bénéficiaires de la CMU complémentaire dans la population en 2010 (La Documentation CMU).
- La densité du parc social pour 1 000 habitants, calculée à partir des chiffres du parc locatif social au 1^{er} janvier 2010 (Commissariat général au développement durable, *Chiffres et statistiques* n° 184, janvier 2011).
- Le pourcentage de la population couverte par le RSA (socle et activité) au 31 décembre 2010, c'est-à-dire l'allocataire, le conjoint et les personnes à charge, calculé à partir des données départementales (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, service rattaché au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, au ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État et au ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale).

DÉFINITIONS :

- **Niveau de vie** : le niveau de vie, ou revenu par unité de consommation (UC), est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'UC. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les UC sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC à chacune des autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC à chacun des enfants de moins de 14 ans.
- **Situation de pauvreté** : c'est une personne ou une famille que le Secours Catholique a rencontrée, accompagnée ou aidée ; dans le domaine statistique, c'est analogue à la notion de « ménage » utilisée par l'Insee. Nous utilisons l'un ou l'autre terme sans distinction.
- **Demandeur** : le demandeur est l'adulte de référence de cette « situation » ou ménage.
- **Impayé médian** : c'est la valeur telle que la moitié des impayés lui est inférieure et la moitié lui est supérieure. La médiane est beaucoup moins sensible que la moyenne aux valeurs extrêmes.

¹ Exception faite de la Corse pour laquelle nous ne disposons d'aucune donnée en 2010.

² Voir en particulier *La France et ses régions*, Insee, coll. « Insee Références » édition 2011.

³ La catégorie A regroupe les demandeurs d'emploi, sans emploi ; la catégorie B regroupe les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite courte ; la catégorie C regroupe les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite longue. Tous sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

ALSACE

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

10 763 situations rencontrées

1 750 bénévoles

50 lieux d'accueil

4 825 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Alsace	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	8,3	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	30,9	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	8,4	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	5,7	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	4,3	5,7
Taux de pauvreté 2008	10,6	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	17,8	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	57,1	70,5

Conjoncture ⁴

Fin 2010, le taux de chômage de l'Alsace s'établit à 8,3 %, en baisse de 0,5 point en un an, contre 0,3 point pour la France métropolitaine. Le nombre des demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi a légèrement diminué. La situation est devenue plus favorable pour les moins de 25 ans, mais continue de se dégrader pour les seniors et les chômeurs de longue durée. Le regain d'activité économique s'est traduit en effet principalement par une reprise de l'emploi intérimaire qui a induit une diminution de 11,5 % du nombre des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, en particulier des jeunes hommes (- 16 % contre - 5,5 % pour les jeunes femmes).

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées en Alsace en 2010 est très peu différent de celui de 2009. La forte augmentation enregistrée en 2009 ne s'est donc pas renouvelée, mais il n'y a pas eu de baisse non plus.

Sur l'ensemble des indicateurs que nous suivons, on note peu de différences avec 2009. La proportion de nouveaux contacts est de 70 %, assez nettement supérieure à la valeur métropolitaine, mais pratiquement égale à sa valeur de 2009. L'intervention des services sociaux est un peu plus marquée en 2010, en ce sens que la proportion de nouveaux contacts qui s'adressent de leur part au Secours Catholique est plus élevée. L'Alsace reste une des premières régions concernées par l'accueil des étrangers ; ils représentent 42 % de la population rencontrée. Les Européens sont particulièrement présents, ressortissants d'un pays de l'Union européenne et/ou surtout de pays de l'ancien bloc soviétique. La moitié

des étrangers (hors ressortissants de l'Union européenne) disposent d'un titre de séjour en règle, ce qui traduit une légère amélioration par rapport à 2009. On compte toujours environ 5 % d'étrangers sans papiers, un chiffre inférieur presque de moitié à la moyenne métropolitaine.

La proportion de familles avec enfants est sensiblement plus importante qu'en 2009, alors que la part des hommes seuls diminue : plus de six situations rencontrées sur dix sont des familles et la part des couples augmente davantage que celle des parents isolés. Le nombre moyen d'enfants par famille est, lui aussi, relativement élevé et en augmentation. Les étrangers rencontrés sont effectivement beaucoup plus souvent des familles avec enfants que les années précédentes, alors que les hommes seuls sont plus rares.

Dans le domaine des situations professionnelles, on ne note aucun changement dans l'emploi : même proportion globale de personnes ayant un emploi qu'en 2009, mêmes chiffres dans chacun des types d'emploi (en particulier, l'augmentation des emplois intérimaires dans la région ne trouve aucun écho chez les personnes rencontrées). Toutefois, les personnes en recherche d'emploi voient leur part augmenter très nettement : les chômeurs indemnisés sont un peu moins nombreux, mais ceux qui n'ont pas (ou plus) de droits à indemnisation le sont beaucoup plus. L'écart est si important qu'on peut penser qu'il y eu un changement dans l'interprétation des situations : entre l'inactivité et la recherche d'emploi non indemnisée, il n'y a de différence que dans l'intention déclarée de la personne et cela peut ne pas être très clair dans un dossier d'accueil. La forme d'inactivité qui diminue le plus est l'inactivité sans raison identifiée,

relativement importante ces dernières années en Alsace ; la mise en place du RSA peut être une raison de chercher un emploi, avec l'attrait du complément de revenu qu'il représente, et un plus grand nombre de personnes se diraient désireuses de travailler ; il est possible aussi que des personnes considérées jusqu'ici comme inactives soient maintenant considérées comme désireuses de travailler, sans réel changement de leur intention.

Dans le domaine du logement, la proportion de locataires du parc privé augmente de 6 points, tandis que les autres types de logement sont un peu moins fréquents. Globalement, la part des substituts de logement diminue. Cette évolution est liée à la plus forte présence des familles avec enfants et à la diminution du nombre d'hommes seuls. L'augmentation moyenne des loyers a été modérée en 2010, si bien que les taux d'effort sont plus faibles qu'en 2009.

La proportion de ménages signalant des délais ou des anomalies de perception est en net recul, de même – et ce n'est pas indépendant – que la proportion de ménages sans aucun revenu. Au contraire, on constate une augmentation de la perception d'allocations familiales, d'allocations logement et surtout du RSA, conséquences des évolutions notées dans le domaine familial, professionnel et du logement. Le revenu moyen des situations ayant des revenus est en hausse de 7,3 %, c'est le plus élevé de l'ensemble des régions, il n'est toutefois que de 981 €. La proportion de ménages ayant des impayés recule, tandis que le montant médian de ces impayés diminue de 10 %.

⁴ L'année économique et sociale 2010 en Alsace, Insee Alsace, Chiffres pour l'Alsace, dossier n° 18, juin 2011.

Ensemble des situations		ALSACE		France métropolitaine
4 825	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		1,1 %	0,9 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	9,6 %	9,2 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	8,7 %	8,2 %	9,2 %
	Europe de l'Est	13,0 %	14,8 %	5,4 %
	Autres	5,1 %	5,0 %	2,7 %
	Statut accordé	47,5 %	50,5 %	50,6 %
	Statut demandé	47,1 %	44,7 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	5,4 %	4,8 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	14,1 %	13,1 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	27,6 %	21,1 %	24,9 %
	Femmes seules	12,0 %	11,3 %	16,2 %
	Couples sans enfant	6,3 %	6,7 %	6,4 %
	Pères isolés	3,2 %	3,8 %	3,3 %
	Mères isolées	25,4 %	26,9 %	26,3 %
	Couples avec enfants	25,5 %	30,2 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	10,1 %	8,9 %	9,8 %
	25-49 ans	69,3 %	70,7 %	66,5 %
	50 ans et plus	20,6 %	20,5 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	3,6 %	3,7 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	7,0 %	7,7 %	10,2 %
	Indépendant et et informel	1,0 %	1,0 %	2,0 %
	Total	11,6 %	12,4 %	16,7 %
Formation professionnelle		1,2 %	1,2 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	13,1 %	11,9 %	13,0 %
	Non indemnisés	21,8 %	32,9 %	26,0 %
	Total	34,9 %	44,9 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	0,9 %	1,1 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	8,0 %	10,8 %	11,0 %
	Retraités	2,7 %	3,7 %	5,3 %
	Au foyer	8,8 %	8,2 %	8,5 %
	Sans droit au travail	13,6 %	9,8 %	8,1 %
	Autres	18,3 %	8,0 %	8,6 %
	Total	52,4 %	41,5 %	42,7 %
Logements	Location HLM	40,5 %	37,7 %	40,2 %
	Habitat collectif	10,1 %	8,3 %	4,4 %
	Location privée	20,7 %	26,6 %	29,1 %
	Propriétaire	3,7 %	4,3 %	4,3 %
	Total	75,1 %	76,9 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	0,9 %	1,1 %	2,1 %
	Caravane, péniche	1,6 %	1,5 %	1,9 %
	Famille, amis	8,9 %	6,8 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	13,6 %	13,7 %	9,9 %
	Total	24,9 %	23,1 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	201 €	202 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	21,8%	20,0 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	220 €	226 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	22,9%	21,9 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		915 €	981 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		522 €	551 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	68,3 %	64,8 %	59,8 %
	Montant médian	1 000 €	900 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	25,6 %	21,1 %	14,9 %
	RMI-RSA	27,5 %	37,0 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	33,4 %	36,9 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		12,7 %	8,4 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

AQUITAINE

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

35 680 situations rencontrées

3 280 bénévoles

119 lieux d'accueil

3 139 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Aquitaine	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	9,3	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	28,3	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	9,8	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	5,7	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	4,9	5,7
Taux de pauvreté 2008	12,7	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	20,2	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	43,4	70,5

Conjoncture ⁵

Les spécialisations de l'économie régionale ne permettent pas un rebond en 2010 aussi accentué qu'ailleurs. Le redémarrage est encore fragile dans certains secteurs. L'activité économique semble s'accélérer en fin d'année. L'emploi repart en 2010 grâce aux activités de services marchands et à l'intérim. La relance est plus délicate dans la construction, le commerce et l'industrie, malgré une bonne tenue des industries agroalimentaires. Le chômage ne recule pas. Le nombre de chômeurs de longue durée augmente fortement. Pourtant, le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi progresse en 2010. Dans le sillage du commerce mondial, les exportations reprennent. Les vins se vendent mieux. La vendange 2010 s'annonce de qualité. Le secteur du tourisme régional reste porteur et la clientèle étrangère revient.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées dans la région augmente en 2010 avec une progression de la part des nouveaux contacts. L'Aquitaine est une des régions où le Secours Catholique rencontre le moins d'étrangers ; leur proportion est encore plus faible en 2010 qu'elle ne l'était en 2009 avec, en particulier, une diminution de la population maghrébine. Les nationalités les plus présentes sont celles de l'Union européenne dont les ressortissants n'ont en général pas besoin de titre de séjour pour travailler ; quant aux étrangers titulaires d'autres nationalités, plus de 60 % d'entre eux disposent d'un statut régulier. La question des étrangers ne se pose donc que de façon très marginale en Aquitaine.

Les jeunes de moins de 25 ans sont peu présents dans les accueils. Les mères isolées restent, parmi les types de ménages, le groupe le plus représenté ; toutefois, les hommes seuls

voient leur part augmenter sensiblement en 2010. La proportion de couples avec enfants recule un peu et si les familles avec enfants restent majoritaires, ce n'est que de peu.

C'est en Aquitaine que la proportion de personnes ayant un emploi atteint le niveau le plus élevée parmi les situations rencontrées. Même s'il a chuté depuis 2009, l'emploi intérimaire ou saisonnier est particulièrement présent, ainsi que l'emploi informel. Les CDD et les emplois à temps partiel sont aussi relativement fréquents. La part du chômage augmente en 2010, aussi bien celle du chômage indemnisé que celle du chômage non indemnisé. L'inactivité progresse aussi, particulièrement du fait de l'invalidité et de l'inactivité « autre », sans raison identifiée, qui est souvent celle de personnes en grande exclusion. Le niveau de formation des demandeurs est plus élevé qu'il ne l'était en 2009 et l'illettrisme recule.

Malgré la faible densité du parc social, près de neuf ménages rencontrés sur dix disposent d'un logement : les locataires du parc privé sont les plus nombreux et leur part augmente encore. Mais ce parc privé est un parc social de fait : le loyer moyen net d'aides au logement y est en 2010 inférieur à celui du parc social. La forte progression du loyer moyen que nous constatons dans le parc social est probablement due surtout à des différences dans la taille des logements, plus qu'à des augmentations de barème. Le taux d'effort net d'aides au logement reste constant dans le parc privé en 2010, tandis qu'il augmente dans le parc social. Quant aux substituts de logement, la répartition entre les différents types d'hébergements ne change pas.

La proportion de situations sans ressources au moment de la rencontre est relativement faible et c'est en partie dû à la faible proportion d'étrangers en situation irrégulière ou provisoire.

Mais il semble qu'elle pourrait être encore plus faible, car le taux de délais ou d'anomalies de perception est, lui, relativement élevé et, contrairement à la tendance générale, augmente en 2010. En dehors des allocations familiales, dont la perception diminue, ce qui correspond bien à l'évolution de la structure familiale de la population rencontrée, toutes les ressources voient leur perception progresser. La forte augmentation du nombre de bénéficiaires d'allocations logement s'accompagne cependant d'une diminution du montant moyen de l'aide (liée à la moindre taille des ménages rencontrés). L'évolution la plus marquante toutefois concerne le RSA : dans cette région où le « travail pauvre » est particulièrement présent, la proportion de ses bénéficiaires augmente de 11 points : le regroupement de l'allocation de parent isolé avec le RSA et le passage en année pleine du RSA activité jouent certainement un rôle, mais la progression étant nettement supérieure à celle observée en moyenne métropolitaine, on peut penser qu'en Aquitaine, la perception du RSA ne permet pas de sortir de la grande pauvreté. L'importance du travail intermittent est sans doute en cause : chaque fois que la situation professionnelle change, les droits doivent être réétudiés, ce qui entraîne des délais de perception et parfois des récupérations d'indus (c'est en Aquitaine qu'on en signale le plus). Le revenu moyen des ménages rencontrés est assez nettement supérieur en 2010 à ce qu'il était en 2009. La proportion de situations ayant des impayés diminue, de même que le montant médian de ces impayés. On note que la part des impayés de loyers est faible tandis que celle des impayés d'énergie est élevée : cela tient à l'importance du parc privé dans les types de logement. En effet, l'arbitrage entre paiement du loyer et paiement des factures d'énergie se fait généralement en faveur du loyer dans le parc privé et en faveur de l'énergie dans le parc social.

⁵ L'année économique et sociale 2010 en Aquitaine, Insee Aquitaine, Le Dossier n° 74, mai 2011.

Ensemble des situations		AQUITAINE		France métropolitaine
3 139	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		16,1 %	20,6 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	5,9 %	3,9 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	0,9 %	1,2 %	9,2 %
	Europe de l'Est	1,1 %	1,8 %	5,4 %
	Autres	0,4 %	0,8 %	2,7 %
	Statut accordé	67,8 %	64,3 %	50,6 %
	Statut demandé	27,6 %	23,2 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	4,6 %	12,5 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	17,2 %	8,3 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	20,9 %	24,8 %	24,9 %
	Femmes seules	18,9 %	18,0 %	16,2 %
	Couples sans enfant	5,3 %	6,3 %	6,4 %
	Pères isolés	5,5 %	3,6 %	3,3 %
	Mères isolées	27,9 %	27,8 %	26,3 %
	Couples avec enfants	21,5 %	19,5 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	9,4 %	8,1 %	9,8 %
	25-49 ans	65,8 %	66,7 %	66,5 %
	50 ans et plus	24,8 %	25,2 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	4,1 %	4,1 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	19,5 %	14,1 %	10,2 %
	Indépendant et et informel	3,7 %	4,8 %	2,0 %
	Total	27,3 %	23,0 %	16,7 %
Formation professionnelle		1,4 %	1,2 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	13,2 %	15,7 %	13,0 %
	Non indemnisés	18,2 %	19,0 %	26,0 %
	Total	31,4 %	34,7 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	1,0 %	0,4 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	11,5 %	12,9 %	11,0 %
	Retraités	6,0 %	5,6 %	5,3 %
	Au foyer	11,3 %	10,9 %	8,5 %
	Sans droit au travail	1,5 %	1,1 %	8,1 %
	Autres	8,6 %	10,2 %	8,6 %
	Total	39,9 %	41,1 %	42,7 %
Logements	Location HLM	39,5 %	36,2 %	40,2 %
	Habitat collectif	3,1 %	2,1 %	4,4 %
	Location privée	40,2 %	44,0 %	29,1 %
	Propriétaire	3,9 %	4,0 %	4,3 %
	Total	86,7 %	86,3 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	0,7 %	0,9 %	2,1 %
	Caravane, péniche	1,4 %	0,9 %	1,9 %
	Famille, amis	4,6 %	4,2 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	6,6 %	7,7 %	9,9 %
	Total	13,3 %	13,7 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	167 €€	219 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	19,9 %	23,4 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	207 €€	210 €€	229 €
	Taux d'effort net d'aide	21,9 %	21,5 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		866 €€	924 €	915 €€
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		523 €€	587 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	64,1 %	59,6 %	59,8 %
	Montant médian	731 €€	600 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	8,8 %	7,9 %	14,9 %
	RMI-RSA	31,9 %	42,7 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	46,6 %	45,5 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		12,0 %	13,8 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

AUVERGNE

CHIFFRES 2010 SECOURS CATHOLIQUE

13 450 situations rencontrées

1 570 bénévoles

71 lieux d'accueil

4 035 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Auvergne	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	8,2	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	27,3	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	3,8	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	5,4	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	4,6	5,7
Taux de pauvreté 2008	13,6	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	20,2	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	49,8	70,5

Conjoncture ⁶

En Auvergne, la situation s'améliore après la crise. Ainsi, 2010 est une meilleure année pour l'agriculture, l'industrie, la construction et dans une moindre mesure pour le commerce. Après la récession de 2009, le chiffre d'affaires de l'industrie se redresse en 2010. L'année s'achève sur une relative amélioration du marché du travail. Le taux de chômage s'établit à 8,2 %, soit une baisse de 0,4 point sur un an. L'Auvergne se situe au 4^e rang des régions métropolitaines présentant le plus faible taux de chômage. Après deux années de baisse sensible, l'emploi salarié marchand progresse en Auvergne à un rythme proche de celui du niveau de la France métropolitaine. La reprise, timide au premier semestre, se renforce ensuite. Cette croissance est portée par les services marchands, en particulier par l'intérim, qui progresse fortement.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées par le Secours Catholique en Auvergne en 2010 est supérieur à celui de 2009, avec une proportion un peu plus élevée de nouveaux contacts. L'intervention des services sociaux est plus importante dans l'origine des nouveaux contacts qu'elle ne l'était l'année précédente. Un peu plus d'une situation rencontrée sur cinq vit en milieu rural.

La proportion d'étrangers dans les accueils est relativement faible par rapport à la moyenne métropolitaine, elle est en légère baisse par rapport à 2009. La sensible diminution de la part des étrangers en attente de statut s'accompagne d'une augmentation de la part des étrangers qui ont un titre de séjour, et aussi de celle des sans-papiers, qui reste toutefois assez faible. La proportion d'arrivées

récentes est en baisse parmi les étrangers.

L'Auvergne n'est pas une région particulièrement jeune, pourtant les moins de 25 ans sont relativement nombreux dans les accueils. Leur proportion a diminué en 2010 par rapport à 2009, tandis que celle des plus âgés augmentait. La répartition par type de ménage se modifie : les hommes seuls sont moins présents dans les accueils, tandis que les familles avec enfants, et en particulier les couples avec enfants, le sont davantage. Le nombre moyen d'enfants par famille est plus élevé que la moyenne métropolitaine. L'inactivité professionnelle est plus importante qu'en 2009, plus importante aussi que la moyenne métropolitaine. Les personnes invalides ou retraitées sont proportionnellement plus nombreuses, à la fois par rapport à l'année précédente et par rapport au niveau métropolitain, et si l'inactivité « au foyer » est moins présente qu'en 2009, on compte davantage d'étrangers sans droit au travail et d'inactifs « autres », qui sont souvent des personnes en grande exclusion. À l'inverse, les « actifs » sont moins présents dans les accueils, aussi bien ceux qui ont un emploi que ceux qui en cherchent un et parmi ces derniers, aussi bien ceux qui perçoivent des indemnités de chômage que ceux qui n'y ont pas droit. Le niveau général de formation des demandeurs s'élève, mais l'illettrisme reste très fréquent.

Comme dans la plupart des régions, la proportion de ménages rencontrés qui disposent d'un logement augmente. Le parc social est peu développé en Auvergne et, parmi les ménages rencontrés, la part des locataires du secteur privé est bien supérieure à celle des locataires du parc social. Toutes deux augmentent cependant, de même que la part des propriétaires, qui

est la plus élevée de l'ensemble des régions.

Une caractéristique récurrente des accueils en Auvergne est la proportion relativement importante de ménages vivant en caravane ou en péniche : on le constate encore en 2010, malgré un recul de cette proportion. Ces formes d'hébergement, que nous classons parmi les « substituts de logement », sont stables au vu de leur durée d'occupation, mais elles sont précaires par leur absence de confort. Les loyers moyens nets d'aides au logement sont très sensiblement inférieurs aux moyennes métropolitaines, aussi bien dans le parc social que dans le parc privé ; l'écart entre le parc social et le parc privé n'est pas très marqué de ce point de vue et le parc privé apparaît comme un parc social de fait. Les taux d'effort des locataires sont les plus bas de toutes les régions métropolitaines.

La proportion de situations sans ressources est relativement faible ; le taux de délais ou d'anomalies de perception est pourtant légèrement supérieur à la moyenne métropolitaine, mais il diminue. Près de la moitié des ménages rencontrés (47 %) vivent uniquement des transferts sociaux. Le taux de perception du RSA a progressé de 5 points depuis 2009. Le revenu moyen des ménages ayant des ressources est supérieur de 6 % à sa valeur de 2009. Malgré cela, une proportion plus importante de situations mentionne des impayés et le montant médian de ces impayés est nettement supérieur à ce qu'il était l'année précédente.

⁶ L'année économique et sociale 2010, Insee Auvergne, Les Dossiers n° 32, mai 2011.

Ensemble des situations		AUVERGNE		France métropolitaine
4 035	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		22,1 %	22,4 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	5,5 %	5,4 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	3,3 %	3,3 %	9,2 %
	Europe de l'Est	4,1 %	4,1 %	5,4 %
	Autres	1,6 %	1,1 %	2,7 %
	Statut accordé	47,3 %	51,0 %	50,6 %
	Statut demandé	48,0 %	42,2 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	4,7 %	6,8 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	29,1 %	20,0 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	25,6 %	22,3 %	24,9 %
	Femmes seules	15,7 %	15,6 %	16,2 %
	Couples sans enfant	7,5 %	8,6 %	6,4 %
	Pères isolés	3,8 %	4,2 %	3,3 %
	Mères isolées	21,8 %	22,3 %	26,3 %
	Couples avec enfants	25,6 %	27,0 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	14,3 %	11,3 %	9,8 %
	25-49 ans	62,6 %	62,4 %	66,5 %
	50 ans et plus	23,1 %	26,3 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	3,4 %	3,4 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	9,4 %	8,5 %	10,2 %
	Indépendant et et informel	1,6 %	1,7 %	2,0 %
	Total	14,4 %	13,6 %	16,7 %
Formation professionnelle		2,3 %	1,6 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	13,7 %	12,7 %	13,0 %
	Non indemnisés	25,3 %	23,8 %	26,0 %
	Total	39,0 %	36,6 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	1,8 %	1,6 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	13,1 %	14,1 %	11,0 %
	Retraités	5,1 %	6,7 %	5,3 %
	Au foyer	16,2 %	12,4 %	8,5 %
	Sans droit au travail	1,9 %	4,6 %	8,1 %
	Autres	6,2 %	8,9 %	8,6 %
	Total	44,3 %	48,3 %	42,7 %
Logements	Location HLM	26,3 %	27,2 %	40,2 %
	Habitat collectif	4,1 %	4,6 %	4,4 %
	Location privée	38,8 %	40,4 %	29,1 %
	Propriétaire	6,5 %	7,6 %	4,3 %
	Total	75,7 %	79,8 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	0,9 %	1,1 %	2,1 %
	Caravane, péniche	8,7 %	7,2 %	1,9 %
	Famille, amis	6,7 %	6,4 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	8,0 %	5,5 %	9,9 %
	Total	24,3 %	20,2 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	156 €	147 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	16,8 %	14,9 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	160 €	166 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	18,0 %	17,5 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		874 €	928 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		530 €	560 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	44,1 %	49,2 %	59,8 %
	Montant médian	793 €	946 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	9,5 %	8,5 %	14,9 %
	RMI-RSA	32,4 %	37,5 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	46,3 %	46,9 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		11,7 %	10,9 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

BASSE-NORMANDIE

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUESituations rencontrées⁷

2 050 bénévoles

57 lieux d'accueil

4 124 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Alsace	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	8,6	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	30,2	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	10,9	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	5,1	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	4,8	5,7
Taux de pauvreté 2008	12,6	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	18,6	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	75,3	70,5

Conjoncture⁸

L'emploi salarié augmente de 0,6 % en Basse-Normandie en 2010, conformément à la tendance nationale (+ 0,9 %). Si l'emploi continue de diminuer dans la construction, il est en revanche reparti à la hausse dans les services marchands. Du côté de l'industrie, la situation est plus contrastée. Les suppressions d'emplois stables se sont poursuivies dans ce secteur, mais la reprise de l'activité s'est accompagnée d'une forte progression des emplois temporaires. Hors emploi intérimaire, les effectifs salariés bas-normands ont donc continué de diminuer en 2010. Globalement, malgré la légère croissance de l'emploi salarié temporaire, la demande d'emploi a progressé pour la troisième année consécutive en 2010 (+ 2,1 %). Cette hausse du nombre de demandeurs d'emploi touche en particulier les seniors. Si le nombre de jeunes demandeurs d'emploi diminue dans la région, leur proportion reste cependant bien supérieure à la moyenne nationale (21,5 % contre 18,1 %).

Les situations rencontrées en 2010

Comme au niveau national, un tiers des situations rencontrées en 2010 étaient déjà connues les années précédentes, alors que les deux tiers sont de nouveaux contacts. En Basse-Normandie, ces nouveaux contacts sont plus souvent adressés par les services sociaux que dans l'ensemble de la France métropolitaine. La proportion de situations rencontrées en milieu rural diminue ; elle reste supérieure à la moyenne métropolitaine, mais l'écart s'amenuise.

La proportion d'étrangers continue de progresser légèrement, tout en restant la

plus faible de l'ensemble des régions. Par rapport à 2009, on note une augmentation de la part des situations en attente de statut ou sans papiers.

C'est en Basse-Normandie que la proportion de jeunes de moins de 25 ans est la plus importante parmi les situations rencontrées. Cette particularité se croise avec d'autres qui la confirment et la précisent : plus de personnes seules, hommes et femmes, et de couples sans enfant que de familles avec enfants ; plus d'étudiants et de personnes en formation professionnelle que dans les autres régions, plus de demandeurs d'emploi sans droit aux indemnités de chômage ; faible mention des ruptures familiales et au contraire, des proches plus souvent présents. L'année 2010 n'apporte aucun changement dans les situations professionnelles : l'emploi reste relativement fréquent, en particulier en CDI. Près de la moitié des demandeurs rencontrés sont en recherche d'emploi : la part des chômeurs indemnisés diminue, tandis que celle des non indemnisés augmente très légèrement. Globalement, la Basse-Normandie est une des régions où le taux d'activité des personnes rencontrées est le plus élevé ; la forme la plus courante d'inactivité est l'incapacité de travail pour raison de santé, qui fait aussi référence au travail. Les retraités, les personnes au foyer et les inactifs sans raison précise (« autres ») sont à l'inverse peu nombreux. La pauvreté dans la région est active et laborieuse.

En 2010, huit situations rencontrées sur dix disposent d'un logement, dont beaucoup en location HLM. La densité du parc social de Basse-Normandie est élevée, le loyer moyen des ménages rencontrés par le Secours

Catholique qui y vivent est un peu plus faible que la moyenne métropolitaine, et le taux d'effort net d'aides au logement y est aussi réduit. Dans le parc privé, au contraire, loyer moyen et taux d'effort net dépassent très légèrement les moyennes métropolitaines. Les ménages sans ressources sont relativement peu nombreux : la faible présence d'étrangers sans statut y est sûrement pour quelque chose, de même que le taux de délais ou d'anomalies de perception, qui est très faible. Le taux de perception des différents revenus est en adéquation avec les caractéristiques de la population rencontrée : les salaires et allocations chômage sont assez fréquents, les allocations familiales touchent proportionnellement moins de familles qu'en moyenne métropolitaine ; les allocations logement sont perçues par près des deux tiers des ménages rencontrés. Quant au RSA, on s'attendrait à ce qu'il soit nettement plus fréquent dans cette région marquée par le « travail pauvre » ; il est en effet plus fréquent qu'en moyenne métropolitaine, mais pas de beaucoup. L'accès très réduit des jeunes à cette prestation est sans doute en cause. Le revenu moyen des situations rencontrées en 2010 en Basse-Normandie est égal à la moyenne métropolitaine ; il est supérieur de 12 % à sa valeur de 2009. La fréquence des impayés en 2010 est nettement moins importante que l'année précédente, mais le montant médian de ces impayés est supérieur de 15 % à sa valeur de 2009.

⁷ Le regroupement des délégations de l'Orne et du Calvados a entraîné des perturbations dans le recueil des situations rencontrées dans l'Orne. Aucune estimation fiable n'est disponible à ce jour.

⁸ Magalie Lanson-Duranceau, « L'année 2010 en Basse-Normandie. Un début de sortie de crise », *L'année économique et sociale en Basse-Normandie. Bilan 2010*, Insee Basse-Normandie, juin 2011.

Ensemble des situations		BASSE-NORMANDIE		France métropolitaine
4 124	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		19,4 %	15,7 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	2,8 %	2,8 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	4,5 %	4,6 %	9,2 %
	Europe de l'Est	1,9 %	2,5 %	5,4 %
	Autres	0,8 %	1,4 %	2,7 %
	Statut accordé	66,2 %	58,9 %	50,6 %
	Statut demandé	25,1 %	31,7 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	8,7 %	9,4 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	14,9 %	12,5 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	28,0 %	28,0 %	24,9 %
	Femmes seules	20,0 %	17,2 %	16,2 %
	Couples sans enfant	7,9 %	7,6 %	6,4 %
	Pères isolés	4,4 %	4,4 %	3,3 %
	Mères isolées	20,3 %	24,0 %	26,3 %
	Couples avec enfants	19,4 %	18,8 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	15,1 %	13,7 %	9,8 %
	25-49 ans	61,0 %	61,9 %	66,5 %
	50 ans et plus	23,9 %	24,4 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	5,1 %	5,0 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	11,6 %	11,5 %	10,2 %
	Indépendant et et informel	1,6 %	1,7 %	2,0 %
	Total	18,3 %	18,2 %	16,7 %
Formation professionnelle		3,3 %	3,1 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	16,5 %	14,8 %	13,0 %
	Non indemnisés	33,1 %	33,7 %	26,0 %
	Total	49,6 %	48,5 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	2,2 %	2,5 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	10,4 %	10,5 %	11,0 %
	Retraités	4,5 %	5,1 %	5,3 %
	Au foyer	6,3 %	5,9 %	8,5 %
	Sans droit au travail	2,1 %	1,8 %	8,1 %
	Autres	3,3 %	4,4 %	8,6 %
	Total	28,9 %	30,2 %	42,7 %
Logements	Location HLM	47,6 %	48,3 %	40,2 %
	Habitat collectif	3,6 %	3,2 %	4,4 %
	Location privée	26,9 %	25,7 %	29,1 %
	Propriétaire	3,1 %	3,0 %	4,3 %
	Total	81,2 %	80,2 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	1,6 %	2,0 %	2,1 %
	Caravane, péniche	1,2 %	1,4 %	1,9 %
	Famille, amis	8,6 %	7,0 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	7,4 %	9,4 %	9,9 %
	Total	18,8 %	19,8 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	159 €	167 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	17,4 %	17,1 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	222 €	234 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	24,3 %	24,8 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		869 €	916 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		531 €	581 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	81,2 %	67,0 %	59,8 %
	Montant médian	600 €	690 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	12,0 %	12,0 %	14,9 %
	RMI-RSA	26,1 %	36,6 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	36,4 %	36,4 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		8,8 %	5,2 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

BOURGOGNE

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

16 540 situations rencontrées

1 280 bénévoles

54 lieux d'accueil

3 876 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Bourgogne	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	8,4	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	28,4	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	10,1	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	5,2	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	4,6	5,7
Taux de pauvreté 2008	12,0	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	18,3	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	64,5	70,5

Conjoncture ⁹

En Bourgogne, le marché du travail est peu dynamique. Il s'anime au quatrième trimestre 2010. Le taux de chômage se stabilise et amorce une baisse. En fin d'année, il s'établit à 8,4 % de la population active, ce qui le situe à un niveau plus faible que la moyenne métropolitaine mais bien supérieur à celui d'avant-crise (6,2 %). La demande d'emploi de catégorie A diminue pour les hommes et les jeunes, la reprise de l'emploi intérimaire dans l'industrie et la construction bénéficiant d'abord à ceux-ci. Dans le même temps, la demande d'emploi des catégories B et C progresse de 13 %, signe du développement des activités réduites. Les seniors et les chômeurs de longue durée rencontrent les plus grandes difficultés, surtout les chômeurs de très longue durée, toujours victimes de la crise.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées par le Secours Catholique en Bourgogne en 2010 est en baisse, après la nette augmentation enregistrée en 2009. La proportion de nouveaux contacts augmente un peu. Un quart des situations rencontrées en 2010 vivent en zone rurale.

Les étrangers représentent le quart des situations rencontrées, comme en 2009, mais une fraction nettement plus importante dispose d'un statut en règle ; les personnes en attente de statut sont moins nombreuses tandis que la proportion de personnes sans papiers ne change pas et reste relativement faible.

12 % des demandeurs ont moins de 25 ans, un peu moins qu'en 2009, mais la proportion de demandeurs de 50 à 59 ans augmente : la reprise de l'emploi intérimaire a davantage

profité aux jeunes. La proportion de familles avec enfants augmente et atteint 50 % ; les hommes seuls et les couples sans enfant sont en effet moins présents dans les accueils qu'en 2009, tandis que les couples avec enfants et surtout les mères seules voient leur part augmenter. Le nombre moyen d'enfants par famille est nettement inférieur à la moyenne métropolitaine.

La proportion de demandeurs ayant un emploi progresse et tous les types d'emploi sont concernés : les emplois en question ne sont donc pas suffisants en termes de rémunération pour échapper à la pauvreté. Le chômage n'évolue pas, pas plus le chômage indemnisé que le chômage non indemnisé, tous deux moins présents chez les demandeurs de Bourgogne que dans l'ensemble de la métropole. L'inactivité professionnelle régresse légèrement mais reste à un niveau relativement élevé, puisqu'elle concerne près de la moitié des demandeurs. L'inactivité sans raison identifiée est la plus fréquente, de loin ; c'est souvent celle de personnes en grande exclusion, mais ici elle semble comprise plus largement, car la proportion de ménages vivant dans des substituts de logement n'est pas particulièrement importante dans la région, elle a même sensiblement diminué en 2010.

Huit ménages rencontrés sur dix disposent en effet d'un logement, avec une proportion croissante de locataires du parc social. La densité du parc social en Bourgogne est inférieure à la moyenne métropolitaine, mais le parc privé fait souvent office de parc social de fait car l'écart entre les loyers moyens nets d'aides au logement du parc social et du parc privé n'est que de 17 % ; il s'est sensiblement réduit en 2010 et les taux

d'effort nets dans les deux parcs sont voisins des moyennes métropolitaines, avec un taux un peu plus faible dans le parc privé. En 2010, la proportion de personnes ou familles vivant dans les conditions les plus précaires, en centre d'hébergement ou à la rue, s'est réduite.

16 % des ménages rencontrés en 2010 étaient sans ressources lors de leur rencontre, soit nettement moins qu'en 2009 : cela tient à la moindre proportion d'étrangers en attente de statut et à la diminution du taux de délais ou d'anomalies de perception qui n'est plus que de 8 % en 2010. Le taux de perception du RSA a augmenté de 9 points, ce qui n'est pas considérable dans une région où le « travail pauvre » est assez présent : le RSA activité a sans doute permis à un certain nombre de ménages d'éviter le recours au Secours Catholique.

Le revenu moyen des ménages rencontrés est supérieur de 5 % à son niveau de 2009, ce qui représente une augmentation de 44 € par mois. 54 % des ménages ont des impayés, ce qui est très nettement moins qu'en 2009, mais le montant médian de ces impayés augmente. Parmi les impayés, les loyers et l'énergie tiennent la première place et leur fréquence augmente fortement ; les seuls impayés dont la fréquence baisse sont ceux qui portent sur les mensualités de crédit.

⁹ « En Bourgogne, un bilan de l'année 2010 contrasté, et une reprise hésitante », Insee Bourgogne, Dossier n° 57, mai 2011.

Ensemble des situations		BOURGOGNE		France métropolitaine
3 876	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		20,5 %	23,7 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	7,7 %	7,4 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	6,8 %	6,4 %	9,2 %
	Europe de l'Est	6,4 %	6,4 %	5,4 %
	Autres	1,2 %	1,5 %	2,7 %
	Statut accordé	50,1 %	58,1 %	50,6 %
	Statut demandé	44,8 %	36,6 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	5,1 %	5,3 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	31,1 %	19,7 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	28,4 %	25,7 %	24,9 %
	Femmes seules	17,4 %	18,0 %	16,2 %
	Couples sans enfant	7,3 %	6,3 %	6,4 %
	Pères isolés	3,8 %	3,4 %	3,3 %
	Mères isolées	22,4 %	25,2 %	26,3 %
	Couples avec enfants	20,7 %	21,4 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	13,3 %	12,0 %	9,8 %
	25-49 ans	65,1 %	65,1 %	66,5 %
	50 ans et plus	21,6 %	22,9 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	5,5 %	5,9 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	10,1 %	11,5 %	10,2 %
	Indépendant et et informel	1,3 %	1,2 %	2,0 %
	Total	16,9 %	18,6 %	16,7 %
Formation professionnelle		1,2 %	1,4 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	14,5 %	14,0 %	13,0 %
	Non indemnisés	18,1 %	18,0 %	26,0 %
	Total	32,6 %	32,0 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	1,3 %	1,6 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	8,2 %	9,8 %	11,0 %
	Retraités	5,1 %	5,4 %	5,3 %
	Au foyer	11,6 %	11,0 %	8,5 %
	Sans droit au travail	1,6 %	1,6 %	8,1 %
	Autres	21,5 %	18,6 %	8,6 %
	Total	49,2 %	48,0 %	42,7 %
Logements	Location HLM	39,3 %	42,9 %	40,2 %
	Habitat collectif	2,8 %	2,5 %	4,4 %
	Location privée	27,7 %	28,5 %	29,1 %
	Propriétaire	5,5 %	5,4 %	4,3 %
	Total	75,3 %	79,3 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	1,6 %	1,4 %	2,1 %
	Caravane, péniche	2,1 %	2,2 %	1,9 %
	Famille, amis	8,4 %	8,3 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	12,6 %	8,8 %	9,9 %
	Total	24,7 %	20,7 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	171 €	188 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	17,8 %	19,0 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	220 €	219 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	24,1 %	23,1 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		892 €	936 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		539 €	582 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	72,7 %	53,8 %	59,8 %
	Montant médian	718 €	800 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	19,4 %	15,6 %	14,9 %
	RMI-RSA	23,8 %	30,7 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	34,5 %	35,3 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		9,6 %	8,1 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

BRETAGNE

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

26 330 situations rencontrées

3 650 bénévoles

129 lieux d'accueil

4 547 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Bretagne	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	7,8	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	30,1	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	9,0	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	4,0	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	3,4	5,7
Taux de pauvreté 2008	10,8	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	16,9	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	47,6	70,5

Conjoncture ¹⁰

Après une année 2009 très difficile, 2010 marque la reprise de l'emploi en Bretagne. Bien que l'automobile reste dans la tourmente, l'emploi industriel amorce un léger redressement en fin d'année. Ce n'est pas encore le cas de la construction, qui pourtant émet des premiers signes encourageants de croissance de l'activité. La conjoncture agricole se redresse. La reprise de l'emploi freine la progression du nombre de demandeurs d'emploi et d'allocataires du RSA. La contribution de l'intérim à la reprise de l'emploi en 2010 a été forte : 5 000 emplois supplémentaires pour une augmentation globale de 8 000 emplois. Cette reprise de l'intérim est plus favorable aux jeunes : le nombre de demandeurs d'emploi diminue de 3 % chez les moins de 25 ans, tandis qu'il augmente de 3 % chez les 25-49 ans et de 18 % chez les 50 ans ou plus.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées en Bretagne a diminué de 5 % par rapport à 2009, avec la même répartition entre nouveaux contacts et situations déjà connues. La proportion de nouveaux venus adressés par les services sociaux diminue légèrement, mais reste la plus élevée de l'ensemble des régions.

Même si la proportion d'étrangers dans les accueils continue de progresser, le Secours Catholique rencontre, en termes relatifs, moins d'étrangers en Bretagne que dans l'ensemble de la métropole. Ces étrangers sont rarement originaires du Maghreb, le plus souvent, ils viennent d'Afrique subsaharienne ou d'Europe de l'Est et, dans leur grande

majorité, ils sont en attente d'un titre de séjour.

Les caractéristiques démographiques des situations accueillies en Bretagne changent très peu en 2010 par rapport à 2009 : les moins de 25 ans représentent toujours 10 % de ces situations ; les hommes seuls sont en proportion nettement plus importante qu'en moyenne métropolitaine et les familles sans enfant représentent plus de la moitié des situations ; on note pourtant que la proportion de pères seuls est la plus élevée de l'ensemble des régions. La Bretagne est la région où l'isolement ressort le plus fortement de l'ensemble des caractéristiques étudiées : rupture familiale, famille éloignée, absence de proches. C'est aussi la région où les problèmes de santé apparaissent le plus souvent : maladie, accident ou handicap d'un membre de la famille (éventuellement le demandeur lui-même), incapacité de travail pour raison de santé. Solitude et invalidité sont sans doute à rapprocher d'une caractéristique plus générale de la région qui est l'alcoolisme, celui des jeunes mais celui aussi des plus âgés¹¹.

Le niveau de formation des personnes rencontrées en Bretagne est dans l'ensemble plus élevé que la moyenne métropolitaine, et cette caractéristique n'est pas propre aux personnes rencontrées par le Secours Catholique. Toutefois, on note dans les accueils en 2010 une augmentation de la proportion de personnes ayant du mal à lire ou à écrire, proportion qui atteint 17 %, soit 5 points de plus que la moyenne métropolitaine. L'évolution la plus marquante dans le domaine des situations professionnelles porte sur le chômage, qui n'augmente globalement que d'un point, mais avec un déplacement

vers le chômage non indemnisé ; les autres évolutions sont de faible ampleur et ne revêtent pas de signification particulière.

Dans le domaine du logement, au contraire, les variations sont plus marquées : une proportion sensiblement plus importante de ménages rencontrés dispose d'un logement, avec une forte progression des locataires du parc social, une progression moindre de ceux du parc privé et une diminution des habitants de structures collectives (résidences, foyers...). Inversement, la part des substituts voire de l'absence de logement se réduit, hébergement par des proches tout d'abord, puis centres d'hébergement et sans domicile. Les loyers moyens ayant peu augmenté, les taux d'effort nets d'aides au logement des locataires diminuent dans les deux parcs.

Le revenu moyen des ménages rencontrés en 2010 est en effet très supérieur à ce qu'il était en 2009 (+ 23,5 %) : cela n'a rien à voir avec l'évolution des salaires ou des prestations sociales, mais on peut penser que plus de la moitié des situations rencontrées en 2010 étant des nouveaux contacts, leurs revenus ne sont pas les mêmes que ceux des ménages rencontrés en 2009. On note très peu de différences dans la perception des ressources : à peine un peu plus de personnes sans aucun revenu, mais aussi de personnes percevant un salaire, des allocations familiales ou des allocations logement. Néanmoins le déploiement du dispositif RSA est visible : le nombre de bénéficiaires s'accroît de 6 %. Moins de personnes signalent des impayés, mais le montant médian de ces impayés augmente.

¹⁰ Bilan économique 2010. Reprise de l'emploi en Bretagne, Insee Bretagne, Octant Analyse n° 16, juin 2011.

¹¹ L'alcool et les jeunes en Bretagne, Centre d'information régional sur les drogues et les dépendances (CIRDD Bretagne), juin 2011.

Ensemble des situations		BRETAGNE		France métropolitaine
4 547	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		9,3 %	9,8 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	1,8 %	1,7 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	7,0 %	9,1 %	9,2 %
	Europe de l'Est	7,4 %	6,3 %	5,4 %
	Autres	3,8 %	3,3 %	2,7 %
	Statut accordé	25,9 %	32,7 %	50,6 %
	Statut demandé	71,5 %	65,1 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	2,6 %	2,2 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	48,5 %	41,1 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	31,1 %	30,9 %	24,9 %
	Femmes seules	18,7 %	16,8 %	16,2 %
	Couples sans enfant	5,9 %	5,7 %	6,4 %
	Pères isolés	3,8 %	4,8 %	3,3 %
	Mères isolées	24,3 %	24,9 %	26,3 %
	Couples avec enfants	16,2 %	16,9 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	10,5 %	9,8 %	9,8 %
	25-49 ans	69,2 %	69,4 %	66,5 %
	50 ans et plus	20,3 %	20,8 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	3,3 %	3,8 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	12,0 %	11,0 %	10,2 %
	Indépendant et et informel	1,7 %	1,8 %	2,0 %
	Total	17,0 %	16,6 %	16,7 %
Formation professionnelle		2,2 %	2,0 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	12,9 %	11,9 %	13,0 %
	Non indemnisés	21,3 %	23,2 %	26,0 %
	Total	34,2 %	35,1 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	1,4 %	1,3 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	15,5 %	16,0 %	11,0 %
	Retraités	3,7 %	3,5 %	5,3 %
	Au foyer	6,3 %	5,4 %	8,5 %
	Sans droit au travail	14,9 %	13,7 %	8,1 %
	Autres	4,8 %	6,4 %	8,6 %
	Total	46,6 %	46,3 %	42,7 %
Logements	Location HLM	48,3 %	48,7 %	40,2 %
	Habitat collectif	5,2 %	5,0 %	4,4 %
	Location privée	22,8 %	23,4 %	29,1 %
	Propriétaire	2,7 %	3,1 %	4,3 %
	Total	79,0 %	80,2 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	2,5 %	1,0 %	2,1 %
	Caravane, péniche	1,5 %	2,1 %	1,9 %
	Famille, amis	6,3 %	6,1 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	10,7 %	10,6 %	9,9 %
	Total	21,1 %	19,9 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	123 €	125 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	15,3 %	15,3 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	188 €	184 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	22,2 %	19,9 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		794 €	828 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		515 €	538 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	53,7 %	51,6 %	59,8 %
	Montant médian	608 €	700 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	15,3 %	16,0 %	14,9 %
	RMI-RSA	26,2 %	32,3 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	42,4 %	42,3 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		9,5 %	8,5 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

CENTRE

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

20 420 situations rencontrées

1 870 bénévoles

124 lieux d'accueil

3 691 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Centre	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	8,5	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	29,7	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	10,0	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	5,4	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	5,2	5,7
Taux de pauvreté 2008	11,2	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	17,8	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	73,9	70,5

Conjoncture ¹²

La région Centre, qui a été plus touchée par la crise que la moyenne métropolitaine en raison du fort poids de l'industrie et de l'intérim, semble se redresser au même rythme en 2010. L'emploi progresse de 0,7 % sur l'année contre 0,8 % en moyenne métropolitaine. L'activité repart dans tous les secteurs sauf dans la construction où elle se détériore. La situation sur le marché du travail reste difficile, même si le taux de chômage baisse légèrement. Les jeunes actifs ont bénéficié de l'accroissement des emplois précaires, notamment intérimaires, pour être moins nombreux à la recherche d'un emploi. Leur insertion sur le marché du travail, notamment pour les apprentis, demeure très difficile et leur taux de chômage est très élevé. Enfin le nombre de bénéficiaires des minima sociaux est en progression.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées par le Secours Catholique en région Centre a diminué en 2010. La proportion de nouveaux contacts est un peu moins élevée qu'elle ne l'était en 2009. Près du quart des situations rencontrées vivent en zone rurale.

La proportion d'étrangers dans la population rencontrée augmente et se rapproche de la proportion métropolitaine. Les plus nombreux restent les ressortissants d'Afrique subsaharienne. Plus des trois quarts des étrangers rencontrés sont en France depuis au moins deux ans et les situations d'attente de statut sont relativement rares : en effet, la majorité des étrangers rencontrés (69 %) disposent d'un statut régulier et 10 % sont sans papiers, une proportion un peu supérieure à la moyenne métropolitaine.

Les jeunes demandeurs représentent une situation sur dix. La répartition par type de ménage ne change pas : les familles avec enfants restent nettement majoritaires, et parmi elles, les mères isolées sont les plus nombreuses.

La proportion de personnes ayant un emploi varie peu globalement, mais la répartition par type d'emploi change : les CDI sont proportionnellement plus nombreux tandis que les autres formes régressent. Cette évolution favorable à première vue est en fait le signe que ces emplois en CDI ne permettent pas d'échapper à la pauvreté et d'éviter le recours au Secours Catholique. Globalement, le chômage est pratiquement stable, mais le chômage indemnisé diminue alors que le chômage non indemnisé progresse. L'inactivité professionnelle varie peu elle aussi, mais les retraités sont plus fréquents et les personnes au foyer le sont moins. Le niveau de formation des demandeurs est plus élevé en 2010 qu'en 2009, avec une diminution de l'illettrisme et du niveau primaire et une nette augmentation du niveau secondaire. La proportion de demandeurs ayant un niveau de formation supérieur est la plus faible de l'ensemble des régions et c'est plutôt une caractéristique favorable.

Comme dans la plupart des régions, la proportion de ménages disposant d'un logement augmente : plus de la moitié des situations rencontrées sont locataires du parc social et la part de la location privée diminue. La proportion de propriétaires est une des plus élevées, ce qui est cohérent avec l'importance du milieu rural. Le loyer moyen net d'aides au logement du parc social est plus faible en 2010 qu'il ne l'était en 2009 ; celui du parc privé quant à lui a augmenté. Mais dans les deux cas, les taux d'effort

nets demeurent inférieurs aux moyennes métropolitaines, avec un écart marqué entre les deux parcs. Quant aux substituts de logement, leur plus faible proportion est essentiellement due au recul de celle des caravanes ou péniches.

11 % des situations rencontrées sont sans ressources au moment de la rencontre : il s'agit vraisemblablement le plus souvent d'étrangers sans papiers qui n'ont pas de droits à faire valoir, car pour les autres, le taux de délais ou d'anomalies de perception est relativement faible et diminue encore en 2010. Les évolutions dans le taux de perception des différentes ressources sont d'ampleur très limitée et correspondent aux évolutions des situations professionnelles (un peu plus de salaires, un peu moins d'allocations chômage, un peu plus de retraites). La proportion de bénéficiaires du RSA augmente, mais de façon bien plus limitée que ce qu'on pourrait attendre, compte tenu du regroupement avec l'allocation de parent isolé et du passage en année pleine du RSA activité qui entraînent une augmentation mécanique. Les personnes qui viennent au Secours Catholique peuvent ne pas être éligibles au RSA ou ne pas faire valoir leurs droits, ou bien le RSA permet à beaucoup de ses bénéficiaires de ne pas recourir à l'association. Le revenu moyen des ménages rencontrés en 2010 est supérieur de 8,6 % à sa valeur de 2009, le niveau de vie moyen marque lui aussi une nette augmentation (+ 5,6 %). La proportion de ménages ayant des impayés diminue, mais le montant médian des impayés augmente de 10 %. Parmi les impayés, les plus fréquents concernent l'énergie, puis les loyers. On note en 2010 une diminution de la fréquence des impayés sur des mensualités de crédit.

¹² Bilan économique et social de la région Centre 2010, Insee Centre, Les Dossiers n° 16, juillet 2011.

Ensemble des situations		CENTRE		France métropolitaine
3 691	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		23,7 %	23,5 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	4,2 %	5,5 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	11,4 %	12,5 %	9,2 %
	Europe de l'Est	4,3 %	4,3 %	5,4 %
	Autres	1,4 %	2,3 %	2,7 %
	Statut accordé	59,5 %	69,3 %	50,6 %
	Statut demandé	29,4 %	19,9 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	11,1 %	10,8 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	9,4 %	10,2 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	18,6 %	17,4 %	24,9 %
	Femmes seules	15,6 %	16,0 %	16,2 %
	Couples sans enfant	6,6 %	6,8 %	6,4 %
	Pères isolés	3,4 %	3,4 %	3,3 %
	Mères isolées	30,2 %	30,4 %	26,3 %
	Couples avec enfants	25,6 %	26,0 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	9,9 %	10,4 %	9,8 %
	25-49 ans	67,5 %	64,3 %	66,5 %
	50 ans et plus	22,6 %	25,3 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	5,2 %	6,8 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	14,4 %	12,9 %	10,2 %
	Indépendant et informel	1,8 %	1,8 %	2,0 %
	Total	21,4 %	21,5 %	16,7 %
Formation professionnelle		2,0 %	1,6 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	15,5 %	13,0 %	13,0 %
	Non indemnisés	20,7 %	24,1 %	26,0 %
	Total	36,2 %	37,0 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	1,2 %	1,0 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	9,5 %	9,0 %	11,0 %
	Retraités	4,8 %	6,5 %	5,3 %
	Au foyer	11,6 %	8,5 %	8,5 %
	Sans droit au travail	4,0 %	4,4 %	8,1 %
	Autres	9,3 %	10,4 %	8,6 %
	Total	40,4 %	39,8 %	42,7 %
Logements	Location HLM	51,2 %	54,3 %	40,2 %
	Habitat collectif	4,4 %	4,7 %	4,4 %
	Location privée	22,7 %	20,7 %	29,1 %
	Propriétaire	7,0 %	7,1 %	4,3 %
	Total	85,3 %	86,9 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	0,9 %	0,7 %	2,1 %
	Caravane, péniche	2,7 %	1,4 %	1,9 %
	Famille, amis	6,5 %	6,8 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	4,6 %	4,3 %	9,9 %
	Total	14,7 %	13,1 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	166 €	160 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	17,9 %	15,9 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	215 €	228 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	23,3 %	22,5 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		896 €	971 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		515 €	544 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	62,2 %	59,8 %	59,8 %
	Montant médian	816 €	900 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	9,4 %	11,3 %	14,9 %
	RMI-RSA	27,7 %	32,1 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	40,5 %	37,5 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		8,2 %	7,0 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

CHAMPAGNE-ARDENNE

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

11 080 situations rencontrées

1 310 bénévoles

62 lieux d'accueil

1 827 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Champagne-Ardenne	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	9,4	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	30,9	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	9,8	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	6,9	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	6,6	5,7
Taux de pauvreté 2008	13,9	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	22,3	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	103,4	70,5

Conjoncture ¹³

La Champagne-Ardenne tire parti du redémarrage de l'économie en 2010, même si la reprise mérite encore d'être confortée en termes de croissance ou d'emploi. Après dix trimestres consécutifs de baisse, l'emploi repart à la hausse en Champagne-Ardenne au quatrième trimestre 2010 (+ 0,2 % par rapport au trimestre précédent). En un an, entre fin 2009 et fin 2010, les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles reculent de 0,3 % dans la région, soit une perte de 900 emplois, alors qu'ils sont en progression ininterrompue au niveau métropolitain depuis le premier trimestre 2010. L'emploi intérimaire est le principal bénéficiaire de la reprise de l'activité. L'intérim, avec 2 300 emplois de plus qu'en 2009, progresse de 22 % en un an après de fortes baisses en 2009 et 2008. Avec + 1,3 % en un an, le dynamisme des services marchands, y compris l'intérim, est plus modeste et ne compense pas le recul de l'emploi industriel.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées par le Secours Catholique en 2010 en Champagne-Ardenne est très légèrement inférieur au chiffre de 2009 et la proportion de situations déjà connues est en forte progression : les difficultés se concentrent sur des ménages qui ne bénéficient ni de la reprise économique ni du dispositif RSA activité. Plus du quart des ménages rencontrés vivent en couronne périurbaine, c'est le maximum des régions. L'augmentation de la proportion d'étrangers dans les accueils, et en particulier d'étrangers en attente de statut, est certainement une des causes de cette évolution. Ce sont principalement les ressortissants d'Europe

de l'Est qui voient leur part augmenter et la proportion de situations arrivées en France depuis moins de six mois double en 2010. Comme au niveau métropolitain, la proportion de demandeurs de moins de 25 ans se situe autour de la moyenne, et elle ne change pas en 2010. Plus de six ménages rencontrés sur dix sont des familles avec enfants et ce caractère familial de la pauvreté dans la région s'accroît encore en 2010. Les appuis familiaux sont aussi plus présents. L'inactivité professionnelle augmente de 9 points en 2010, avec une augmentation de la part des personnes au foyer (maximum de toutes les régions) et de celle des inactifs sans raison identifiée, parmi lesquels se trouvent sans doute bon nombre d'étrangers sans droit au travail. L'emploi régresse de 3 points chez les personnes rencontrées, avec en particulier une diminution des CDI à plein temps : c'est plutôt une indication favorable, en ce sens que ce type de contrat devrait dans la majorité des cas permettre d'éviter le recours aux associations. La part du chômage recule elle aussi, surtout celle du chômage non indemnisé. Globalement, les personnes rencontrées dans la région en 2010 sont beaucoup plus éloignées de l'emploi que celles de 2009.

La proportion de ménages disposant d'un logement diminue sensiblement. Le parc social de Champagne-Ardenne est, avec celui d'Île-de-France, le plus dense de toutes les régions ; près de 60 % des ménages rencontrés y vivent, mais cette proportion diminue en 2010, de même que celle des autres logements (location privée, propriétaires et habitats collectifs). Les loyers moyens du parc social et du parc privé sont moins élevés en 2010 qu'en 2009 et l'écart entre les deux est relativement faible.

Si le taux d'effort net d'aides au logement dans le parc social est égal à la moyenne métropolitaine, dans le parc privé, il lui est sensiblement inférieur : le parc privé de Champagne-Ardenne est souvent un parc social de fait. La part des substituts de logement s'accroît, en particulier celle des centres d'hébergement, qui est supérieure de 4 points à ce qu'elle était en 2009.

La proportion de situations sans ressources est inférieure de moitié à la moyenne métropolitaine ; elle diminue d'un point en 2010 alors que le taux de délais ou d'anomalies de perception ne change pas. Le taux de perception du RSA augmente de 9 points et atteint le maximum régional (45 % des ménages rencontrés). Il s'agit le plus souvent du RSA socle, car la proportion de ménages vivant uniquement de transferts sociaux est elle aussi élevée. Moins de ménages cumulent revenus du travail et transferts sociaux, ce qui montre que les personnes qui ont un emploi ont vu leur situation améliorée par le dispositif RSA. Une proportion importante de ménages perçoit des revenus « autres » en plus de ceux du travail et des transferts sociaux, il s'agit le plus souvent de travail informel, seul en mesure de compléter des ressources trop faibles. À l'inverse de ce que l'on constate dans la plupart des régions, le revenu moyen des ménages rencontrés n'a pratiquement pas augmenté en 2010. La proportion de ménages ayant des impayés recule, tout en restant particulièrement élevée. Comme partout, les impayés de loyer et d'énergie tiennent la première place, mais Champagne-Ardenne est la région où les impayés de mensualités de crédit sont les plus fréquents, et cette fréquence est en hausse. Le montant médian des impayés diminue, mais reste supérieur à la moyenne métropolitaine.

¹³ Bilan économique et social 2010, Insee Champagne-Ardenne, Insee dossier n° 33, mai 2011.

Ensemble des situations		CHAMPAGNE-ARDENNE		France métropolitaine
1 827	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		14,0 %	17,0 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	6,5 %	6,4 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	4,1 %	5,3 %	9,2 %
	Europe de l'Est	4,5 %	7,9 %	5,4 %
	Autres	1,4 %	1,7 %	2,7 %
	Statut accordé	58,2 %	49,0 %	50,6 %
	Statut demandé	36,9 %	46,1 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	4,9 %	4,9 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	8,3 %	16,5 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	19,4 %	17,9 %	24,9 %
	Femmes seules	13,4 %	11,9 %	16,2 %
	Couples sans enfant	6,2 %	7,2 %	6,4 %
	Pères isolés	3,5 %	3,4 %	3,3 %
	Mères isolées	28,6 %	28,5 %	26,3 %
	Couples avec enfants	28,9 %	31,1 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	10,4 %	9,8 %	9,8 %
	25-49 ans	70,1 %	70,1 %	66,5 %
	50 ans et plus	19,5 %	20,1 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	4,3 %	3,1 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	9,3 %	7,9 %	10,2 %
	Indépendant et et informel	2,4 %	2,2 %	2,0 %
	Total	16,0 %	13,2 %	16,7 %
Formation professionnelle		1,6 %	0,9 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	14,9 %	13,3 %	13,0 %
	Non indemnisés	31,1 %	26,8 %	26,0 %
	Total	46,0 %	40,1 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	2,5 %	1,4 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	9,2 %	10,1 %	11,0 %
	Retraités	4,8 %	4,7 %	5,3 %
	Au foyer	13,2 %	17,2 %	8,5 %
	Sans droit au travail	2,4 %	3,2 %	8,1 %
	Autres	4,3 %	9,2 %	8,6 %
	Total	36,4 %	45,8 %	42,7 %
Logements	Location HLM	61,2 %	59,2 %	40,2 %
	Habitat collectif	3,1 %	2,3 %	4,4 %
	Location privée	21,3 %	19,5 %	29,1 %
	Propriétaire	3,2 %	3,0 %	4,3 %
	Total	88,8 %	84,0 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	0,6 %	1,0 %	2,1 %
	Caravane, péniche	0,5 %	0,6 %	1,9 %
	Famille, amis	3,4 %	4,8 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	6,7 %	9,6 %	9,9 %
	Total	11,2 %	16,0 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	177 €	172 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	18,7 %	18,4 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	220 €	199 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	23,1 %	19,9 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		904 €	905 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		516 €	525 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	77,4 %	71,1 %	59,8 %
	Montant médian	910 €	864 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	8,2 %	6,9 %	14,9 %
	RMI-RSA	35,6 %	44,8 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	43,9 %	44,7 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		8,6 %	9,4 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

FRANCHE-COMTÉ

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

11 850 situations rencontrées

1 560 bénévoles

32 lieux d'accueil

2 740 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Franche-Comté	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	9,0	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	30,9	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	8,7	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	5,3	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	5,0	5,7
Taux de pauvreté 2008	12,0	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	17,9	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	64,8	70,5

Conjoncture ¹⁴

Le début de l'année en matière d'emploi salarié est difficile en Franche-Comté alors qu'à l'échelle métropolitaine la reprise s'amorce. Il faut attendre le deuxième trimestre pour que la région retrouve une évolution positive et le quatrième trimestre pour qu'elle dépasse la moyenne métropolitaine. Sur l'année, près de 2 050 emplois sont créés en Franche-Comté. Les emplois intérimaires, premières créations d'emplois en sortie de crise, augmentent de plus de 40 % par rapport à l'année précédente. Tout compte fait, le redémarrage de l'emploi observé en Franche-Comté est principalement dû à la création d'emplois temporaires, les employeurs étant encore dans l'incertitude face à la conjoncture économique. Le taux de chômage régional diminue au cours de l'année 2010 et retrouve, en fin d'année, un niveau inférieur à la moyenne métropolitaine (9,0 % contre 9,3 % au quatrième trimestre 2010), mais le nombre de demandeurs d'emploi reste à un niveau élevé.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées par le Secours Catholique en Franche-Comté au cours de l'année 2010 est sensiblement plus élevé qu'en 2009. Sans grand changement, les ménages déjà connus représentent presque la moitié des situations, ce qui est le maximum de toutes les régions : les ménages rencontrés dans la région vivent souvent dans une pauvreté durable.

La proportion d'étrangers dans les accueils ne change pour ainsi dire pas et reste bien inférieure à la moyenne métropolitaine. Les plus nombreux sont les ressortissants de pays d'Europe de l'Est. Plus de 60 % des étrangers hors Union européenne disposent d'un statut

en règle, c'est nettement plus qu'en 2009 ; les situations d'attente de statut sont moins fréquentes et la part des personnes sans papiers reste relativement faible. La question des étrangers n'est pas massive en Franche-Comté.

Les demandeurs de moins de 25 ans sont à peine plus nombreux, proportionnellement, qu'au niveau de l'ensemble des régions métropolitaines. En 2010, la proportion de familles avec enfants augmente de 3 points tandis que celle des hommes seuls diminue d'autant. Les mères isolées, en particulier, sont plus présentes ; la proportion de pères seuls, quoique toujours faible, atteint un niveau comparativement élevé. Chez les personnes et familles rencontrées en Franche-Comté, les appuis familiaux semblent plus souvent qu'ailleurs faire défaut et l'isolement est bien présent.

L'emploi progresse un peu en 2010, surtout du fait d'une augmentation des emplois à temps partiel, mais globalement, il concerne à peine 15 % des demandeurs. La part du chômage indemnisé diminue légèrement tandis que celle du chômage non indemnisé ne change pas ; globalement, 47 % des demandeurs sont en recherche d'emploi. Enfin la proportion d'inactifs, plus faible que la moyenne métropolitaine, est pratiquement stable ; on note cependant une augmentation de l'inactivité pour raison de santé et une diminution de l'inactivité au foyer.

Huit ménages rencontrés sur dix disposent d'un logement, le plus souvent en location HLM ; les locataires du parc privé sont presque deux fois moins nombreux que ceux du parc social. En 2010, le loyer moyen dans le parc social ne change pas, tandis que celui du parc privé diminue ; l'écart se resserre entre les deux et le taux d'effort net

d'aides au logement des locataires du parc privé n'est supérieur que de 3,5 points à celui des locataires du parc social. Les substituts voire l'absence de logement apparaissent en proportion un peu plus faible, globalement : un petit peu moins de personnes sont à la rue, un petit peu plus sont en centres d'hébergement ; l'hébergement par des proches est un peu moins fréquent.

La proportion de ménages sans ressources au moment de la rencontre a nettement diminué en 2010, elle reste cependant de 14 %. Quant au taux de délais ou d'anomalies de perception, il diminue aussi fortement (- 5 points), mais reste encore le plus élevé de toutes les régions (15 %) ; ces deux éléments ne sont pas sans liens. Le taux de bénéficiaires du RSA a augmenté de 10 points, il est proche de la moyenne métropolitaine. Les ménages restant dans les accueils en 2010 sont le plus souvent ceux qui ne bénéficient que du RSA socle, et celui-ci n'apporte pas d'amélioration par rapport aux prestations qu'il remplace (RMI ou allocation de parent isolé) : le manque d'emploi dans la région rend l'accès au RSA activité difficile. Le revenu moyen des ménages rencontrés en Franche-Comté en 2010 n'est supérieur que de 2 % à sa valeur de 2009 (soit 20 € de plus). En dépit de cette faible augmentation, la proportion de ménages ayant des impayés diminue assez sensiblement ; le montant médian des impayés diminue, lui aussi, tout en restant à un niveau élevé. Les dettes de loyers sont les plus fréquentes, suivies par les dettes d'énergie dont la fréquence augmente ; les dettes de mensualités de crédit voient leur fréquence diminuer, mais restent très présentes.

¹⁴ L'année économique et sociale 2010 en Franche-Comté, Insee Franche-Comté, Dossier n° 23.

Ensemble des situations		FRANCHE-COMTÉ		France métropolitaine
2 740	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		10,8 %	11,3 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	8,4 %	6,6 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	2,3 %	3,1 %	9,2 %
	Europe de l'Est	8,0 %	8,0 %	5,4 %
	Autres	1,2 %	2,0 %	2,7 %
	Statut accordé	55,8 %	62,6 %	50,6 %
	Statut demandé	39,4 %	32,1 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	4,8 %	5,3 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	26,5 %	17,4 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	27,0 %	23,5 %	24,9 %
	Femmes seules	13,9 %	15,4 %	16,2 %
	Couples sans enfant	7,1 %	6,0 %	6,4 %
	Pères isolés	4,2 %	4,3 %	3,3 %
	Mères isolées	24,6 %	26,6 %	26,3 %
	Couples avec enfants	23,2 %	24,2 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	11,5 %	10,8 %	9,8 %
	25-49 ans	67,1 %	66,9 %	66,5 %
	50 ans et plus	21,4 %	22,3 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	3,6 %	3,1 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	8,7 %	9,7 %	10,2 %
	Indépendant et informel	1,3 %	1,8 %	2,0 %
	Total	13,6 %	14,6 %	16,7 %
Formation professionnelle		2,0 %	1,7 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	16,6 %	15,5 %	13,0 %
	Non indemnisés	32,2 %	32,0 %	26,0 %
	Total	48,8 %	47,5 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	0,7 %	1,1 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	8,4 %	10,3 %	11,0 %
	Retraités	4,3 %	4,9 %	5,3 %
	Au foyer	10,8 %	8,6 %	8,5 %
	Sans droit au travail	7,4 %	7,2 %	8,1 %
	Autres	4,0 %	4,1 %	8,6 %
	Total	35,6 %	36,2 %	42,7 %
Logements	Location HLM	44,4 %	46,5 %	40,2 %
	Habitat collectif	7,9 %	4,9 %	4,4 %
	Location privée	21,2 %	24,2 %	29,1 %
	Propriétaire	4,5 %	4,2 %	4,3 %
	Total	78,0 %	79,8 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	0,3 %	0,2 %	2,1 %
	Caravane, péniche	2,5 %	2,5 %	1,9 %
	Famille, amis	8,2 %	6,3 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	11,0 %	11,2 %	9,9 %
	Total	22,0 %	20,2 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	176 €	176 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	19,2 %	19,0 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	219 €	208 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	23,4 %	22,5 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		872 €	892 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		532 €	547 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	63,8 %	56,8 %	59,8 %
	Montant médian	950 €	900 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	18,2 %	13,6 %	14,9 %
	RMI-RSA	26,1 %	35,9 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	36,7 %	39,9 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		20,5 %	15,1 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

HAUTE-NORMANDIE

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

15 875 situations rencontrées

1 210 bénévoles

86 lieux d'accueil

2 957 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Haute-Normandie	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	10,3	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	32,2	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	11,9	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	6,8	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	5,9	5,7
Taux de pauvreté 2008	12,4	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	18,5	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	92,7	70,5

Conjoncture ¹⁵

En Haute-Normandie, le nombre d'emplois salariés des secteurs principalement marchands est stable en 2010. La perte d'emplois salariés industriels et dans la construction a été compensée par une augmentation dans les services marchands, l'emploi dans le commerce, quant à lui, restant stable. Après une très forte hausse en 2009 pour amortir les effets de la crise, le nombre d'emplois aidés est presque stable dans la région comme en France métropolitaine. Là où elle s'est produite, la hausse de l'emploi peut presque exclusivement être analysée comme celle de l'emploi intérimaire : après une diminution correspondant à la perte de l'équivalent de 7 400 emplois à temps plein en 2008 et 2009, les signes d'une reprise sont visibles en 2010 avec la création de l'équivalent de 4 500 postes par le recours à l'intérim. Les missions sont toujours aussi courtes avec une durée moyenne inférieure à deux semaines.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées en Haute-Normandie diminue de 7 % en 2010¹⁶. La proportion de situations déjà connues augmente de 3 points, tandis que celle des nouveaux contacts recule. La part des nouveaux contacts adressés au Secours Catholique par les travailleurs sociaux diminue, un peu plus de personnes se présentant de leur propre initiative, davantage aussi étant adressées par des organismes privés. Le milieu rural est nettement plus représenté dans les accueils en 2010 qu'en 2009.

La proportion de ménages de nationalité étrangère diminue un peu, en raison presque

exclusivement de la diminution des situations provenant d'Europe de l'Est. Les étrangers rencontrés en 2010 sont plus souvent en attente de statut, les personnes sans papiers restent relativement peu nombreuses.

Malgré leur forte proportion dans la population régionale, les jeunes sont peu présents dans les accueils du Secours Catholique et ce sont les 25-39 ans qui sont de très loin les plus nombreux. Contrairement à ce que l'on constate en Basse-Normandie voisine, les familles avec enfants sont toujours très majoritaires dans les accueils de la région, particulièrement les mères seules, un peu plus présentes encore en 2010 qu'en 2009 ; leur proportion dans les situations rencontrées est la plus élevée de toutes les régions.

Pour les personnes rencontrées, l'emploi recule un peu en 2010, sans qu'une forme particulière d'emploi se distingue dans cette évolution ; la formation professionnelle recule aussi, ainsi que le chômage indemnisé, mais le chômage non indemnisé progresse fortement. Au total, le taux d'activité des personnes rencontrées ne change pas, mais l'activité professionnelle correspond plus souvent à une recherche d'emploi non indemnisée, ce qui traduit un éloignement croissant de l'emploi. Le niveau de formation des demandeurs est plus élevé en 2010 qu'il ne l'était en 2009, mais l'illettrisme ne diminue pas.

Neuf ménages rencontrés sur dix disposent d'un logement, plus de la moitié sont locataires du parc social. Le loyer moyen net d'aides au logement est un peu supérieur à la moyenne métropolitaine dans ce parc, mais il est inférieur de 6 % à sa valeur de 2009. Le loyer moyen des locataires du parc

privé a, lui aussi, diminué. Les taux d'effort sont plus faibles en 2010 qu'en 2009 dans les deux parcs et l'écart entre parc public et parc privé n'est pas très important : les taux d'effort ne diffèrent en effet que de 2 points. 10 % des ménages rencontrés sont sans ressources au moment de leur rencontre : c'est un peu moins qu'en 2009 et c'est très nettement moins aussi que la moyenne métropolitaine. Une raison à cela est certainement la diminution du taux de délais ou d'anomalies de perception. L'éloignement croissant de l'emploi se traduit par une augmentation de la proportion de ménages vivant uniquement de transferts sociaux. La perception de tous les revenus liés au travail – salaires, allocations chômage, mais aussi retraites et indemnités de la Sécurité sociale – est nettement plus faible en 2010 qu'en 2009. Parmi les transferts sociaux, le RSA se détache avec un taux de perception qui progresse de 9 points : le regroupement du RSA avec l'allocation de parent isolé, mais aussi l'éloignement de l'emploi des personnes rencontrées produisent certainement un effet dans ce sens. Le nombre de situations rencontrées ayant diminué, on peut supposer que le cumul d'un RSA activité avec un revenu du travail a permis en 2010 à un certain nombre de ménages d'éviter le recours au Secours Catholique et que restent dans les accueils surtout des personnes sans activité professionnelle. Le revenu moyen et le niveau de vie moyen évoluent peu par rapport à 2009. On note enfin relativement peu de changement dans le domaine des impayés, hormis une progression des impayés d'énergie. Les impayés d'eau restent très fréquents : la Haute-Normandie est toujours la région qui en signale le plus.

¹⁵ L'année économique et sociale en Haute-Normandie. Bilan 2010, Insee Haute-Normandie, Cahier d'Aval n° 90, mai 2011.

¹⁶ Le chiffre publié en 2009 a été revu à la baisse : il est de 17 020.

Ensemble des situations		HAUTE-NORMANDIE		France métropolitaine
2 957	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		13,5 %	18,8 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	4,9 %	4,7 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	10,5 %	10,7 %	9,2 %
	Europe de l'Est	5,3 %	3,7 %	5,4 %
	Autres	1,5 %	1,6 %	2,7 %
	Statut accordé	49,6 %	47,7 %	50,6 %
	Statut demandé	46,4 %	49,1 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	4,0 %	3,2 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	14,6 %	7,1 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	18,4 %	20,4 %	24,9 %
	Femmes seules	18,0 %	15,6 %	16,2 %
	Couples sans enfant	7,4 %	6,9 %	6,4 %
	Pères isolés	3,0 %	2,9 %	3,3 %
	Mères isolées	29,3 %	31,1 %	26,3 %
	Couples avec enfants	23,9 %	23,1 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	10,1 %	7,7 %	9,8 %
	25-49 ans	66,4 %	66,9 %	66,5 %
	50 ans et plus	23,5 %	25,4 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	4,1 %	3,3 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	10,1 %	9,3 %	10,2 %
	Indépendant et et informel	1,4 %	1,5 %	2,0 %
	Total	15,6 %	14,0 %	16,7 %
Formation professionnelle		2,9 %	1,2 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	15,6 %	14,0 %	13,0 %
	Non indemnisés	25,5 %	31,2 %	26,0 %
	Total	41,2 %	45,2 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	1,3 %	1,1 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	9,5 %	9,3 %	11,0 %
	Retraités	5,3 %	5,7 %	5,3 %
	Au foyer	11,9 %	9,3 %	8,5 %
	Sans droit au travail	7,1 %	7,3 %	8,1 %
	Autres	5,3 %	6,8 %	8,6 %
	Total	40,4 %	39,5 %	42,7 %
Logements	Location HLM	53,6 %	53,8 %	40,2 %
	Habitat collectif	7,5 %	6,1 %	4,4 %
	Location privée	21,1 %	23,1 %	29,1 %
	Propriétaire	5,7 %	6,0 %	4,3 %
	Total	87,9 %	88,9 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	2,1 %	2,0 %	2,1 %
	Caravane, péniche	0,9 %	0,8 %	1,9 %
	Famille, amis	6,1 %	4,7 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	3,0 %	3,6 %	9,9 %
	Total	12,1 %	11,1 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	188 €	188 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	18,8 %	18,6 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	223 €	212 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	21,4 %	20,8 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		964 €	970 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		561 €	574 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	67,1 %	68,6 %	59,8 %
	Montant médian	865 €	872 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	11,5 %	10,4 %	14,9 %
	RMI-RSA	29,5 %	38,2 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	32,1 %	38,1 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		7,6 %	6,8 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

ILE-DE-FRANCE

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

97 550 situations rencontrées

7 630 bénévoles

334 lieux d'accueil

10 579 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Ile-de-France	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	8,3	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	33,0	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	5,7	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	5,8	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	5,9	5,7
Taux de pauvreté 2008	12,1	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	14,6	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	103,6	70,5

Conjoncture ¹⁷

L'Île-de-France bénéficie en 2010 du retour de la croissance. L'activité s'améliore dans l'ensemble des secteurs, notamment ceux de l'industrie, de la construction et des services marchands. Grâce à la reprise de l'activité, l'emploi francilien augmente à nouveau en 2010. En un an, l'Île-de-France gagne 14 600 emplois alors qu'elle en avait perdu 74 000 en 2009. Si le nombre de demandeurs d'emploi continue d'augmenter, le taux de chômage recule de 0,2 point du fait de l'évolution de la population active. L'économie francilienne est davantage tournée vers les services qui ont mieux affronté la crise. C'est le cas en particulier des secteurs bien implantés dans la région capitale comme le secteur « Information et communication ». Si en période de crise le faible recours à l'intérim favorise l'Île-de-France, en période d'expansion la création d'emploi intérimaire y est moindre.

Les situations rencontrées en 2010

En 2010, le nombre de situations rencontrées par le Secours Catholique en Île-de-France a reculé de 2 % par rapport à 2009. La proportion de nouveaux contacts diminue et celle des personnes déjà connues augmente. Les étrangers sont majoritaires dans la population accueillie, et leur part augmente encore. Les situations originaires du Maghreb et d'Europe de l'Est sont en recul, tandis que les ressortissants d'Afrique subsaharienne, de pays de l'Union européenne et de l'ensemble des pays autres sont relativement plus nombreux. Parmi les ressortissants de pays autres que l'Union européenne, un peu plus de la moitié disposent d'un titre de séjour en règle, définitif ou provisoire, soit autant

qu'en 2009, mais la proportion de personnes sans papiers augmente. L'Île-de-France est la région où le Secours Catholique rencontre le plus d'étrangers en général, et d'étrangers sans papiers en particulier. La proportion de personnes ou familles arrivées en France depuis moins de six mois diminue.

L'Île-de-France est la région où les jeunes sont les moins nombreux dans les accueils, alors que dans l'ensemble de la population régionale, ils sont en proportion supérieure à la moyenne. Les structures diverses sont particulièrement nombreuses dans la région, dont certaines plus spécialisées vers ce public. Peu de changements apparaissent dans la structure familiale de la population rencontrée : les mères isolées et les hommes seuls forment toujours les groupes les plus nombreux, suivis des couples avec enfants. L'emploi en Île-de-France est plus fréquent que dans la plupart des autres régions et il progresse légèrement en 2010 : la fréquence du « travail pauvre » est liée au coût du logement, particulièrement élevé. Le chômage diminue chez les personnes rencontrées, aussi bien le chômage indemnisé que le chômage non indemnisé. L'inactivité professionnelle progresse assez nettement : ce sont principalement les inactifs « autres », souvent des personnes en grande précarité, et, dans une moindre mesure, les étrangers sans droit au travail qui sont principalement concernés par cette évolution.

À l'inverse de la plupart des régions, la proportion de situations n'ayant que des substituts de logement augmente, en particulier celle des personnes hébergées à l'hôtel, chez des proches (ces deux dernières catégories étant les plus importantes de

l'ensemble des régions), en caravane ou en centre d'hébergement. Le maximum régional est aussi atteint en Île-de-France pour le surpeuplement des logements, le niveau des loyers, les taux d'effort nets d'aides au logement (aussi bien dans le parc social que dans le parc privé) et les impayés de loyers. La question du logement dans la région reste le point le plus critique et ne semble pas s'améliorer ¹⁸.

Plus du quart des situations rencontrées sont sans ressources au moment de leur rencontre, un peu plus qu'en 2009. Les délais ou anomalies de perception sont pourtant en nette diminution, mais beaucoup des situations rencontrées dans la région n'ont pas de droits à faire valoir. Si la part des bénéficiaires du RSA augmente assez nettement, elle reste bien inférieure à la moyenne métropolitaine. Les situations rencontrées en Île-de-France sont vraiment parmi les plus démunies. Le revenu moyen des situations qui ont des ressources est un peu plus élevé que la moyenne métropolitaine, mais le niveau général des revenus dans la région étant nettement supérieur à celui des autres régions, les ménages rencontrés en Île-de-France sont en fait très pauvres. L'augmentation du revenu moyen par rapport à 2009 est de 3,6 %, moindre que celle constatée pour l'ensemble des ménages rencontrés. La proportion de ménages ayant des impayés progresse légèrement, mais dans les impayés signalés, ceux liés au loyer ou à l'énergie tiennent une place croissante. Le montant médian des impayés ne change pas par rapport à 2009, il reste le plus élevé de l'ensemble des régions.

¹⁷ Regard sur... L'année économique 2010, Insee Île-de-France, juin 2011.

¹⁸ Voir à ce sujet la note de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, « Île-de-France : 406 000 demandeurs de logements sociaux en 2010 », Note rapide Habitat, n° 546, mai 2011.

Ensemble des situations		ILE-DE-FRANCE		France métropolitaine
10 579	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		0,0 %	0,0 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	15,2 %	14,8 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	24,8 %	26,2 %	9,2 %
	Europe de l'Est	3,1 %	3,1 %	5,4 %
	Autres	7,4 %	8,8 %	2,7 %
	Statut accordé	52,2 %	52,2 %	50,6 %
	Statut demandé	32,7 %	31,2 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	15,1 %	16,6 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	15,3 %	11,7 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	26,7 %	25,9 %	24,9 %
	Femmes seules	17,0 %	17,0 %	16,2 %
	Couples sans enfant	4,8 %	4,5 %	6,4 %
	Pères isolés	2,1 %	2,0 %	3,3 %
	Mères isolées	28,4 %	28,2 %	26,3 %
	Couples avec enfants	21,0 %	22,4 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	8,3 %	7,4 %	9,8 %
	25-49 ans	66,6 %	67,7 %	66,5 %
	50 ans et plus	25,1 %	24,9 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	7,7 %	7,8 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	10,7 %	11,7 %	10,2 %
	Indépendant et informel	2,7 %	2,3 %	2,0 %
	Total	21,2 %	21,8 %	16,7 %
Formation professionnelle		2,4 %	1,7 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	10,2 %	8,7 %	13,0 %
	Non indemnisés	19,0 %	15,9 %	26,0 %
	Total	29,2 %	24,6 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	1,4 %	1,3 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	10,2 %	8,7 %	11,0 %
	Retraités	5,9 %	5,6 %	5,3 %
	Au foyer	5,5 %	5,7 %	8,5 %
	Sans droit au travail	19,7 %	21,6 %	8,1 %
	Autres	4,6 %	9,0 %	8,6 %
	Total	47,3 %	51,8 %	42,7 %
Logements	Location HLM	33,5 %	32,3 %	40,2 %
	Habitat collectif	5,8 %	5,9 %	4,4 %
	Location privée	17,9 %	17,6 %	29,1 %
	Propriétaire	3,8 %	2,8 %	4,3 %
	Total	61,1 %	58,7 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	6,9 %	7,2 %	2,1 %
	Caravane, péniche	2,5 %	3,0 %	1,9 %
	Famille, amis	16,3 %	17,3 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	13,3 %	13,9 %	9,9 %
	Total	38,9 %	41,3 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	265 €	274 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	25,8 %	25,8 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	396 €	395 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	39,6 %	36,5 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		939 €	973 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		554 €	569 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	54,5 %	55,9 %	59,8 %
	Montant médian	1 100 €	1 102 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	26,1 %	26,9 %	14,9 %
	RMI-RSA	18,8 %	23,4 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	29,0 %	29,0 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		13,8 %	11,3 %	10,3 %

¹ CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

41 240 situations rencontrées

2 930 bénévoles

113 lieux d'accueil

3 023 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Languedoc-Roussillon	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	12,7	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	29,2	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	11,5	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	9,5	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	8,9	5,7
Taux de pauvreté 2008	18,1	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	27,4	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	45,6	70,5

Conjoncture ¹⁹

Malgré une mobilisation élevée des mesures spécifiques des politiques d'emploi, le regain d'activité des entreprises en 2010 dans la région ne s'est pas traduit par une franche amélioration du marché du travail. La destruction de 14 000 emplois durant les vingt mois les plus difficiles de la crise, entre avril 2008 et décembre 2009, n'a été que partiellement compensée en 2010. La progression de l'emploi s'est appuyée sur l'intérim, notamment au premier semestre, et les services. La baisse du taux de chômage n'a été que de 0,4 point après une augmentation de 2,5 points en vingt mois. Le chômage a particulièrement touché les catégories de population les plus démunies : les demandeurs d'emploi seniors et de longue durée. Globalement, la situation des jeunes sur le marché du travail s'est améliorée, mais non celle des jeunes qui sortent du système éducatif.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées par le Secours Catholique en Languedoc-Roussillon est sensiblement supérieur en 2010 à ce qu'il était en 2009, sans que la proportion de nouveaux contacts change. La population rencontrée en 2010, quoique plus importante, garde des caractéristiques très proches de celle des autres années ; la seule évolution marquante est la part du milieu rural qui en 2010 atteint 35 %, soit le maximum de toutes les régions.

La proportion d'étrangers est en recul et elle est nettement inférieure à la moyenne métropolitaine ; il s'agit le plus souvent de ressortissants de pays du Maghreb et près de 80 % des étrangers rencontrés par le Secours

Catholique en Languedoc-Roussillon ont un statut en règle.

Les demandeurs de moins de 25 ans voient leur part augmenter légèrement (+ 1 point), mais ils restent la tranche d'âge la moins représentée ; la part des plus âgés (60 ans et plus) augmente quant à elle de plus de 2 points. La répartition par type de famille ne change presque pas. Les plus nombreuses restent les mères seules, suivies par les hommes seuls et les femmes seules : l'isolement est très répandu dans la région, que ce soit celui des jeunes ou des plus âgés. L'emploi est un petit peu plus fréquent en 2010 qu'il ne l'était en 2009 : ce sont les emplois à temps partiel, très souvent féminins, qui sont les plus nombreux ; si les CDD sont moins présents dans la région qu'en moyenne métropolitaine, le travail indépendant est plus fréquent. La part de la formation professionnelle reste la plus élevée de l'ensemble des régions ; le chômage recule un peu du fait du chômage non indemnisé et l'inactivité est presque stable. Parmi les formes d'inactivité, c'est l'invalidité qui concerne le plus de personnes, suivie de l'inactivité au foyer. Le niveau de formation des demandeurs s'améliore et, avec 15 % de demandeurs ayant un niveau d'études supérieur, il est particulièrement élevé en Languedoc-Roussillon : l'emploi manque dans la région, aussi bien pour les diplômés que pour les non diplômés.

Près de neuf ménages rencontrés sur dix disposent d'un logement. Le parc social est, en densité, l'un des plus faibles de France et la majorité des situations rencontrées sont locataires du parc privé. Il faut préciser que, contrairement à ce qui se passe en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les loyers moyens sont très nettement inférieurs aux

moyennes métropolitaines et qu'il existe au sein du parc privé un parc social de fait ; si le loyer moyen net d'aides au logement du parc privé est supérieur de 35 % à celui du parc social, le montant de l'écart n'est que de 51 €. Après aides au logement, les taux d'effort des locataires sont sensiblement inférieurs aux moyennes métropolitaines et la valeur atteinte dans le parc social est même la plus faible des régions.

9 % des ménages rencontrés sont sans ressources au moment de leur rencontre, avec un pourcentage en légère augmentation par rapport à 2009. Pourtant le taux de délais ou d'anomalies de perception a diminué de façon spectaculaire, passant de 18 à 13 % des situations. Compte tenu de ses spécificités, le Languedoc-Roussillon est une région où le RSA devrait cibler un public important et, effectivement, selon les statistiques publiques, le pourcentage de la population couverte par le RSA à la fin de l'année 2010 est le plus important de l'ensemble des régions, après le Nord-Pas-de-Calais. Parmi les ménages rencontrés par le Secours Catholique, le taux de perception du RSA est aussi l'un des plus élevés de l'ensemble des régions, de même que le pourcentage de situations vivant uniquement de transferts sociaux, qui diminue pourtant un peu en 2010. Le revenu moyen des ménages ayant des ressources est égal à la moyenne métropolitaine, après une augmentation de 5 % en 2010. Plus des deux tiers des ménages ont des impayés, qui concernent d'abord les loyers, mais tout de suite après les factures d'énergie, dont la fréquence a fortement progressé en 2010. La seule nature d'impayés dont la fréquence diminue concerne les mensualités de crédit.

¹⁹ L'année économique et sociale 2010 en Languedoc-Roussillon, Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n° 3, mai 2011.

Ensemble des situations		LANGUEDOC-ROUSSILLON		France métropolitaine
3 023	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		20,8 %	34,9 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	13,2 %	12,2 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	2,5 %	2,3 %	9,2 %
	Europe de l'Est	2,2 %	1,1 %	5,4 %
	Autres	1,5 %	1,0 %	2,7 %
	Statut accordé	78,6 %	80,2 %	50,6 %
	Statut demandé	18,2 %	17,0 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	3,2 %	2,8 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	10,2 %	6,7 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	23,2 %	23,4 %	24,9 %
	Femmes seules	19,3 %	20,2 %	16,2 %
	Couples sans enfant	6,4 %	5,9 %	6,4 %
	Pères isolés	3,8 %	3,0 %	3,3 %
	Mères isolées	27,8 %	27,9 %	26,3 %
	Couples avec enfants	19,5 %	19,6 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	8,0 %	8,9 %	9,8 %
	25-49 ans	66,0 %	63,3 %	66,5 %
	50 ans et plus	26,0 %	27,8 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	2,5 %	2,8 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	9,7 %	11,0 %	10,2 %
	Indépendant et informel	2,4 %	2,3 %	2,0 %
	Total	14,6 %	16,1 %	16,7 %
Formation professionnelle		3,2 %	3,2 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	12,3 %	12,6 %	13,0 %
	Non indemnisés	27,9 %	26,3 %	26,0 %
	Total	40,2 %	38,9 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	1,1 %	1,8 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	15,6 %	14,2 %	11,0 %
	Retraités	4,4 %	5,2 %	5,3 %
	Au foyer	9,8 %	12,8 %	8,5 %
	Sans droit au travail	1,6 %	1,0 %	8,1 %
	Autres	9,5 %	6,8 %	8,6 %
	Total	42,0 %	41,8 %	42,7 %
Logements	Location HLM	29,4 %	28,9 %	40,2 %
	Habitat collectif	2,0 %	3,8 %	4,4 %
	Location privée	51,4 %	51,2 %	29,1 %
	Propriétaire	3,7 %	4,4 %	4,3 %
	Total	86,4 %	88,3 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	1,4 %	0,6 %	2,1 %
	Caravane, péniche	1,1 %	0,9 %	1,9 %
	Famille, amis	4,7 %	4,1 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	6,3 %	6,1 %	9,9 %
	Total	13,6 %	11,7 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	147 €	143 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	15,6 %	14,5 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	202 €	194 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	23,0 %	21,2 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		872 €	916 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		548 €	575 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	69,3 %	67,7 %	59,8 %
	Montant médian	718 €	700 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	8,8 %	9,2 %	14,9 %
	RMI-RSA	38,2 %	43,8 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	45,8 %	44,5 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		18,1 %	13,2 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

LIMOUSIN

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

16 975 situations rencontrées

620 bénévoles

33 lieux d'accueil

1 107 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Limousin	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	8,1	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	25,9	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	9,4	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	5,6	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	5,0	5,7
Taux de pauvreté 2008	14,2	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	22,8	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	52,3	70,5

Conjoncture ²⁰

En 2010, l'emploi limousin se stabilise, grâce au maintien des services et à la reprise soutenue de l'intérim. Le repli de l'emploi industriel, très marqué pendant la crise, s'infléchit. Le taux de chômage continue cependant d'augmenter. L'activité reprend de la vigueur dans les transports de marchandise. Dans la construction et les travaux publics, après un premier semestre incertain, la fin de l'année permet d'espérer un regain d'activité. Dans l'agriculture, après deux années difficiles, les éleveurs limousins voient leur revenu se redresser légèrement. Enfin, la saison touristique a été bonne. Au 31 décembre 2010, près de 17 900 foyers perçoivent le RSA en Limousin. La progression du nombre de ses bénéficiaires est légèrement plus forte dans la région qu'au niveau métropolitain, mais la prestation vient plus souvent en complément de revenus professionnels.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées par le Secours Catholique en 2010 a augmenté dans la région. La répartition entre nouveaux contacts et situations déjà connues ne change pas. Les nouveaux contacts sont toutefois plus souvent adressés par les services sociaux.

Deux populations bien spécifiques caractérisent comme chaque année les accueils du Limousin en 2010 : des étrangers d'une part et des personnes plutôt âgées de l'autre. La moyenne de ces deux populations très contrastées n'a pas grand sens, aussi nous les décrivons séparément.

Les étrangers représentent plus de la moitié des situations rencontrées en 2010, c'est plus qu'en 2009. En termes de nationalité, cinq pays, l'Algérie, la Bulgarie, le Congo, la

Guinée et le Maroc, rassemblent les deux tiers de ces étrangers. Parmi les ressortissants de pays autres que ceux de l'Union européenne, plus de la moitié sont en attente de statut et cela marque une nette diminution par rapport à 2009 ; les personnes disposant d'un titre de séjour sont au contraire proportionnellement plus nombreuses, de même que les personnes sans papiers. Les étrangers sont pour la plupart plutôt jeunes (six demandeurs sur dix ont moins de 40 ans), mais on compte aussi parmi eux une proportion relativement élevée de personnes de 60 ans ou plus. Un tiers des ménages étrangers sont des hommes seuls, un autre tiers sont des couples avec enfants, le dernier tiers regroupant les autres types de ménages (parents isolés, femmes seules et couples sans enfant). 41 % des ménages étrangers sont sans ressources et ceux qui ont des ressources ont un revenu mensuel moyen de 601 €. La moitié des ménages étrangers rencontrés en Limousin sont locataires, à peu près à parts égales dans le parc social et dans le parc privé, 15 % vivent en centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA, classés ici en « habitat collectif ») et 34 % dans des substituts de logement. Pratiquement tous les ménages étrangers rencontrés vivent en ville ; 61 % des personnes de référence de ces ménages n'ont pas droit au travail et 10 % sont retraitées.

Chez les personnes de référence des ménages français rencontrés en Limousin, six sur dix ont au moins 40 ans ; 57 % des ménages n'ont pas d'enfant, qu'il s'agisse de personnes seules ou de couples sans enfant ; parmi les familles avec enfants, les mères isolées sont les plus nombreuses. 84 % des ménages français rencontrés disposent d'un logement, en location privée d'abord et un peu

moins dans le parc social ; si le parc social est peu développé dans la région, le parc privé fait office de parc social de fait, car l'écart des loyers entre les deux parcs est faible (5 % environ). On note aussi une proportion relativement élevée de propriétaires (6 %). 17 % des demandeurs français ont un emploi, avec une prédominance des emplois à temps partiel (le travail intérimaire ou saisonnier est ici peu fréquent) ; 2 % sont en formation professionnelle ; 43 % sont en recherche d'emploi, dans deux cas sur trois sans indemnités de chômage ; 38 % enfin sont sans activité professionnelle : la principale cause d'inactivité est l'incapacité de travail pour raison de santé, qui atteint ici un taux record (18 %), suivie par la retraite ou la préretraite (10 %) ; ces deux causes d'inactivité sont clairement liées à l'âge des demandeurs. En ce qui concerne les ressources, seuls 8 % des ménages français rencontrés en Limousin sont sans ressources au moment de leur rencontre. Le taux de délais ou d'anomalies de perception est dérisoire (2 % des ménages en signalent). Le taux de perception du RSA est de 38 %, un peu supérieur à la moyenne métropolitaine, mais le taux de perception des allocations familiales et surtout celui des allocations logement est bien au-dessous de la moyenne (respectivement de 5 points et de 21 points). Le revenu moyen des ménages français qui ont des ressources est de 881 €, un peu inférieur à celui de l'ensemble des régions de métropole. Un tiers seulement des situations de nationalité française rencontrées en Limousin mentionnent des impayés. Le montant médian de ces impayés est pratiquement le même qu'en 2009, sensiblement inférieur à la moyenne des régions.

²⁰ L'année économique et sociale 2010, Insee Limousin, Dossiers Insee Limousin n° 14, juin 2011.

Ensemble des situations		LIMOUSIN		France métropolitaine
1 107	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		12,2 %	8,3 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	16,8 %	17,8 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	15,1 %	16,4 %	9,2 %
	Europe de l'Est	3,4 %	6,1 %	5,4 %
	Autres	1,6 %	1,8 %	2,7 %
	Statut accordé	30,7 %	38,9 %	50,6 %
	Statut demandé	62,7 %	51,8 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	6,6 %	9,3 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	20,4 %	12,1 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	35,4 %	31,6 %	24,9 %
	Femmes seules	13,4 %	13,9 %	16,2 %
	Couples sans enfant	6,6 %	7,2 %	6,4 %
	Pères isolés	2,7 %	2,4 %	3,3 %
	Mères isolées	18,6 %	19,0 %	26,3 %
	Couples avec enfants	23,3 %	25,9 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	10,6 %	8,1 %	9,8 %
	25-49 ans	59,8 %	63,8 %	66,5 %
	50 ans et plus	29,6 %	28,1 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	2,9 %	2,3 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	7,3 %	6,7 %	10,2 %
	Indépendant et informel	1,0 %	0,8 %	2,0 %
	Total	11,2 %	9,8 %	16,7 %
Formation professionnelle		1,7 %	0,8 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	9,8 %	7,8 %	13,0 %
	Non indemnisés	25,5 %	22,4 %	26,0 %
	Total	35,3 %	30,2 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	1,6 %	1,1 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	10,0 %	10,0 %	11,0 %
	Retraités	10,0 %	11,5 %	5,3 %
	Au foyer	3,1 %	3,3 %	8,5 %
	Sans droit au travail	25,8 %	32,1 %	8,1 %
	Autres	1,3 %	1,2 %	8,6 %
	Total	51,8 %	59,2 %	42,7 %
Logements	Location HLM	32,0 %	28,7 %	40,2 %
	Habitat collectif	9,0 %	9,9 %	4,4 %
	Location privée	29,3 %	32,9 %	29,1 %
	Propriétaire	5,5 %	3,6 %	4,3 %
	Total	75,8 %	75,1 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	2,4 %	2,4 %	2,1 %
	Caravane, péniche	0,6 %	1,6 %	1,9 %
	Famille, amis	8,1 %	9,8 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	13,1 %	11,1 %	9,9 %
	Total	24,2 %	24,9 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	141 €	169 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	16,0 %	19,4 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	185 €	184 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	23,0 %	24,7 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		798 €	758 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		497 €	497 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	27,4 %	20,6 %	59,8 %
	Montant médian	609 €	613 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	25,4 %	25,8 %	14,9 %
	RMI-RSA	23,1 %	26,0 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	39,1 %	43,5 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		2,4 %	1,1 %	10,3 %

¹ CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

LORRAINE

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

20 430 situations rencontrées

2 430 bénévoles

92 lieux d'accueil

5 782 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Lorraine	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	9,9	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	30,5	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	9,2	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	6,3	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	5,3	5,7
Taux de pauvreté 2008	13,2	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	20,9	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	64,2	70,5

Conjoncture ²¹

En Lorraine, l'emploi salarié progresse en 2010 très légèrement de 0,2 %, soit un peu plus d'un millier de postes supplémentaires. La vitalité de l'intérim entraîne la création de 4 400 postes (+ 28 %), mais le niveau d'avant-crise n'est toutefois pas encore atteint. Les activités de services sont bien orientées, avec la création de 1 400 postes en 2010. L'emploi dans la construction se contracte de 1,9 %, soit 900 emplois perdus. Le recul dans ce secteur est plus marqué en Lorraine qu'au niveau métropolitain. L'emploi industriel diminue de 2,7 %, soit 3 600 emplois perdus. Plus de 16 500 entreprises ont été créées en Lorraine en 2010, soit 6,3 % de plus qu'en 2009. Près des deux tiers des créateurs ont opté pour le statut d'auto-entrepreneur. Les évolutions les plus fortes concernent les secteurs de la construction, du soutien aux entreprises, de l'enseignement et de la santé.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées en Lorraine par le Secours Catholique en 2010 est supérieur de 2,5 % au chiffre de 2009. Sans changement, le tiers des situations rencontrées étaient déjà connues les années précédentes, tandis que les deux tiers sont de nouveaux contacts.

La proportion d'étrangers dans les accueils lorrains reste une des plus faibles de l'ensemble des régions ; plus de la moitié des étrangers, hors ressortissants de l'Union européenne, ont un titre de séjour en règle ; la proportion de ceux qui sont en attente de statut augmente de 4 points, tandis que la proportion de personnes sans papiers recule de plus de 5 points. La question des étrangers n'est pas très présente dans la région.

Les demandeurs de moins de 25 ans sont un peu plus fréquents qu'au niveau métropolitain et, plus généralement, l'âge moyen des demandeurs de Lorraine est inférieur à la moyenne des régions. Les changements dans la répartition par type de ménage sont de faible ampleur : un peu plus d'hommes seuls et un peu moins de femmes seules sont les principaux changements. Les familles avec enfants sont toujours majoritaires par rapport aux ménages sans enfant, sans que ce soit aussi massif qu'en Champagne-Ardenne ou dans le Nord-Pas-de-Calais et le nombre moyen d'enfants par famille est inférieur à la moyenne métropolitaine.

15 % des demandeurs ont un emploi en 2010 ; c'est un peu moins qu'en 2009 et toutes les formes d'emploi connaissent un léger recul. Même si elle a sensiblement diminué en 2010, la proportion de chômeurs est de 47 %, ce qui représente un des chiffres les plus élevés de l'ensemble des régions. En particulier, la part des chômeurs indemnisés atteint le maximum régional ; quant à celle des chômeurs non indemnisés, qui sont des personnes n'ayant jamais travaillé, ou pas assez ou depuis trop longtemps pour avoir des droits, elle augmente en 2010. Enfin la part de l'inactivité s'accroît, avec l'augmentation de la proportion de retraités, de personnes inaptes au travail pour raison de santé, et surtout d'inactifs « autres », sans raison identifiée. Malgré cette augmentation, la Lorraine est une des régions où l'inactivité professionnelle est la moins fréquente chez les personnes rencontrées.

La proportion de ménages disposant d'un logement augmente, comme dans la plupart des régions. Le parc social lorrain n'est pas très dense, mais il abrite une part croissante des situations rencontrées par le Secours

Catholique, alors que les locataires du parc privé se font un peu plus rares. En 2010, le loyer moyen net d'aides au logement est resté stable dans le parc social et a diminué dans le parc privé ; l'écart de loyer entre les deux parcs n'est que de 10 %, ce qui montre bien l'existence dans le parc privé d'un parc social de fait. Si le taux d'effort net des locataires du parc privé lorrain est égal à celui de l'ensemble des régions métropolitaines, dans le parc social, le taux d'effort net est supérieur à la valeur métropolitaine. La proportion de ménages vivant dans des substituts de logement est relativement faible et diminue en 2010.

Sans changement par rapport à 2009, 11 % des situations rencontrées sont sans ressources ; le taux de délais ou d'anomalies de perception diminue, mais reste un des plus importants de l'ensemble des régions. Le taux de perception du RSA augmente de 11 points, mais il ne s'agit sans doute bien souvent que du RSA socle, car la proportion de ménages cumulant revenus du travail et transferts sociaux diminue. Le revenu moyen des ménages rencontrés en Lorraine n'a augmenté en 2010 que de 2 %, il est nettement inférieur à la moyenne métropolitaine. Quant au niveau de vie moyen, c'est presque le minimum des régions. Malgré ce faible niveau de vie, la proportion de ménages ayant des impayés diminue en 2010, de même que le montant médian des impayés. Mais toutes les fréquences d'impayés augmentent, à l'exception de ceux portant sur les mensualités de crédit, qui diminuent.

²¹ Bilan économique et social 2010 : vers la reprise, Insee Lorraine, Économie Lorraine n° 263-264, juin 2011.

Ensemble des situations		LORRAINE		France métropolitaine
5 782	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		7,2 %	8,8 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	5,2 %	4,5 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	2,7 %	2,8 %	9,2 %
	Europe de l'Est	3,6 %	3,7 %	5,4 %
	Autres	1,8 %	1,4 %	2,7 %
	Statut accordé	55,6 %	56,9 %	50,6 %
	Statut demandé	29,5 %	33,6 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	14,9 %	9,5 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	9,8 %	11,0 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	23,7 %	24,6 %	24,9 %
	Femmes seules	16,1 %	14,9 %	16,2 %
	Couples sans enfant	7,2 %	7,2 %	6,4 %
	Pères isolés	2,8 %	2,9 %	3,3 %
	Mères isolées	26,6 %	27,4 %	26,3 %
	Couples avec enfants	23,6 %	23,0 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	11,5 %	11,1 %	9,8 %
	25-49 ans	67,4 %	67,2 %	66,5 %
	50 ans et plus	21,1 %	21,7 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	3,6 %	3,9 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	10,9 %	9,0 %	10,2 %
	Indépendant et informel	2,4 %	2,2 %	2,0 %
	Total	16,9 %	15,1 %	16,7 %
Formation professionnelle		1,0 %	1,0 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	20,8 %	17,6 %	13,0 %
	Non indemnisés	27,8 %	29,4 %	26,0 %
	Total	48,6 %	47,0 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	1,2 %	1,6 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	7,5 %	8,6 %	11,0 %
	Retraités	3,8 %	4,3 %	5,3 %
	Au foyer	14,6 %	11,4 %	8,5 %
	Sans droit au travail	1,0 %	1,9 %	8,1 %
	Autres	5,4 %	9,1 %	8,6 %
	Total	33,5 %	36,9 %	42,7 %
Logements	Location HLM	44,3 %	46,5 %	40,2 %
	Habitat collectif	3,8 %	4,3 %	4,4 %
	Location privée	33,9 %	31,4 %	29,1 %
	Propriétaire	3,8 %	4,4 %	4,3 %
	Total	85,8 %	86,6 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	0,6 %	0,8 %	2,1 %
	Caravane, péniche	1,2 %	0,5 %	1,9 %
	Famille, amis	7,3 %	7,0 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	5,1 %	5,1 %	9,9 %
	Total	14,2 %	13,4 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	189 €	190 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	23,1 %	22,6 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	216 €	209 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	25,7 %	24,0 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		805 €	821 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		477 €	500 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	59,0 %	54,5 %	59,8 %
	Montant médian	800 €	764 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	11,2 %	10,8 %	14,9 %
	RMI-RSA	30,6 %	41,5 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	44,7 %	44,6 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		15,2 %	14,5 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

MIDI-PYRÉNÉES

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

34 600 situations rencontrées

2 810 bénévoles

144 lieux d'accueil

5 703 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Midi-Pyrénées	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	9,3	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	29,0	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	9,4	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	5,7	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	5,5	5,7
Taux de pauvreté 2008	13,6	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	21,3	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	39,8	70,5

Conjoncture ²²

En Midi-Pyrénées, l'activité économique poursuit sa reprise amorcée au printemps 2009. Le secteur aéronautique et spatial redynamise progressivement l'économie. Plus tardive et modérée, la croissance repart dans le bâtiment. Les autorisations de construction de logements et les mises en chantier repartent nettement à la hausse. L'année agricole est marquée par le redressement des prix des céréales et, contrairement au niveau métropolitain, par la hausse des volumes récoltés. La région est l'une des plus créatrices d'emploi salarié en 2010 grâce aux services, mais la construction continue de perdre des emplois plus qu'au niveau métropolitain. L'emploi industriel résiste avec l'agroalimentaire et l'aéronautique. La croissance globale de l'activité et de l'emploi en 2010 est toutefois insuffisante pour faire baisser significativement le chômage.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées en Midi-Pyrénées a augmenté de 9 % en 2010 par rapport à 2009. Les nouveaux contacts représentent, pratiquement sans changement, 60 % des situations. Presque les trois quarts de ces nouveaux contacts ont été adressés au Secours Catholique par les services sociaux.

La proportion d'étrangers dans les accueils est en hausse ; les personnes et familles originaires du Maghreb sont toujours, de loin, les plus nombreuses et leur part augmente. Le plus souvent, il ne s'agit pourtant pas d'une immigration récente, car la part des étrangers arrivés en France depuis moins de six mois diminue et près des deux tiers des étrangers, hors Union européenne,

disposent d'un titre de séjour leur permettant de travailler en France.

La répartition par âge ne change pas, elle est très voisine de celle de l'ensemble de la métropole ; en particulier les moins de 25 ans ne représentent que 9 % des demandeurs. La répartition selon le type de ménage est, elle aussi, proche de la moyenne avec un quart d'hommes seuls et un quart de mères isolées. Globalement, la moitié des situations rencontrées sont des familles avec enfants. L'emploi augmente en 2010 chez les personnes rencontrées, surtout du fait de l'emploi intérimaire et saisonnier. Le chômage diminue, aussi bien le chômage indemnisé que le chômage non indemnisé. L'inactivité professionnelle enfin est un peu plus fréquente, surtout du fait de l'inactivité sans raison identifiée, qui est souvent celle de personnes en grande exclusion. Le niveau de formation progresse dans l'ensemble, mais l'illettrisme reste relativement fréquent, avec 15 % de demandeurs ayant des difficultés à lire ou à écrire.

La proportion de ménages disposant d'un logement est un peu supérieure en 2010 à ce qu'elle était en 2009. La densité du parc social est relativement faible dans la région et un tiers seulement des situations rencontrées y vivent ; les locataires du parc privé sont beaucoup plus nombreux et leur proportion augmente, de même que celle des propriétaires, qui restent toutefois très minoritaires. Les loyers nets d'aides au logement sont sensiblement inférieurs aux moyennes métropolitaines, aussi bien dans le parc social que dans le parc privé ; en valeur moyenne, ils ont progressé de 4,2 % dans le parc social et de 6,7 % dans le parc privé. Cela correspond cependant à l'évolution des

revenus des locataires, car les taux d'effort nets ne changent pas.

9 % des ménages rencontrés sont sans ressources au moment de leur rencontre, soit un peu moins qu'en 2009. Le taux de délais ou d'anomalies de perception diminue lui aussi. On note peu de changements dans la perception des différents revenus, sauf en ce qui concerne le RSA, dont la proportion de bénéficiaires augmente de 5 points. Il s'agit vraisemblablement en partie du RSA activité, car les ménages vivant uniquement de transferts sociaux voient leur part diminuer. Mais on remarque aussi que les revenus « autres » sont de plus en plus fréquents (dans cette région où les bourses d'études et les pensions alimentaires sont relativement rares, ces revenus sont le plus souvent issus du travail informel) : 15 % des ménages rencontrés y ont recours, en plus ou non d'autres revenus. Le revenu moyen des ménages qui ont des ressources est supérieur de 3,7 % en 2010 à ce qu'il était en 2009. Leur niveau de vie moyen est pratiquement identique à la moyenne métropolitaine. La proportion de ménages signalant des impayés est en légère augmentation. Les loyers et surtout l'énergie tiennent une place croissante dans ces impayés, mais les dettes de mensualités de crédit (crédit à la consommation, crédit voiture) sont nettement moins fréquentes. Le montant médian de ces impayés est pratiquement identique en 2010 à ce qu'il était en 2009.

²² L'année économique 2010 en Midi-Pyrénées, Insee Midi-Pyrénées, Dossier n° 152, juin 2011.

Ensemble des situations		MIDI-PYRÉNÉES		France métropolitaine
5 703	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		17,4 %	16,9 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	7,7 %	9,8 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	3,1 %	3,7 %	9,2 %
	Europe de l'Est	3,2 %	3,9 %	5,4 %
	Autres	1,3 %	1,7 %	2,7 %
	Statut accordé	67,4 %	64,4 %	50,6 %
	Statut demandé	27,8 %	29,8 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	4,8 %	5,8 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	12,2 %	7,8 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	25,6 %	24,9 %	24,9 %
	Femmes seules	18,3 %	17,5 %	16,2 %
	Couples sans enfant	7,1 %	6,8 %	6,4 %
	Pères isolés	3,4 %	3,9 %	3,3 %
	Mères isolées	24,4 %	25,4 %	26,3 %
	Couples avec enfants	21,2 %	21,5 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	10,1 %	8,8 %	9,8 %
	25-49 ans	65,2 %	66,7 %	66,5 %
	50 ans et plus	24,7 %	24,5 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	3,7 %	3,7 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	10,8 %	11,9 %	10,2 %
	Indépendant et informel	2,3 %	2,9 %	2,0 %
	Total	16,8 %	18,5 %	16,7 %
Formation professionnelle		2,2 %	2,1 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	13,7 %	12,3 %	13,0 %
	Non indemnisés	23,3 %	21,2 %	26,0 %
	Total	37,0 %	33,5 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	0,9 %	1,1 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	14,4 %	14,7 %	11,0 %
	Retraités	5,9 %	6,4 %	5,3 %
	Au foyer	10,7 %	8,3 %	8,5 %
	Sans droit au travail	2,5 %	3,4 %	8,1 %
	Autres	9,6 %	12,0 %	8,6 %
	Total	44,0 %	45,9 %	42,7 %
Logements	Location HLM	33,4 %	33,0 %	40,2 %
	Habitat collectif	4,0 %	2,9 %	4,4 %
	Location privée	41,0 %	42,1 %	29,1 %
	Propriétaire	3,7 %	5,3 %	4,3 %
	Total	82,1 %	83,3 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	0,4 %	0,6 %	2,1 %
	Caravane, péniche	2,7 %	2,8 %	1,9 %
	Famille, amis	6,8 %	6,4 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	8,0 %	6,9 %	9,9 %
	Total	17,9 %	16,7 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	153 €	159 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	16,5 %	16,5 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	194 €	206 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	22,2 %	22,7 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		858 €	890 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		536 €	555 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	59,7 %	61,7 %	59,8 %
	Montant médian	700 €	696 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	9,7 %	9,1 %	14,9 %
	RMI-RSA	32,8 %	37,7 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	46,5 %	44,2 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		11,8 %	10,9 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

NORD-PAS-DE-CALAIS

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

45 100 situations rencontrées

2 820 bénévoles

141 lieux d'accueil

5 433 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	12,8	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	34,1	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	12,8	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	11,2	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	9,6	5,7
Taux de pauvreté 2008	17,7	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	24,7	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	98,4	70,5

Conjoncture ²³

Après avoir dépassé les 300 000 personnes à la fin de l'année 2009, soit une augmentation de 20 % depuis mai 2008, le chômage a de nouveau progressé en 2010, affectant 18 000 personnes supplémentaires. Si les jeunes semblent bénéficier du regain de l'intérim, les chômeurs de longue durée sont toujours plus nombreux. En réalité l'amélioration de l'activité ne débouche pas forcément sur de la création d'emplois. Ainsi l'industrie connaît-elle un mieux sensible dans toutes les branches, tout en supprimant encore 6 700 postes, suppressions sans doute atténuées par le recours à l'intérim. La construction poursuit la réduction de ses effectifs malgré 13 600 mises en chantier et un bon niveau des ventes qui contribue à faire baisser le stock de logements neufs. En fait, ce sont uniquement les services marchands qui permettent un gain global de 3 300 postes, en particulier grâce au dynamisme des services aux entreprises, de l'intérim et des services à la personne.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées par le Secours Catholique en Nord-Pas-de-Calais au cours de l'année 2010 est à peine en deçà du chiffre de 2009 et la proportion de personnes déjà connues les années précédentes est un peu plus importante : un nombre restreint de personnes a pu bénéficier de la légère reprise économique et du RSA, mais beaucoup n'en tirent aucune amélioration de leur situation. La proportion d'étrangers dans les accueils est un peu moins élevée qu'en 2009 du fait d'une diminution de la part des ménages maghrébins. Plus de la moitié des étrangers rencontrés, hors ressortissants de l'Union

européenne, sont en attente de statut, ce qui constitue une nette dégradation par rapport à 2009. Les personnes sans papiers restent présentes dans une proportion relativement réduite. Il faut cependant noter que dans la région, la proportion d'étrangers est certainement sous-estimée car l'urgence sociale prime sur la remontée d'information et nos chiffres rendent mal compte de ce qui se passe à Calais. De nombreux migrants cherchent en outre à ne pas laisser de trace de leur passage en France car ce n'est pas là qu'ils souhaitent résider.

Bien que, selon le recensement de l'Insee, la région soit une de celles qui comptent le plus de jeunes, la proportion de demandeurs de moins de 25 ans est à peine supérieure à la moyenne métropolitaine. Le Nord-Pas-de-Calais est une des régions où, parmi les situations rencontrées, la proportion de familles avec enfants est la plus importante et cette caractéristique s'accroît encore en 2010 : plus de six situations sur dix sont des familles avec enfants, avec une majorité de familles monoparentales. Le nombre moyen d'enfants par famille est plus élevé que la moyenne métropolitaine. Enfin les solidarités familiales sont bien présentes dans la région, où plus de la moitié des ménages rencontrés disent pouvoir compter sur des proches.

L'emploi reste rare chez les personnes rencontrées dans la région, malgré une légère progression. Le chômage recule, aussi bien le chômage indemnisé que le chômage non indemnisé. Celui-ci est deux fois plus fréquent que le chômage indemnisé. L'inactivité enfin est un peu plus fréquente. Le niveau de formation des demandeurs augmente légèrement ; il reste très en deçà de la moyenne métropolitaine.

Globalement, la part des ménages disposant d'un logement régresse légèrement en 2010. La moitié des ménages rencontrés sont locataires du parc social, un peu plus du quart sont locataires du parc privé. Si le loyer moyen net d'aides au logement est sensiblement inférieur à la moyenne métropolitaine dans le parc social, il est, dans le parc privé, supérieur à la moyenne. L'écart relatif est de 45 % entre le loyer du parc social et celui du parc privé. Entre 2009 et 2010, la variation du montant des loyers moyens est faible et les taux d'effort nets d'aides au logement diminuent dans les deux parcs.

La proportion de ménages sans ressources est de 12,5 %, sans réel changement par rapport à l'année précédente ; le taux de délais ou d'anomalies de perception diminue pourtant de 2 points, mais il reste relativement élevé. Le taux de perception du RSA augmente de 11 points ; il s'agit le plus souvent du RSA socle dans cette région où l'emploi est rare chez les personnes rencontrées, et le RSA n'apporte dans ce cas pas de changement par rapport au RMI ou à l'allocation de parent isolé. Le revenu moyen est en 2010 de 950 €, supérieur de 5 % à ce qu'il était l'année précédente. 65 % des ménages rencontrés ont des impayés, légèrement moins qu'en 2009, et le montant médian de ces impayés est de 770 €, à peine plus élevé qu'en 2009. Plus encore qu'en 2009, les impayés portent en premier lieu sur les factures d'énergie puis sur les loyers ; le Nord-Pas-de-Calais est une des régions où la précarité énergétique est la plus présente. On note enfin une diminution spectaculaire des impayés sur mensualités de crédit.

²³ Bilan socio-économique de la région Nord-Pas-de-Calais en 2010, Insee Nord-Pas-de-Calais, Dossiers de Profils n° 101, mai 2011.

Ensemble des situations		NORD-PAS-DE-CALAIS		France métropolitaine
5 433	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		0,2 %	6,2 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	9,0 %	7,1 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	5,3 %	5,4 %	9,2 %
	Europe de l'Est	1,9 %	2,4 %	5,4 %
	Autres	0,9 %	0,9 %	2,7 %
	Statut accordé	51,8 %	40,8 %	50,6 %
	Statut demandé	44,8 %	55,5 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	3,4 %	3,7 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	22,5 %	22,7 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	17,7 %	16,5 %	24,9 %
	Femmes seules	14,4 %	14,2 %	16,2 %
	Couples sans enfant	7,8 %	7,1 %	6,4 %
	Pères isolés	3,1 %	2,9 %	3,3 %
	Mères isolées	28,0 %	30,2 %	26,3 %
	Couples avec enfants	29,0 %	29,1 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	12,0 %	11,3 %	9,8 %
	25-49 ans	67,5 %	67,8 %	66,5 %
	50 ans et plus	20,5 %	20,9 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	2,8 %	3,1 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	6,6 %	6,8 %	10,2 %
	Indépendant et informel	1,0 %	1,5 %	2,0 %
	Total	10,4 %	11,4 %	16,7 %
Formation professionnelle		0,9 %	0,7 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	16,6 %	15,4 %	13,0 %
	Non indemnisés	31,7 %	30,4 %	26,0 %
	Total	48,3 %	45,8 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	0,8 %	0,8 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	7,5 %	8,5 %	11,0 %
	Retraités	3,3 %	3,6 %	5,3 %
	Au foyer	16,2 %	14,4 %	8,5 %
	Sans droit au travail	7,5 %	8,7 %	8,1 %
	Autres	5,1 %	6,1 %	8,6 %
	Total	40,4 %	42,1 %	42,7 %
Logements	Location HLM	48,3 %	50,0 %	40,2 %
	Habitat collectif	2,6 %	2,1 %	4,4 %
	Location privée	29,3 %	27,6 %	29,1 %
	Propriétaire	4,5 %	4,1 %	4,3 %
	Total	84,7 %	83,9 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	0,9 %	1,1 %	2,1 %
	Caravane, péniche	0,4 %	0,6 %	1,9 %
	Famille, amis	7,5 %	7,1 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	6,5 %	7,4 %	9,9 %
	Total	15,3 %	16,2 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	165 €	164 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	17,8 %	16,7 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	233 €	238 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	25,1 %	24,6 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		901 €	950 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		500 €	534 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	66,9 %	64,8 %	59,8 %
	Montant médian	750 €	770 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	12,6 %	12,5 %	14,9 %
	RMI-RSA	33,0 %	43,7 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	44,0 %	42,4 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		16,4 %	14,5 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

PAYS DE LA LOIRE

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

32 300 situations rencontrées

7 060 bénévoles

148 lieux d'accueil

6 161 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Pays de la Loire	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	8,0	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	31,6	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	10,6	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	4,7	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	4,1	5,7
Taux de pauvreté 2008	10,7	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	15,3	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	56,4	70,5

Conjoncture ²⁴

Dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié des secteurs marchands se redresse en 2010, de manière plus accentuée qu'au niveau métropolitain : + 1,6 % contre + 0,8 %. Très présent dans la région, l'emploi intérimaire explique l'essentiel de la reprise de l'emploi, après avoir joué à plein son rôle d'amortisseur pendant la crise. En hausse depuis le deuxième trimestre 2009, le nombre de salariés intérimaires augmente de 27 % entre fin 2009 et fin 2010, contre + 20 % à l'échelle de la France métropolitaine. Dans le même temps, la région enregistre une légère hausse de l'emploi salarié hors intérim (+ 0,5 % contre + 0,1 % au niveau métropolitain), augmentation uniquement due aux embauches dans les services marchands. L'amélioration de la situation de l'emploi régional va de pair avec une hausse particulièrement sensible des offres d'emploi collectées par Pôle emploi : + 21 % par rapport à l'année 2009, contre + 11 % au niveau métropolitain.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées en Pays de la Loire par le Secours Catholique a nettement augmenté en 2010²⁵. La proportion de personnes et familles déjà connues est supérieure à ce qu'elle était en 2009. Les trois quarts des ménages rencontrés sont de nationalité française, un quart sont étrangers, parmi lesquels les ressortissants d'Afrique subsaharienne sont de loin les plus nombreux. Du point de vue de leur statut, la situation des étrangers rencontrés est un peu meilleure qu'en 2009 : la proportion de demandeurs ayant un statut en règle est supérieure à ce qu'elle était, de même que celle des personnes en attente de statut, et la proportion de personnes sans papiers recule. Mais toutes ces variations sont de faible ampleur.

Les Pays de la Loire ont longtemps été une région où les demandeurs de moins de 25 ans étaient le plus fréquents : ce n'est pas le cas en 2010, où leur proportion est à peine supérieure à la moyenne métropolitaine. Sans doute en lien avec ce relatif « vieillissement » des demandeurs, la proportion de personnes seules est en baisse, aussi bien celle des hommes que celle des femmes, alors que les familles avec enfants se font plus nombreuses et deviennent même majoritaires par rapport aux ménages sans enfant. Le nombre moyen d'enfants par famille est lui aussi plus élevé qu'en 2009.

La proportion de demandeurs ayant un emploi diminue de 2 points, ce sont principalement les CDI à plein temps et les emplois à temps partiel qui voient leur fréquence baisser. La moitié des demandeurs rencontrés en 2010 sont en recherche d'emploi : c'est un petit peu moins qu'en 2009, mais c'est le maximum de toutes les régions. Le chômage indemnisé est pourtant relativement rare, mais le chômage non indemnisé est particulièrement fréquent : c'est celui des personnes assez éloignées de l'emploi, qui soit n'ont jamais travaillé, soit n'ont pas assez travaillé, soit ont travaillé depuis trop longtemps pour avoir droit à des indemnités ; les jeunes et les femmes sont souvent dans l'une de ces situations. Le taux d'activité professionnelle des demandeurs des Pays de la Loire est le plus élevé de toutes les régions ; inversement, la proportion d'inactifs y est la plus faible.

Les trois quarts des ménages rencontrés disposent d'un logement, soit légèrement plus qu'en 2009. Le parc social est peu dense dans la région et la proportion de locataires en HLM est relativement faible ; elle augmente néanmoins tandis que la proportion de locataires du parc privé diminue. Le loyer moyen net d'aides au logement des locataires

en HLM a augmenté de 4 % en 2010, tandis que celui des locataires du parc privé diminuait de 7 %, si bien que l'écart de loyer entre les deux parcs s'amenuise ; il reste toutefois de l'ordre de 30 %, ce qui n'est pas négligeable. Dans un parc comme dans l'autre, les taux d'effort nets des locataires sont sensiblement inférieurs aux moyennes métropolitaines. Sans changement par rapport à 2009, la proportion de ménages sans ressources au moment de leur rencontre est de 14 %. Les ménages concernés sont semble-t-il ceux qui n'ont pas de droits à faire valoir (étrangers sans statut en particulier), plutôt que ceux qui subissent des erreurs ou des délais administratifs : le taux de ces délais ou anomalies de perception a en effet diminué de 3 points en 2010. Le taux de perception du RSA a augmenté de 10 points : il s'agit le plus souvent du RSA socle, car la proportion de ménages vivant uniquement de transferts sociaux augmente, tandis que celle des ménages qui cumulent transferts sociaux et revenus issus ou dérivés du travail diminue. Dans un certain nombre de cas, le dispositif RSA activité se révèle donc efficace, puisque, sans nécessairement sortir les personnes de la pauvreté, il leur évite du moins le recours au Secours Catholique. Le revenu moyen des ménages rencontrés en Pays de la Loire ainsi que le niveau de vie moyen de ces ménages a peu augmenté en 2010, contrairement à la tendance générale ; tous deux restent cependant supérieurs aux moyennes métropolitaines. La proportion de ménages ayant des impayés diminue légèrement, mais le montant médian des impayés augmente nettement. Toutes les catégories d'impayés, ou presque, que nous identifions voient leur fréquence augmenter ; les impayés d'énergie, tout particulièrement, sont plus fréquents en 2010 que les impayés de loyer.

²⁴ L'année économique et sociale 2010 dans les Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire, Dossier n° 41, mai 2011.²⁵ Le chiffre de 2009 a été révisé et est de 33 370.

Ensemble des situations		PAYS DE LA LOIRE		France métropolitaine
6 161	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		14,1 %	19,0 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	5,1 %	5,7 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	10,4 %	10,3 %	9,2 %
	Europe de l'Est	5,9 %	6,3 %	5,4 %
	Autres	1,5 %	1,6 %	2,7 %
	Statut accordé	52,5 %	54,3 %	50,6 %
	Statut demandé	37,7 %	38,6 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	9,8 %	7,1 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	25,7 %	21,4 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	28,2 %	25,6 %	24,9 %
	Femmes seules	17,8 %	15,5 %	16,2 %
	Couples sans enfant	6,3 %	6,3 %	6,4 %
	Pères isolés	2,7 %	3,3 %	3,3 %
	Mères isolées	24,7 %	27,2 %	26,3 %
	Couples avec enfants	20,3 %	22,1 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	13,2 %	10,9 %	9,8 %
	25-49 ans	67,1 %	67,7 %	66,5 %
	50 ans et plus	19,7 %	21,4 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	4,8 %	3,7 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	13,3 %	12,3 %	10,2 %
	Indépendant et et informel	1,8 %	2,0 %	2,0 %
	Total	19,9 %	18,0 %	16,7 %
Formation professionnelle		2,6 %	2,3 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	15,9 %	13,6 %	13,0 %
	Non indemnisés	35,4 %	36,9 %	26,0 %
	Total	51,3 %	50,4 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	1,1 %	0,8 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	8,9 %	9,6 %	11,0 %
	Retraités	3,5 %	3,9 %	5,3 %
	Au foyer	6,3 %	5,8 %	8,5 %
	Sans droit au travail	4,0 %	3,8 %	8,1 %
	Autres	2,4 %	5,3 %	8,6 %
	Total	26,2 %	29,2 %	42,7 %
Logements	Location HLM	36,1 %	38,3 %	40,2 %
	Habitat collectif	4,1 %	4,5 %	4,4 %
	Location privée	30,0 %	28,3 %	29,1 %
	Propriétaire	3,6 %	3,3 %	4,3 %
	Total	73,8 %	74,4 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	1,7 %	2,2 %	2,1 %
	Caravane, péniche	3,1 %	3,4 %	1,9 %
	Famille, amis	9,8 %	8,5 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	11,6 %	11,5 %	9,9 %
	Total	26,2 %	25,6 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	153 €	159 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	15,9 %	16,2 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	221 €	205 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	23,3 %	21,3 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		912 €	927 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		567 €	573 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	70,5 %	68,7 %	59,8 %
	Montant médian	652 €	736 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	14,0 %	13,8 %	14,9 %
	RMI-RSA	29,5 %	39,4 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	40,5 %	42,0 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		12,0 %	9,2 %	10,3 %

¹ CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

PICARDIE

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

16 970 situations rencontrées

1 350 bénévoles

56 lieux d'accueil

2 838 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Picardie	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	11,0	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	32,4	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	12,6	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	7,2	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	6,4	5,7
Taux de pauvreté 2008	13,7	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	20,7	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	71,1	70,5

Conjoncture ²⁶

Après avoir été fortement touché par la crise, l'emploi salarié marchand repart en 2010 en Picardie. L'intérim, avec une hausse de 30 %, en est le principal moteur. À compter du deuxième trimestre, les services marchands redeviennent créateurs d'emploi et les pertes dans l'industrie ralentissent. Mais les 2 200 postes créés au total ne compensent pas le déficit des 25 000 emplois salariés marchands perdus en 2008 et 2009, au cœur de la crise, et le chômage reste très élevé. Le nombre des demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus poursuit sa progression et il en va de même pour celui des demandeurs d'emploi de longue durée. Toutefois, le recours au chômage partiel diminue fortement et la croissance du nombre des bénéficiaires de minima sociaux ralentit.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées par le Secours Catholique en Picardie en 2010 est supérieur de 6 % au chiffre de 2009, avec une sensible augmentation de la proportion de personnes déjà connues ; les difficultés rencontrées sont telles que le Secours Catholique n'est souvent pas en mesure d'apporter une solution quelque peu durable. La proportion de situations de nationalité étrangère augmente en 2010 ; la moitié des étrangers rencontrés sont originaires d'Afrique subsaharienne. Parmi les étrangers n'appartenant pas à l'Union européenne, la moitié disposent d'un titre de séjour, c'est nettement moins qu'en 2009 où plus de 60 % se trouvaient dans cette situation. Les situations en attente de statut sont sensiblement plus fréquentes et la part des étrangers sans papiers double par rapport à 2009.

Bien que, selon le recensement de l'Insee, la Picardie compte plus de jeunes que la moyenne métropolitaine, la proportion de jeunes de moins de 25 ans dans les accueils est la plus faible de toutes les régions : d'autres structures existent peut-être, mais surtout beaucoup de jeunes vivent chez leurs parents et ne s'adressent pas au Secours Catholique en tant que demandeurs. La répartition par type de ménage montre une nette augmentation de la proportion de mères isolées, qui dépasse en 2010 celle des couples avec enfants, jusque-là majoritaires. La Picardie est toujours une région très caractérisée par le nombre de familles avec enfants qui fréquentent les accueils. La proportion d'hommes seuls est par contre la plus faible de l'ensemble des régions. La proportion de personnes ayant un emploi est relativement élevée dans la région, en particulier, la part des CDI à plein temps atteint presque le maximum régional, alors que la part du travail à temps partiel est relativement faible, surtout rapportée à la forte présence des mères seules dont il constitue souvent la seule possibilité d'activité professionnelle. Le chômage indemnisé régresse, tandis que le chômage non indemnisé n'évolue pas. La part des inactifs enfin augmente, du fait principalement de l'inactivité sans raison identifiée, qui est la plupart du temps celle de personnes en grande précarité. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'étrangers rencontrés en attente de statut ou sans papiers, on peut penser qu'il s'agit en fait souvent d'étrangers sans droit au travail. Plus de huit ménages sur dix disposent d'un logement, soit une proportion légèrement inférieure à celle de 2009. Le parc social abrite la moitié des situations rencontrées, le parc privé moins du quart. Le loyer moyen

net d'aides au logement du parc social est inférieur de 5 % à ce qu'il était en 2009 ; celui du parc privé n'a pas changé et il est sensiblement supérieur à la moyenne métropolitaine. Quant aux substituts de logement, leur part augmente légèrement, du fait de l'augmentation de celle des hôtels et de l'hébergement par des proches ; ces deux formes d'hébergement sont souvent celles de familles étrangères (souvent des mères seules) avec des enfants. La proportion de situations rencontrées vivant dans la rue est faible en Picardie.

10 % des ménages rencontrés sont sans ressources au moment de leur rencontre, un peu moins qu'en 2009 ; on note en même temps une diminution du taux de délais ou d'anomalies de perception. Dans cette région où le « travail pauvre » est bien présent, le taux de perception du RSA a progressé de plus de 11 points en 2010 : il s'agit dans un certain nombre de cas du RSA activité, car le cumul de revenus du travail avec des transferts sociaux est un peu plus fréquent en 2010. Toutefois, cela ne semble pas suffisant pour sortir ces familles des difficultés. Le revenu moyen mensuel des ménages rencontrés est relativement élevé, mais les familles étant nombreuses dans les deux sens du terme, le niveau de vie moyen est inférieur à la moyenne métropolitaine. 70 % des familles ont des impayés ; la moitié de ces impayés portent sur les factures d'énergie, dont la fréquence augmente, de même que celle des impayés de loyers et de mensualités de crédit.

²⁶ Bilan économique et social - Picardie 2010, Insee Picardie, mai 2011.

Ensemble des situations		PICARDIE		France métropolitaine
2 838	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		13,9 %	16,2 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	5,2 %	5,2 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	7,9 %	10,2 %	9,2 %
	Europe de l'Est	3,0 %	3,4 %	5,4 %
	Autres	1,7 %	1,6 %	2,7 %
	Statut accordé	61,4 %	50,0 %	50,6 %
	Statut demandé	34,5 %	41,2 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	4,1 %	8,8 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	13,1 %	8,2 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	15,8 %	16,8 %	24,9 %
	Femmes seules	15,7 %	15,2 %	16,2 %
	Couples sans enfant	8,8 %	7,1 %	6,4 %
	Pères isolés	4,5 %	3,4 %	3,3 %
	Mères isolées	26,3 %	29,0 %	26,3 %
	Couples avec enfants	28,9 %	28,5 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	10,2 %	7,4 %	9,8 %
	25-49 ans	65,2 %	66,6 %	66,5 %
	50 ans et plus	24,6 %	26,0 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	7,2 %	7,7 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	10,0 %	9,5 %	10,2 %
	Indépendant et et informel	2,9 %	2,1 %	2,0 %
	Total	20,1 %	19,3 %	16,7 %
Formation professionnelle		1,3 %	0,9 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	16,7 %	14,0 %	13,0 %
	Non indemnisés	21,9 %	22,0 %	26,0 %
	Total	38,6 %	36,0 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	0,8 %	0,9 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	10,0 %	9,0 %	11,0 %
	Retraités	5,8 %	5,4 %	5,3 %
	Au foyer	10,6 %	8,4 %	8,5 %
	Sans droit au travail	2,4 %	3,5 %	8,1 %
	Autres	10,4 %	16,6 %	8,6 %
	Total	40,0 %	43,8 %	42,7 %
Logements	Location HLM	48,4 %	49,6 %	40,2 %
	Habitat collectif	3,9 %	3,3 %	4,4 %
	Location privée	23,8 %	23,1 %	29,1 %
	Propriétaire	7,9 %	7,1 %	4,3 %
	Total	84,0 %	83,1 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	1,3 %	1,9 %	2,1 %
	Caravane, péniche	1,1 %	1,0 %	1,9 %
	Famille, amis	5,6 %	6,3 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	8,0 %	7,7 %	9,9 %
	Total	16,0 %	16,9 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	197 €	187 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	20,7 %	18,8 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	261 €	260 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	26,0 %	25,9 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		944 €	967 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		540 €	549 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	70,5 %	70,4 %	59,8 %
	Montant médian	950 €	955 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	11,2 %	9,9 %	14,9 %
	RMI-RSA	25,5 %	36,9 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	36,7 %	37,5 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		9,1 %	8,4 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

POITOU-CHARENTES

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

21 901 situations rencontrées

4 025 bénévoles

134 lieux d'accueil

3 460 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Poitou-Charentes	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	9,0	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	28,0	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	11,0	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	6,3	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	5,2	5,7
Taux de pauvreté 2008	13,2	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	20,0	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	43,4	70,5

Conjoncture ²⁷

Le Poitou-Charentes renoue avec les créations nettes d'emplois en 2010 mais reste cependant encore fortement marqué par la crise à la fin de l'année, car seulement l'équivalent de 17 % des emplois perdus ont été recréés. En Poitou-Charentes, l'emploi hors intérim baisse encore en 2010 dans l'industrie et la construction ; la reprise de l'emploi dans la région est surtout attribuable à la reprise de l'emploi intérimaire. En 2010, le nombre d'allocataires du RSA pour les personnes sans activité a augmenté de 7 % en Poitou-Charentes (contre 4 % à l'échelle de la France métropolitaine) et c'est une des plus fortes hausses, juste derrière le Limousin, l'Alsace et la Bourgogne. En augmentant le recours à l'intérim et aux CDD, les entreprises régionales ont gagné en flexibilité, mais les emplois sont devenus plus fragiles face à un fort ralentissement de l'activité économique.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées par le Secours Catholique en 2010 dans la région est pratiquement égal au chiffre de l'année précédente, mais en proportion, les nouveaux contacts sont plus nombreux qu'en 2009. Plus de 20 % des ménages rencontrés vivent en milieu rural.

La proportion d'étrangers rencontrés est de 20 %, nettement inférieure à la valeur métropolitaine et en recul de 3 points par rapport à 2009. La moitié de ces étrangers sont originaires d'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, la moitié des étrangers rencontrés par le Secours Catholique en Poitou-Charentes disposent d'un titre de séjour leur permettant de travailler en France et ce chiffre ne change pas entre 2009 et 2010. La part de situations en attente de statut diminue, mais ce sont les situations sans papiers qui augmentent ; leur

nombre reste cependant relativement faible.

Les arrivées récentes sont en net recul et les deux tiers des étrangers rencontrés sont en France depuis au moins deux ans.

Les moins de 25 ans représentent 11 % des demandeurs, soit un peu plus que la moyenne métropolitaine, alors que le Poitou-Charentes compte, selon le recensement de l'Insee, plutôt moins de jeunes que la moyenne. L'évolution la plus nette dans la répartition par type de ménage est la diminution de la proportion de couples avec enfants, qui revient à sa valeur de 2008 après une augmentation de 2 points en 2009, sans doute due aux effets immédiats de la crise. La part des hommes seuls augmente et, plus encore, celle des mères isolées.

Les variations dans la répartition des situations professionnelles sont de faible ampleur. La proportion de demandeurs ayant un emploi ne varie pas et reste voisine de la moyenne métropolitaine. La proportion de chômeurs indemnisés diminue, celle des chômeurs sans droits à indemnisation augmente très légèrement, beaucoup moins que dans bien d'autres régions, si bien que, globalement, la proportion de personnes en recherche d'emploi recule légèrement. Quant aux inactifs, leur part augmente légèrement : si les personnes au foyer sont un peu moins présentes dans les accueils, les personnes inaptes au travail pour raison de santé le sont davantage, ainsi que les étudiants et les retraités ; l'ampleur des variations est toutefois réduite.

La répartition résidentielle en Poitou-Charentes connaît la même évolution que l'ensemble des régions, avec une tendance à l'augmentation de la part des ménages disposant d'un logement. L'évolution est lente mais se prolonge depuis plusieurs années.

Quoique le parc social soit relativement peu

développé dans la région, les locataires en HLM sont plus nombreux dans les accueils que ceux du parc privé, dont la proportion diminue en 2010. Dans cette région à caractère rural, les propriétaires sont relativement nombreux et leur part augmente en 2010. Les loyers moyens nets d'aides au logement sont sensiblement inférieurs aux moyennes métropolitaines, aussi bien dans le parc social que dans le parc privé ; en 2010, le loyer moyen net augmente de 6 % dans le parc social et recule très légèrement dans le parc privé.

C'est en Poitou-Charentes que la proportion de situations sans ressources au moment de leur rencontre est la plus faible ; le taux de délais ou d'anomalies de perception est, lui aussi, très faible. La seule évolution importante dans la perception des ressources est la spectaculaire augmentation de la proportion de bénéficiaires du RSA, qui passe de 33 % en 2009 à 42 % en 2010, soit une augmentation de 9 points, bien supérieure à l'effet du regroupement avec l'allocation de parent isolé et du passage du dispositif RSA activité en année pleine. Près de la moitié des ménages rencontrés en 2010 vivent uniquement de transferts sociaux, un petit peu moins qu'en 2009. Le revenu moyen des situations rencontrées en 2010 est supérieur de 6 % à ce qu'il était en 2009. Les situations ayant des impayés sont moins fréquentes qu'en 2009 ; elles touchent néanmoins les deux tiers des ménages rencontrés. Le montant médian de ces impayés est le plus faible de toutes les régions, et il diminue en 2010. Les indications sur la nature des impayés montrent un recul de la fréquence des impayés de loyer, d'énergie, d'eau et de mensualités de crédit, mais une augmentation de fréquence des impayés « autres ».

²⁷ Bilan économique et social 2010 du Poitou-Charentes, Insee Poitou-Charentes, Cahiers de Décimal n° 55, mai 2011.

Ensemble des situations		POITOU-CHARENTES		France métropolitaine
3 460	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		19,5 %	21,6 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	3,1 %	3,4 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	12,6 %	10,7 %	9,2 %
	Europe de l'Est	4,7 %	3,6 %	5,4 %
	Autres	0,8 %	0,7 %	2,7 %
	Statut accordé	50,0 %	50,4 %	50,6 %
	Statut demandé	48,5 %	45,3 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	1,5 %	4,3 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	18,2 %	13,9 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	22,6 %	23,1 %	24,9 %
	Femmes seules	16,2 %	16,9 %	16,2 %
	Couples sans enfant	6,8 %	7,0 %	6,4 %
	Pères isolés	3,7 %	3,1 %	3,3 %
	Mères isolées	24,6 %	26,1 %	26,3 %
	Couples avec enfants	26,1 %	23,8 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	12,0 %	11,0 %	9,8 %
	25-49 ans	66,5 %	65,3 %	66,5 %
	50 ans et plus	21,5 %	23,7 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	4,6 %	4,9 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	10,4 %	10,9 %	10,2 %
	Indépendant et informel	2,1 %	1,6 %	2,0 %
	Total	17,1 %	17,4 %	16,7 %
Formation professionnelle		1,6 %	1,6 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	13,0 %	11,4 %	13,0 %
	Non indemnisés	27,2 %	27,7 %	26,0 %
	Total	40,2 %	39,1 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	0,9 %	1,7 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	10,3 %	11,6 %	11,0 %
	Retraités	5,5 %	6,1 %	5,3 %
	Au foyer	12,4 %	11,6 %	8,5 %
	Sans droit au travail	5,4 %	5,5 %	8,1 %
	Autres	6,6 %	5,4 %	8,6 %
	Total	41,1 %	41,9 %	42,7 %
Logements	Location HLM	39,2 %	40,1 %	40,2 %
	Habitat collectif	2,6 %	2,3 %	4,4 %
	Location privée	37,8 %	36,3 %	29,1 %
	Propriétaire	4,8 %	6,1 %	4,3 %
	Total	84,4 %	84,8 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	0,7 %	0,6 %	2,1 %
	Caravane, péniche	2,1 %	1,9 %	1,9 %
	Famille, amis	6,3 %	6,6 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	6,5 %	6,1 %	9,9 %
	Total	15,6 %	15,2 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	147 €	157 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	16,2 %	16,4 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	205 €	204 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	23,7 %	21,4 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		865 €	916 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		536 €	573 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	70,1 %	66,2 %	59,8 %
	Montant médian	400 €	350 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	6,6 %	6,7 %	14,9 %
	RMI-RSA	33,0 %	42,4 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	46,9 %	45,5 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		7,9 %	5,5 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

33 430 situations rencontrées

3 480 bénévoles

191 lieux d'accueil

6 171 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	PACA	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	11,0	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	29,3	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	9,6	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	7,5	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	7,2	5,7
Taux de pauvreté 2008	15,4	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	21,3	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	55,3	70,5

Conjoncture ²⁸

Après deux années de crise économique, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) semble connaître, en 2010, les premiers signes d'une reprise. Sur le marché du travail, l'emploi salarié progresse, même si la hausse est moins prononcée qu'au niveau métropolitain. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi ralentit et tout compte fait, le taux de chômage régional s'infléchit à 11,0 % de la population active. Cependant, les effets de l'effondrement passé de l'activité économique persistent. Le chômage de longue durée continue d'augmenter et les allocataires de minima sociaux sont de plus en plus nombreux. Selon les secteurs d'activité, le bilan de l'année 2010 est contrasté. Dans le transport, l'embellie est marquée, tandis que l'hébergement touristique connaît des fortunes diverses. Dans la construction, malgré des ventes de logements neufs de nouveau en hausse, l'activité recule encore. Le redressement des mises en chantier et la hausse des permis de construire laisse toutefois envisager une stabilisation dans ce secteur.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées en PACA par le Secours Catholique est plus faible en 2010 qu'en 2009. Les trois quarts des situations rencontrées sont, encore cette année, de nouveaux contacts (c'est le maximum des régions) et la proportion de situations vivant en milieu rural augmente. Après l'Île-de-France, l'Alsace et Rhône-Alpes, la région PACA est celle où la part des étrangers dans les accueils est la plus importante²⁹. Mais il ne s'agit pas tout à fait des mêmes nationalités. En PACA, les ressortissants de pays du Maghreb sont

de beaucoup les plus nombreux, suivis par ceux de l'Union européenne. L'Afrique subsaharienne et l'Europe de l'Est viennent loin derrière. Plus de la moitié des étrangers rencontrés vivent en France depuis au moins deux ans et nombreux sont ceux qui sont installés dans le pays depuis au moins cinq ans. Un peu moins de la moitié des étrangers hors Union européenne disposent d'un titre de séjour en règle, une fraction un peu moins importante d'entre eux sont en attente de décision administrative, et 8 % sont sans papiers.

9 % des personnes de référence des ménages rencontrés ont moins de 25 ans, un peu moins qu'en moyenne métropolitaine. Sans changement par rapport aux années antérieures, les hommes seuls sont particulièrement nombreux dans les accueils, suivis par les mères isolées et les femmes seules. Les couples avec enfants ne viennent qu'après, dans une proportion qui est la plus faible de toutes les régions ; les couples sans enfant sont aussi particulièrement rares dans les accueils de la région, comme si en PACA, le fait d'être en couple constituait plus qu'ailleurs une protection contre la pauvreté. Les appuis familiaux semblent par contre plus rares que dans d'autres régions.

Les situations professionnelles sont d'une remarquable stabilité par rapport à 2009 ; l'emploi est toujours relativement rare chez les demandeurs de PACA ; le pourcentage de chômeurs est aussi inférieur à la moyenne métropolitaine, qu'il s'agisse de chômage indemnisé ou non indemnisé ; l'inactivité, quant à elle, est plus répandue : le plus souvent (et un peu plus encore en 2010), il s'agit d'inactivité pour raison de santé et d'inactivité sans raison identifiée, qui est souvent celle de personnes en grande

précarité. Le niveau de formation des demandeurs progresse mais l'illettrisme ne recule pas et touche toujours 14 % des demandeurs.

La proportion de ménages disposant d'un logement augmente nettement, du fait des locataires du parc social et surtout des locataires du parc privé. Le parc social est relativement peu dense en PACA et ceux qui n'ont pas la chance d'y accéder sont très pénalisés dans le parc privé : le loyer moyen net d'aides au logement y est en effet supérieur de 20 % à la moyenne métropolitaine, et de plus de 60 % au loyer moyen net du parc social. Après aides au logement, le taux d'effort dans le parc privé est de 32 %, contre 18 % dans le parc social. 19 % des situations rencontrées sont sans ressources au moment de leur rencontre : c'est nettement moins qu'en 2009, et pourtant le taux de délais ou d'anomalies de perception a augmenté en PACA, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des régions, il atteint 14 %, une des valeurs les plus élevées. La proportion de bénéficiaires du RSA a certes bien augmenté en 2010 (+ 7,5 points), elle reste toutefois inférieure à la moyenne métropolitaine. L'emploi étant rare, il s'agit le plus souvent du RSA socle. Le revenu moyen mensuel des ménages rencontrés dans la région n'est supérieur que de 2,7 % à sa valeur de 2009 ; il se situe nettement au-dessous de la moyenne métropolitaine. Près de six ménages accueillis sur dix ont des impayés, à peine moins qu'en 2009, mais le montant médian de ces impayés augmente et atteint presque le niveau du revenu moyen mensuel. La majorité des impayés porte sur les loyers.

²⁸ Bilan économique et social 2010, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, Dossier n° 1, mai 2011.

²⁹ En mettant de côté le Limousin, dont la configuration est particulière.

Ensemble des situations		PACA		France métropolitaine
6 171	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		5,4 %	10,1 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	18,6 %	17,6 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	3,7 %	4,8 %	9,2 %
	Europe de l'Est	7,3 %	4,7 %	5,4 %
	Autres	1,4 %	1,6 %	2,7 %
	Statut accordé	46,6 %	48,7 %	50,6 %
	Statut demandé	46,2 %	43,5 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	7,2 %	7,8 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	31,3 %	13,1 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	35,2 %	35,9 %	24,9 %
	Femmes seules	18,4 %	16,9 %	16,2 %
	Couples sans enfant	4,0 %	4,2 %	6,4 %
	Pères isolés	3,4 %	3,1 %	3,3 %
	Mères isolées	22,7 %	24,4 %	26,3 %
	Couples avec enfants	16,3 %	15,5 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	9,3 %	9,3 %	9,8 %
	25-49 ans	63,1 %	63,9 %	66,5 %
	50 ans et plus	27,6 %	26,8 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	2,0 %	2,2 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	8,1 %	7,6 %	10,2 %
	Indépendant et et informel	2,0 %	2,3 %	2,0 %
	Total	12,1 %	12,1 %	16,7 %
Formation professionnelle		1,4 %	1,4 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	12,2 %	11,8 %	13,0 %
	Non indemnisés	24,7 %	25,2 %	26,0 %
	Total	36,9 %	37,0 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	1,2 %	0,7 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	13,7 %	14,6 %	11,0 %
	Retraités	7,6 %	7,4 %	5,3 %
	Au foyer	6,9 %	5,6 %	8,5 %
	Sans droit au travail	8,4 %	9,1 %	8,1 %
	Autres	11,8 %	12,1 %	8,6 %
	Total	49,6 %	49,4 %	42,7 %
Logements	Location HLM	22,9 %	24,9 %	40,2 %
	Habitat collectif	5,5 %	3,9 %	4,4 %
	Location privée	33,2 %	38,2 %	29,1 %
	Propriétaire	2,8 %	2,2 %	4,3 %
	Total	64,4 %	69,2 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	7,7 %	4,9 %	2,1 %
	Caravane, péniche	1,4 %	1,4 %	1,9 %
	Famille, amis	11,1 %	10,5 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	15,4 %	14,0 %	9,9 %
	Total	35,6 %	30,8 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	161 €	170 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	17,8 %	17,6 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	277 €	274 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	32,4 %	31,7 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		821 €	842 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		520 €	548 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	52,7 %	59,1 %	59,8 %
	Montant médian	785 €	824 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	26,7 %	19,0 %	14,9 %
	RMI-RSA	24,2 %	31,7 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	35,9 %	40,3 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		12,4 %	14,2 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

RHÔNE-ALPES

CHIFFRES 2010
SECOURS CATHOLIQUE

40 430 situations rencontrées

6 390 bénévoles

310 lieux d'accueil

8 166 situations analysées

DONNÉES GÉNÉRALES

	Rhône-Alpes	France métropolitaine
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2010	8,4	9,3
% moins de 25 ans dans la population (2009)	32,0	30,9
% demandeurs d'emploi chez les 15-25 ans (31/12/2010)	7,7	9,1
% population couverte par le RSA au 31/12/2010	4,7	6,2
% bénéficiaires de la CMUC en 2010	4,5	5,7
Taux de pauvreté 2008	11,3	13,0
Taux de pauvreté 2008 des ménages "moins de 30 ans"	16,4	18,8
Densité du parc social pour 1000 habitants (1/1/2010)	68,9	70,5

Conjoncture ³⁰

L'année 2010 est marquée, en Rhône-Alpes, par une amélioration de la situation économique dans tous les secteurs, et en particulier dans l'industrie, mais, comme au plan national, cette situation économique ne retrouve pas le niveau d'activité d'avant-crise. Tous les indicateurs disponibles au niveau régional indiquent que si Rhône-Alpes a été plus touchée par la crise que la moyenne métropolitaine, le rebond de 2010 y a été plus dynamique. Signe d'une reprise certaine, Rhône-Alpes gagne, en 2010, 18 600 emplois hors intérim, et la hausse est très forte dans l'intérim avec plus de 15 000 emplois supplémentaires. Le nombre de demandeurs d'emploi continue malgré tout d'augmenter en 2010, mais à un rythme fortement ralenti : + 4,6 % au lieu de + 22 % en 2009. Les principaux bénéficiaires de la reprise sont les jeunes hommes de moins de 25 ans (9 % de demandeurs d'emploi en moins). Par contre, la hausse du chômage de longue et de très longue durée (plus d'un an et plus de deux ans d'inscription) se poursuit à un rythme soutenu.

Les situations rencontrées en 2010

Le nombre de situations rencontrées en Rhône-Alpes en 2010 est plus faible qu'en 2009. Comme en 2009, les premiers contacts sont très majoritaires dans ces situations (72 %). Une proportion un peu plus importante de la population rencontrée vit en milieu rural.

Les étrangers restent nombreux dans les accueils, même si leur part diminue. Après l'Île-de-France, Rhône-Alpes est avec l'Alsace la région où la proportion d'étrangers est la plus forte³¹. À parts à peu près égales, ces

étrangers viennent du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et d'Europe de l'Est ; l'Union européenne et l'ensemble des autres nationalités sont beaucoup moins présentes. Plus de la moitié des étrangers rencontrés sont en attente de statut, sans changement par rapport à 2009 ; les personnes ayant un statut en règle sont un peu plus présentes dans les accueils et les personnes sans papiers le sont un peu moins. Bien qu'elle reste relativement élevée, la proportion de personnes ou familles arrivées depuis moins de six mois diminue.

Les jeunes de moins de 25 ans représentent à peine 10 % de l'ensemble des situations, moins qu'en 2010. La répartition selon le type de ménage marque des changements : les personnes seules, hommes et surtout femmes, sont moins fréquentes tandis que la proportion de couples avec enfants augmente nettement. Le nombre d'enfants par famille est le plus élevé de l'ensemble des régions. Plus des deux tiers des ménages rencontrés n'ont pas de proches présents sur qui s'appuyer.

On ne note aucun changement par rapport à 2009 dans les emplois des demandeurs, ni globalement ni par type d'emploi : les CDI à plein temps et les emplois à temps partiel restent, à parts égales, les plus fréquents. Le chômage recule, qu'il s'agisse du chômage indemnisé ou du chômage non indemnisé. Enfin l'inactivité progresse un peu : les formes d'inactivité les plus touchées par cette augmentation relative sont l'inactivité pour raison de santé, l'inactivité des étrangers sans droit au travail et l'inactivité sans raison identifiée, qui est souvent celle de personnes en grande exclusion. Le niveau de formation des demandeurs n'évolue pas.

Peu d'évolution aussi dans le domaine du logement : la part de ménages disposant d'un logement ne change pas ; les locataires du parc social sont un peu plus fréquents, ceux du parc privé un peu moins, mais ces variations sont d'ampleur limitée, de même que celles qui affectent les substituts voire l'absence de logement : les plus fréquents en Rhône-Alpes restent les centres d'hébergement, suivis de l'hébergement chez des proches et de la rue. Contrairement à ce que l'on observe à l'échelle métropolitaine, les loyers moyens ont très nettement augmenté, aussi bien dans le parc social (+ 10 %) que dans le parc privé (+ 8 %) ; ces augmentations sont supérieures à celle du revenu moyen, qui ne progresse ici que de 2 %, et d'autre part les aides au logement n'ont pas suivi ces hausses, si bien que pour les locataires les taux d'effort nets d'aides au logement augmentent aussi.

Si la proportion de ménages sans ressources régresse un peu, elle reste, comme tous les indicateurs de grande précarité, particulièrement élevée en Rhône-Alpes, comme dans toutes les régions où les étrangers rencontrés par le Secours Catholique sont nombreux. Le taux de délais ou d'anomalies de perception ne varie pas, pas plus que le taux de perception de chacune des ressources que nous identifions. Seule exception : le RSA, dont le taux de perception augmente de 5 points, en raison principalement de son regroupement avec l'allocation de parent isolé et du passage en année pleine du dispositif RSA activité. Les impayés sont un peu moins fréquents mais leur montant médian augmente sensiblement. Les loyers tiennent une place grandissante dans ces impayés.

³⁰ L'année économique et sociale 2010, Insee Rhône-Alpes, Les Dossiers n° 156, juin 2011.

³¹ En mettant de côté le Limousin, dont la configuration est particulière.

Ensemble des situations		RHÔNE-ALPES		France métropolitaine
8 166	SITUATIONS EN 2010	2009	2010	2010
Pourcentage de situations vivant en milieu rural		7,4 %	11,0 %	12,7 %
Etrangers (hors UE)	Maghreb	12,3 %	12,2 %	8,4 %
	Afrique subsaharienne	12,1 %	12,4 %	9,2 %
	Europe de l'Est	14,3 %	11,8 %	5,4 %
	Autres	3,0 %	2,8 %	2,7 %
	Statut accordé	34,7 %	36,9 %	50,6 %
	Statut demandé	56,6 %	56,4 %	40,3 %
	Débouté, sans papiers	8,7 %	6,7 %	9,1 %
	En France depuis moins de 6 mois	41,6 %	37,0 %	18,0 %
Familles	Hommes seuls	31,2 %	29,2 %	24,9 %
	Femmes seules	20,9 %	17,8 %	16,2 %
	Couples sans enfant	7,5 %	7,3 %	6,4 %
	Pères isolés	2,6 %	2,7 %	3,3 %
	Mères isolées	19,6 %	20,6 %	26,3 %
	Couples avec enfants	18,2 %	22,4 %	22,9 %
Age	Moins de 25 ans	11,6 %	9,8 %	9,8 %
	25-49 ans	66,9 %	66,9 %	66,5 %
	50 ans et plus	21,5 %	23,3 %	23,7 %
Emploi	CDI plein temps	5,7 %	5,4 %	4,5 %
	Emplois précaires ¹	10,8 %	10,6 %	10,2 %
	Indépendant et informel	1,8 %	2,1 %	2,0 %
	Total	18,3 %	18,1 %	16,7 %
Formation professionnelle		1,2 %	1,3 %	1,6 %
Demandeurs d'emploi	Indemnisés ou en attente	13,5 %	12,1 %	13,0 %
	Non indemnisés	26,0 %	24,3 %	26,0 %
	Total	39,5 %	36,4 %	39,0 %
Inactifs	Étudiants	1,3 %	0,7 %	1,2 %
	Incapacité liée à la santé	9,5 %	10,7 %	11,0 %
	Retraités	5,0 %	5,2 %	5,3 %
	Au foyer	5,4 %	5,0 %	8,5 %
	Sans droit au travail	13,5 %	14,8 %	8,1 %
	Autres	6,3 %	7,8 %	8,6 %
	Total	41,0 %	44,2 %	42,7 %
Logements	Location HLM	36,1 %	38,7 %	40,2 %
	Habitat collectif	6,4 %	5,8 %	4,4 %
	Location privée	23,9 %	21,8 %	29,1 %
	Propriétaire	3,6 %	4,0 %	4,3 %
	Total	69,9 %	70,2 %	78,0 %
Substituts de logement	Hôtel, pension, garni	1,9 %	1,6 %	2,1 %
	Caravane, péniche	0,8 %	1,2 %	1,9 %
	Famille, amis	9,1 %	8,8 %	8,1 %
	Centre d'hébergement, abri de fortune	18,2 %	18,1 %	9,9 %
	Total	30,1 %	29,8 %	22,0 %
Parc social	Loyer moyen net	203 €	224 €	182 €
	Taux d'effort net d'aide	21,1 %	22,7 %	18,9 %
Parc privé	Loyer moyen net	267 €	288 €	229 €
	Taux d'effort net d'aide	28,4 %	29,9 %	24,1 %
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		899 €	920 €	915 €
Revenu par UC moyen (hors situations sans ressources)		568 €	594 €	557 €
Impayés	Pourcentage de situations	61,0 %	57,8 %	59,8 %
	Montant médian	764 €	875 €	793 €
Ressources perçues	Aucunes	23,1 %	21,3 %	14,9 %
	RMI-RSA	20,6 %	25,8 %	35,2 %
	Transferts sociaux seulement	33,1 %	32,9 %	39,5 %
Au moins un délai ou une anomalie de perception		9,6 %	10,0 %	10,3 %

1 CDD plein temps, temps partiel, intérimaire et saisonnier, emplois aidés

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

CHIFFRES 2010 SECOURS CATHOLIQUE

7 700 situations rencontrées

550 bénévoles

16 lieux d'accueil

819 situations analysées

Le pourcentage d'étrangers rencontrés dans les accueils de Guadeloupe est stable, la plupart de ces étrangers sont haïtiens. Si 41 % des étrangers ont un statut en règle, presque autant (39 %) sont sans papiers, soit 5 % de plus qu'en 2009. Près de 90 % des étrangers rencontrés sont arrivés depuis au moins cinq ans et leur situation d'extrême précarité n'est donc pas provisoire.

La moitié des ménages rencontrés en Guadeloupe sont des mères isolées ; la proportion de pères isolés, quoique bien moindre, est aussi relativement élevée par rapport à la moyenne métropolitaine. Au

GUADELOUPE

total, plus de sept situations sur dix sont des familles avec enfants, dont le nombre moyen d'enfants est à peine supérieur à la moyenne métropolitaine.

Les trois quarts des ménages rencontrés disposent d'un logement, surtout en location (privée ou sociale), mais on compte aussi 10 % de propriétaires. La majorité des ménages sans logement vivent chez des proches. Une partie importante des situations rencontrées vivent en milieu rural³².

10 % seulement des demandeurs travaillent et encore, il s'agit dans beaucoup de cas de travail informel. 19 % sont au chômage, pour moitié indemnisés, pour moitié sans droit à indemnisation. C'est donc l'inactivité professionnelle qui domine largement : les personnes au foyer sont particulièrement

nombreuses, ainsi que les inactifs « autres », sans raison identifiée, qui doivent souvent être des personnes sans droit au travail légal.

La proportion de ménages sans ressources au moment de la rencontre est relativement faible, mais parmi les ménages ayant des revenus, près d'une moitié ne vivent que de transferts sociaux et un quart ajoutent des revenus « autres », essentiellement issus d'activités informelles, aux revenus du travail et aux diverses allocations. Ces revenus « autres » sont nettement plus souvent mentionnés qu'en 2009. Le revenu moyen des ménages qui ont des ressources est de 728 €, montant très nettement inférieur au revenu moyen des ménages rencontrés en métropole.

CHIFFRES 2010 SECOURS CATHOLIQUE

3 570 situations rencontrées

380 bénévoles

17 lieux d'accueil

327 situations analysées

Le nombre de situations analysées, relativement faible, ne permet pas une analyse très détaillée. Il s'agit presque exclusivement de situations étudiées par la délégation du Secours Catholique en commission de secours, c'est-à-dire de situations qui ont des dettes particulièrement lourdes, ce qui va de pair avec une situation relativement bien établie par ailleurs : il ne s'agit donc pas de personnes ou de familles vivant dans une précarité « ordinaire » et elles ne représentent qu'une forme particulière des pauvretés rencontrées en Martinique. La plupart des situations décrites dans ces

MARTINIQUE

données sont de nationalité française et les quelques étrangers ont dans leur majorité des papiers en règle.

Les mères seules sont très majoritaires, elles représentent une situation sur deux. La proportion de personnes employées, en particulier en CDI, est élevée, de même que celle des personnes au chômage. Les personnes ici décrites sont donc majoritairement actives et l'inactivité professionnelle est relativement peu répandue ; les personnes inactives sont surtout des personnes au foyer.

Près de 90 % des ménages décrits disposent d'un logement, le plus souvent en location sociale ; on compte aussi parmi eux une proportion relativement importante de propriétaires.

Peu de ces ménages sont sans ressources au moment de la rencontre, le revenu moyen de ceux qui ont des ressources est supérieur à la valeur métropolitaine. Toutefois, tous sont endettés : les factures d'eau sont signalées beaucoup plus souvent que les loyers et l'énergie dans les impayés, mais le plus souvent, la nature de ces impayés est inconnue.

Nous n'avons cette année encore aucune donnée en provenance de Guyane et le nombre de données de La Réunion est trop faible pour donner lieu à une analyse. Quant à la délégation de Mayotte, nouvellement installée, elle n'a pas encore fourni de données.

³² Cette indication, qui en 2010 repose sur le code de la commune de résidence, manque le plus souvent dans les données recueillies.

Ensemble des situations 2010	DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER	Guadeloupe	Martinique	Métropole	
Contact	Premier contact	64,4 %	99,0 %	64,9 %	
	Personne déjà connue	35,6 %	1,0 %	35,1 %	
Situations adressées par les services sociaux		89,0 %	90,9 %	73,9 %	
Nationalité	France DOM TOM	73,3 %	92,7 %	70,7 %	
	Haïti	18,2 %	3,5 %	0,3 %	
	Autres nationalités	8,5 %	3,8 %	29,0 %	
Statut des étrangers hors CEE	Statut accordé	41,0 %	61,9 %	50,6 %	
	Statut demandé en attente	19,9 %	28,6 %	40,3 %	
	Débouté, sans papiers	39,1 %	9,5 %	9,1 %	
En France depuis	Moins de 6 mois	5,8 %	14,3 %	18,0 %	
	2 ans et plus	90,6 %	71,4 %	63,5 %	
Age	Moins de 25 ans	6,1 %	12,3 %	9,8 %	
	25-39	42,5 %	31,5 %	40,6 %	
	40-49	27,2 %	30,9 %	25,8 %	
	50-59	17,7 %	18,2 %	16,2 %	
	60 et plus	6,5 %	7,1 %	7,6 %	
Famille	Personnes seules	26,0 %	32,7 %	41,1 %	
	Couple sans enfant	2,3 %	1,5 %	6,4 %	
	Familles monoparentales	56,2 %	52,3 %	29,6 %	
	Couple avec enfant	15,5 %	13,5 %	22,9 %	
Nombre moyen d'enfants par famille		2,18	2,14	2,17	
Ressources perçues	Aucunes	17,0 %	5,8 %	14,9 %	
	Allocations familiales	46,1 %	53,2 %	31,0 %	
	Prestations logement	38,1 %	46,8 %	58,6 %	
	RMI	30,7 %	30,1 %	35,2 %	
Au moins un délai ou une anomalie de perception		5,9 %	4,2 %	10,3 %	
Revenu mensuel moyen (hors situations sans ressources)		728 €	930 €	915 €	
Niveau de vie moyen (hors situations sans ressources)		346 €	541 €	557 €	
Emploi	CDI plein temps	1,8 %	6,1 %	4,5 %	
	CDD plein temps	0,4 %	2,4 %	1,4 %	
	Temps partiel	1,6 %	9,2 %	5,3 %	
	Emplois aidés	0,5 %	2,4 %	0,8 %	
	Intérim, saisonnier	0,9 %	0,0 %	2,7 %	
	A son compte et informel	5,1 %	2,3 %	2,0 %	
	Total	10,3 %	22,4 %	16,7 %	
	Formation professionnelle		0,8 %	2,7 %	1,6 %
	Demandeurs d'emploi	Chômage indemnisé ou attente	9,1 %	12,2 %	13,0 %
		Chômage sans droits reconnus	9,9 %	24,7 %	26,0 %
Total		19,0 %	36,9 %	39,0 %	
Inactivité	Étudiant	0,9 %	3,4 %	1,2 %	
	Incapacité liée à la santé	8,7 %	6,1 %	11,0 %	
	Retraite, préretraite	2,9 %	5,4 %	5,3 %	
	Au foyer	29,2 %	20,7 %	8,5 %	
	Sans droit au travail	7,7 %	0,0 %	8,1 %	
	Autre sans emploi	20,5 %	2,4 %	8,6 %	
	Total	69,9 %	38,0 %	42,7 %	
Logements	Location HLM	34,4 %	47,4 %	40,2 %	
	Habitat collectif	0,1 %	1,0 %	4,4 %	
	Location privée	1,0 %	27,6 %	29,1 %	
	Propriétaire	10,3 %	12,5 %	4,3 %	
	Total	75,4 %	88,5 %	78,0 %	
Substituts de logement	Famille, amis	21,0 %	8,6 %	8,1 %	
	Centre d'hébergement, abri de fortune, rue	2,9 %	2,9 %	9,9 %	
	Autre	0,6 %	0,0 %	4,0 %	
	Total	24,6 %	11,5 %	22,0 %	



© LIONEL CHARRIER - MYOP / S.C.

JEUNES, UNE GÉNÉRATION PRÉCAIRE

CONSTATS, CONVICTIONS ET PROPOSITIONS DU SECOURS CATHOLIQUE

CONSTATS

Il est juste de dire que les jeunes sont l'avenir d'une société. Or, le Secours Catholique constate à quel point notre pays ne mobilise pas tout le potentiel de sa jeunesse mais surtout, ne se mobilise pas pour elle.

Etre jeune, c'est avant toute chose être en période de transition et de construction personnelle. Celle de la dépendance à l'autonomie, celle des études vers l'emploi, celle d'une famille d'où l'on vient à celle que l'on va créer... Ce passage sera fructueux pour certains jeunes, difficile pour d'autres voire quasi impossible pour quelques-uns. L'accès à l'autonomie est la condition et le signe de leur intégration sociale. Les jeunes vivants des situations de pauvreté auront plus de mal que d'autres à vivre ce temps de la jeunesse et à réussir à construire cette autonomie. Cela ressemble souvent à un parcours du combattant, avec à l'arrivée un résultat qui peut parfois leur paraître bien maigre au vu de l'énergie déployée pour y arriver.

Concrètement, pour construire cette autonomie, il faut un accompagnement, des relations sociales constructives et des moyens financiers. Ce qui va permettre une transition tient pour partie au regard porté sur les jeunes, au soutien dont ils bénéficient, aux tensions qu'ils sont en capacité de gérer ou non, comme aux réalités concrètes de leur existence et de leur parcours.

Pendant longtemps, cette période a été globalement prise en charge par les familles, complétées par de nombreux lieux d'« éducation populaire », laissant la puissance publique en acteur discret. Aujourd'hui, avec la faible évolution du pouvoir d'achat depuis une trentaine d'années, le manque d'emploi, les crises économiques successives et l'évolution des familles, la réalité a changé. L'état, les collectivités locales et les acteurs économiques doivent s'impliquer dans le soutien aux jeunes de manière plus directe.

Le regard des uns et des autres (et des médias) sur les jeunes est régulièrement caricatural. Ils sont tour à tour encensés ou décriés selon que l'on voit en eux : des coupables, dangereux, violents : des menaces ou un risque qu'il faut combattre ; des personnes en danger ou en difficulté : des victimes qu'il faut protéger et sauver ; des ressources ou des porteurs de potentialité : une chance pour l'avenir qu'il faut mettre de côté.

Pourtant, il importe de sortir de ces catégories, de ne pas mettre les jeunes dans des cases. Les réalités vécues sont autant de vecteurs pour mener ou non à une autonomie assumée et réalisée. Notre société doit impérativement changer de regard sur les jeunes.

« Faites-nous confiance ! Encouragez-nous, soutenez nous, croyez en nous !!! » C'est ce qui ressort avec force des écrits, rencontres, enquêtes et remontées du terrain : « *Je pense qu'il faut en finir avec des clichés d'une jeunesse qui deale, consomme de l'alcool, fainéante et j'en passe. Mais plutôt montrer une jeunesse qui se bat au quotidien pour vivre, trouver un emploi...* »

En réponse à ce cri : « faites-nous confiance », quel soutien existe ?

Il y a l'appui des familles, le soutien des groupes d'amis ou de référence des jeunes. Mais dans ce chemin de construction personnelle et sociale, d'autres appuis peuvent manquer. Car ce qui est nécessaire au jeune se situe au niveau financier mais aussi humain, affectif, relationnel, scolaire, institutionnel, associatif. En cela, les engagements de l'Etat et des structures publiques restent nettement insuffisants et ne traduisent pas un engagement clair. Au contraire ! Les inégalités de réalités familiales influencent de manière excessive les parcours de jeunes et ce dès le plus jeune âge.

SOUTIEN : L'accès à l'autonomie peut se mesurer en partie avec des critères qui ne la garantissent pas à eux seuls : la résidence, les finances, l'emploi et la mobilité. Les réalités de vie vont faire varier ces éléments principaux : accès à la culture et aux loisirs, aux soins, à une alimentation saine, sont bien différents selon les lieux de vie et les moyens financiers.

Les jeunes étrangers, du fait de la discrimination dont ils sont victimes, ont des difficultés à s'insérer professionnellement. Il en est de même pour les jeunes d'origine étrangère et de ceux habitant des quartiers stigmatisés. L'accès à l'autonomie demeure donc très difficile.

EMPLOI : Ces dernières années, la crise a frappé fort une « génération perdue » de jeunes actifs. En effet, l'accès à une formation de qualité débouchant sur un emploi stable et digne, est plus que jamais compromis pour les jeunes vivants des situations de pauvreté. Avec un taux de chômage de 24,2 % pour les moins de 25 ans au dernier trimestre 2010, la France fait figure de mauvais élève en Europe. Si la proportion de jeunes quittant le système scolaire sans qualification tend à diminuer, leur probabilité de ne pas trouver de travail reste dramatiquement supérieure au reste des 18-25 ans : avant la crise, le taux de chômage des jeunes sans qualification atteignait 37%.

Plusieurs éléments ont un impact et parfois se combinent : recherche de travail (écrire une lettre de motivation, difficulté à se repérer à lire un plan, méconnaissance des codes de relation dans le monde du travail...), relations chaotiques avec les missions locales, formations et/ou emplois non adaptés, précarisation croissante de l'emploi des jeunes (CDD, intérim, stages).

ACCES AU LOGEMENT : L'accès au logement reste extrêmement problématique. Entre pénurie de logement sociaux et explosion des prix moyens dans le parc privé, trouver un logement, surtout sans soutien familial, ressemble au parcours du combattant. Cela impacte fortement la vie privée et sociale en construction des jeunes et de leur famille, qui doivent de ce fait les garder chez elles, dans des conditions de vie peu confortables, voire invivables pour tous.

Dans ces conditions, la distance devient plus faible entre le logement et la vie à la rue. Le nombre de jeunes y augmente sensiblement.

INSERTION SOCIALE : La gestion des émotions et donc des relations avec les autres est aussi un point douloureux et difficile. Ce que vivent les jeunes en précarité au quotidien est tellement dur qu'ils mettent parfois en échec ce qui leur tient le plus à cœur.

ETRANGERS : Les changements de statut liés à la nationalité, notamment à l'âge de la majorité, apportent un nouvel élément d'insécurité.

PRISON JUSTICE : Près de la moitié des personnes écrouées en 2010 a moins de 30 ans. Il importe d'essayer le plus souvent possible de privilégier l'éducatif au coercitif afin de construire un suivi dans la durée et de développer une justice plus réparatrice.

CITOYENNETE ET ENGAGEMENT : Les jeunes gardent une forte puissance d'engagement et de solidarité, même si cela ne prend pas forcément les mêmes voies que celle des générations précédentes. Le service civique offre cette possibilité et il importe de pérenniser ce statut.

EUROPE : Aujourd'hui, les différentes réalités européennes sont plus présentes qu'avant dans la vie de tous. Pour autant, les jeunes les plus en difficulté en ont-ils conscience ? Ils sont vraisemblablement loin de l'idée d'une Europe sociale qui développe et défend leurs droits.



CONVICTIONS

Les jeunes sont l'avenir d'une société. Par leur potentiel, leurs valeurs, leurs exigences et leur énergie.

Les jeunes sont porteurs de valeurs fortes qu'ils ont parfois du mal à faire entendre et à pouvoir vivre.

Les jeunes nous font grandir, ils nous obligent à regarder au-delà de nous, vers ce qui arrive, vers le monde à venir.

Les jeunes apportent impulsion, enthousiasme, volonté de changement et questionnent sur des pratiques « acquises »

Les jeunes ont des talents qu'il faut pouvoir valoriser. Il faut que les actions qu'ils mènent soient connues et reconnues.

Les jeunes d'aujourd'hui sont le monde d'aujourd'hui et de demain.

Transmettre suppose de se dessaisir pour une part de notre projet pour demain, et accepter que les jeunes en

soient non seulement les porteurs mais les créateurs à leur manière. Les jeunes doivent devenir partenaires.

Les jeunes ont souvent un fort désir d'engagement, mais ont souvent peur de ne pas trouver leur place dans des structures instituées.

Chacun passe de l'enfance à la jeunesse par un chemin d'éducation et de construction vécu avec d'autres, adultes ou pairs. C'est une responsabilité commune que cet accompagnement des jeunes, et en particulier de ceux qui vivent des situations de pauvreté.

Nous faisons nôtres les mots de Benoît XVI :

« Les jeunes sont les protagonistes du troisième millénaire. Ils marqueront le destin de cette nouvelle étape de l'humanité. La jeunesse est une richesse car elle porte à la découverte de la vie comme don et comme objectif. Ne gaspillez pas votre jeunesse, ne la fuyez pas. Jeunes, vous n'êtes pas seulement l'avenir de l'Église et de l'humanité, comme s'il s'agissait d'une fuite du présent. Au contraire, vous êtes le jeune présent de l'Église et de l'humanité. » Mai 2007, Benoît XVI à Rome.

PROPOSITIONS

Il faut retisser de la confiance entre les jeunes - spécialement les jeunes en précarité - et la société. Il importe de valoriser les savoir-faire qu'ils mobilisent déjà dans leur expérience de (sur)vie. Il est également prioritaire, pour agir en prévention, de doter l'Éducation Nationale de moyens suffisants pour mieux prendre en charge les enfants en difficulté.

AUTONOMIE ET RESSOURCES

- Créer une **Allocation de soutien** à l'autonomie des jeunes.
- **Extension du RSA "activité"** à tous les jeunes en situation de travail dès 18 ans.
- Maintenir les prestations familiales jusqu'à l'âge de 20 ans pour le dernier enfant rattaché au foyer.

Le financement de ces mesures doit être étudié en explorant les possibilités financières offertes par la révision du plafonnement de l'avantage fiscal lié au quotient familial. Cette étude devra prendre en compte la nécessaire progressivité de l'effort.

MOBILITÉ, FORMATION ET EMPLOI

- Actuellement, les **missions locales** ont une vocation généraliste. Il faut en faire les chefs de file d'une politique territoriale ambitieuse en faveur des jeunes précaires qui passe par une augmentation de leurs moyens. Et en particulier, doter les missions locales de l'ensemble des moyens disponibles sous la politique de l'emploi actuellement gérée par Pôle Emploi (aides à la mobilité, contrat de professionnalisation, aide à la formation...) et renforcer les partenariats entre les missions locales et les acteurs de la politique de la jeunesse : éducation nationale, collectivités, associations...
- Développer la possibilité de formation en alternance dans tous les secteurs comme passerelles performantes pour les jeunes pour accéder à l'emploi, avec des objectifs chiffrés.
- Créer, dans le secteur non lucratif, des emplois aidés pour les jeunes comme tremplin vers un emploi pérenne et répondant à des besoins sociaux non couverts. Développer l'accompagnement des personnes en emploi aidé.

INSERTION SOCIALE ET CITOYENNE

- Pousser pour une vraie montée en puissance du **service civique** et une pérennisation de ce statut. Il s'agit de reconnaître la capacité d'engagement des jeunes et le rendre possible, en France et en Europe.

- Garantir des possibilités d'accompagnement social pour des jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance à 18 ans ou en rupture familiale, si les jeunes l'acceptent.

LOGEMENT / HÉBERGEMENT

- Poursuivre l'effort de construction de **logements sociaux** financièrement accessibles (T1 et T2), et affecter, sous l'autorité du préfet, un contingent de logement réservé aux jeunes. Promouvoir la colocation dans le parc social.
- Faire du dispositif «**loca pass**» ou de dispositifs analogues, le sésame unique et interdire le recours à toute autre type de caution.
- Développer une offre de logement de transition type Foyer de Jeunes Travailleurs, résidence sociale... qui permette une prise d'autonomie progressive par rapport au foyer parental, mais aussi une vie sociale et un soutien potentiel d'adultes.
- Développer la cohabitation intergénérationnelle dans le logement avec une notion de service mutuel associée au projet.
- L'accueil inconditionnel doit être rendu effectif pour toute personne, française ou étrangère, présente sur le territoire.

JUSTICE

- Concernant les jeunes adultes sous main de justice, l'éducatif doit primer sur le coercitif. Il faut privilégier les mesures alternatives à l'enfermement et accentuer l'accompagnement des phases de retour à la liberté.

PARENTALITÉ

- Renforcer les dispositifs **d'accompagnement** de jeunes parents et des jeunes familles. Faciliter l'accès à ces dispositifs par une information claire sur ce qu'ils apportent dispensée dès l'enseignement secondaire.
- Le devoir d'assistance et de protection à tout enfant, français ou étranger en famille ou isolé dont la situation financière nécessite un soutien doit être garanti.
- Tout enfant n'étant pas né en France et ayant grandi sur le territoire français avec ses parents doit pouvoir bénéficier, s'il le souhaite, d'un titre de séjour ou de la nationalité française à sa majorité.

Sources statistiques et analyse

Dominique Saint-Macary, Bertrand Mignot,
Georges Vivien Hounbonon (stagiaire)
Département Enquêtes & Analyses Statistiques.

Ont collaboré à l'élaboration du positionnement :

Direction France Europe, action et plaidoyer, Brigitte Alsberge,
Pascaline Bonnet, Thomas Chanteau, Victoire Lecoeur,
Armelle Rolland, Claire Sabah, Bernard Schricke.
Département Communication.

Maquette

Véronique Baudoin
Maquette & Création - Direction de la communication.

Photo de couverture

Xavier schwebel / S.C.

Fabrication

Sandrine Routier
Fadip - Direction de la communication.

Impression

Napoléon Alexandre.

Tirage

8 300 exemplaires.



SECOURS CATHOLIQUE



Département Enquêtes & Analyses Statistiques

Tél : 01 45 49 52 17



dept-statistiques@secours-catholique.org

www.secours-catholique.org